

SEA-DOO®

Sport Boats

GUIDE DU CONDUCTEUR
Incluant **CONSEILS de SÉCURITÉ,**
FONCTIONNEMENT et ENTRETIEN du VÉHICULE

SPORTSTER^{mc} 4-TEC

 **AVERTISSEMENT**

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.

Toujours laisser ce *Guide du conducteur* dans le véhicule.



AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans ce *Guide du conducteur*, dans la *Vidéocassette de sécurité* et sur les *avertissements* apposés sur le véhicule pourrait causer des blessures ou même le décès. Le conducteur est responsable de faire part des mesures préventives au(x) passager(s).

Ce *Guide du conducteur* et la *Vidéocassette de sécurité* devraient demeurer dans le bateau lors d'une revente.

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS



Les marques de commerce suivantes sont la propriété de Bombardier Inc. et/ou de ses filiales:

SEA-DOO®
ROTAX®
BOMBARDIER LUBE^{MC}
SPORTSTER^{MC}
4-TEC^{MC}

Montez à bord de votre nouveau bateau sport Sea-Doo

Félicitations! Vous voilà maintenant propriétaire d'un bateau sport. Que vous soyez un marin d'expérience ou un nouveau venu dans le domaine, on vous suggère de prendre le temps de visionner la *Vidéocassette de sécurité* offerte avec le bateau, de lire ce *Guide du conducteur* et les étiquettes «Avertissement» et «Attention» apposées sur le véhicule, ainsi que de vous familiariser avec leur contenu. Le guide renferme des informations pertinentes qui vous permettront d'acquérir les connaissances nécessaires pour profiter au maximum de votre bateau.

On recommande fortement à l'utilisateur de toute embarcation de s'inscrire à un cours de sécurité nautique. Vérifiez si la Garde côtière locale ou l'Escadrille canadienne de plaisance de votre région offrent un tel cours. Quant aux marins plus sérieux, ils pourront se procurer l'ouvrage *Chapman Piloting* écrit par Elbert S. Maloney et vendu dans la plupart des librairies.

En initiant votre famille ou vos amis à ce sport, assurez-vous qu'ils comprennent parfaitement les commandes et le fonctionnement du bateau sport, ainsi que l'importance d'être responsable et de faire preuve de politesse.

Tout utilisateur de bateau sport est responsable d'assurer la sécurité de ses passagers et des autres plaisanciers. Veuillez, par conséquent, observer toutes les instructions de sécurité et conduire votre bateau avec prudence.

Nous vous encourageons à faire effectuer annuellement une vérification de sécurité de votre bateau. Communiquez avec votre concessionnaire pour plus de renseignements.

Enfin, nous vous conseillons fortement de rendre régulièrement visite à votre concessionnaire pour faire faire un entretien de routine ou de sécurité, ou bien pour vous procurer tout accessoire de navigation dont vous pourriez avoir besoin.

Amusez-vous bien et... bon voyage!

Gardez ce guide à bord du bateau. Ce guide devrait demeurer dans le bateau lors d'une revente.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	6
Indications de danger	6
Recommandations.....	7

CONSEILS DE SÉCURITÉ

SÉCURITÉ.....	10
Liste de points à vérifier	10
Équipement de sécurité	12
Le monoxyde de carbone et la navigation	17
Interrupteur d'arrêt et cordon de sécurité	20
Pratiques de navigation sécuritaire.....	21
Sécurité des passagers	21
Règles de route	22
Inspections volontaires.....	24
Cours de sécurité nautique.....	24
Sports nautiques.....	25

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT.....	30
EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES.....	31
NUMÉROS D'IDENTIFICATION	34
Coque	34
Moteurs 4-TEC ^{MC}	34

EMPLACEMENT DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS	35
Cockpit.....	35
Vue d'ensemble.....	36

FONCTIONS DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS	38
1) Cordon de sécurité (interrupteur coupe-circuit du moteur)	38
2) Volant	39
3) Levier d'accélérateur/levier sélecteur	40
4) Bouton de démarrage/d'arrêt et interrupteur d'allumage.....	41
5) Interrupteur des feux de navigation	42
6) Interrupteur de la pompe de cale	42
7) Interrupteur du ventilateur de cale	43
8) Indicateur de niveau d'essence	43
9) Tachymètre	44
10) Indicateur de vitesse	44
11) Groupe de voyants.....	44
12) Bouchons de vidange de la cale.....	44

13) Poignées de maintien	45
14) Poignée(s) de maintien arrière	45
15) Plate-forme d'embarquement.....	45
16) Échelle	45
17) Sièges	46
18) Marche d'embarquement avant.....	46
19) Siège de l'observateur	46
20) Porte-gobelets.....	46
21) Compartiment de rangement avant.....	46
22) Compartiment de rangement du pont	47
23) Compartiment de rangement arrière	48
24) Admission d'eau de la turbine.....	49
25) Feux de proue	49
26) Feu de poupe amovible.....	49
27) Taquets d'amarre	50
28) Pont.....	51
29) Bouchon du réservoir d'essence	51
30) Orifice de vidange du pont.....	51
31) Bouchon de remplissage d'huile.....	51
32) Raccord de rinçage	52
33) Conduits de ventilation.....	52
34) Oeillets de proue et de poupe	52
35) Tuyère de turbine.....	52
36) Déflecteur de marche arrière	52
37) Clapet de cale	52
38) Aération du réservoir d'essence	53
39) Dispositifs de fixation pour sports nautiques.....	53
40) Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie.....	56
41) Radio AM/FM et lecteur de CD.....	56
42) Prise de 12 volts	57
CARBURANT ET LUBRIFICATION	58
Pour faire le plein.....	58
Carburant recommandé.....	58
Huile à moteur	59
Liquide de refroidissement.....	60
PÉRIODE DE RODAGE	62
Révision - 10 heures.....	62
VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION.....	64
Coque.....	65
Admission d'eau de la turbine	65
Cale	65
Batterie.....	65
Réservoir d'essence et niveau d'huile.....	65
Compartiment moteur.....	65

Extincteur	65
Direction	65
Accélérateur	66
Système de changement de vitesse	66
Cordon de sécurité et bouton de démarrage/d'arrêt du moteur	66
Couvercles des compartiments de rangement	66
INSTRUCTIONS D'UTILISATION	67
Chargement/déchargement	67
Remorquage	67
Principes de fonctionnement	67
Embarquement à partir d'un quai	69
Embarquement dans l'eau	69
Démarrage	70
Navigation en eau agitée ou lorsque la visibilité est réduite	71
Comment aborder une vague	71
Arrêt ou accostage au quai	71
Accostage sur une plage	71
ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION	73
Entretien général	73
Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau souillée ou salée	73
Rinçage du système de refroidissement d'échappement	73
OPÉRATIONS SPÉCIALES	75
Surchauffe du moteur	75
Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice	75
Chavirement du bateau	76
Bateau submergé	76
Moteur noyé d'eau	76
Moteur noyé d'essence	76
Remorquage du bateau sur l'eau	77
Batterie faible	77
<i>RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN</i>	
ENTRETIEN	80
Entretien des composants antipollution	80
Information sur les émissions d'échappement	80
Lubrification	81
Inspection périodique	82
Câble d'accélérateur	83
Filtres à essence et à huile	83
Alignement de la direction et de la tuyère de turbine	83
Déflecteur de marche arrière	83
Orifice de vidange du pont	83
Fusibles	84

Ventilateur de cale.....	85
Remplacement des ampoules des feux de navigation.....	85
Inspection générale et nettoyage.....	86
REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.....	88
Remisage.....	88
Système d'alimentation.....	88
Remplacement de l'huile à moteur et du filtre.....	88
Rinçage du système de refroidissement d'échappement et lubrification interne du moteur.....	89
Préparation présaisonnière.....	91
DIAGNOSTIC DES PANNES.....	92
TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE.....	95
FICHE TECHNIQUE.....	98
GUIDE SI.....	100
<i>GARANTIE</i>	
GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER DES BATEAUX SPORT SEA-DOO® MODÈLES 2004 VENDUS AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA.....	102
GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER — INTERNATIONALE: BATEAU SPORT SEA-DOO® 2004.....	106
SITES WEB.....	110
LISTE DES DISTRIBUTEURS.....	112
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX NORMES CE.....	113
Homologation et certification.....	114
Guide du conducteur confirmation de réception.....	115
RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS.....	116
CHANGEMENT D'ADRESSE.....	117

AVANT-PROPOS

Ce *Guide du conducteur* a été préparé dans le but de présenter au propriétaire, au conducteur et au passager les diverses commandes du bateau, ainsi que les instructions d'entretien et de conduite sécuritaire. Ce guide, indispensable pour assurer une utilisation adéquate du produit, doit être conservé en tout temps dans un sac étanche à bord du bateau. Prenez soin de bien lire et comprendre le contenu de ce document.

Pour toute question concernant la garantie et son application, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Indications de danger

À la lecture de votre Guide du conducteur et de ce supplément, prenez note des avertissements qui soulignent les précautions à prendre pour éviter les conditions et les pratiques non sécuritaires.

Dans ce guide, les symboles suivants soulignent certains renseignements particuliers.



Ce symbole d'alerte est reconnu partout dans le monde. Dans ce Guide, il souligne l'importance des renseignements qui suivent. Soyez certain de comprendre les conséquences d'une situation dangereuse et les façons de l'éviter. Ne pas suivre les avertissements expose à des dommages matériels, des blessures ou même au décès.

On voit souvent une indication de danger comme un avertissement au sens général. Dans ce Guide, il y a trois types d'avertissements selon les conséquences possibles d'un danger (blessure mineure, blessure grave, décès).

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, PEUT se traduire par des blessures graves ou même par un décès, ou par d'importants dommages matériels.

ATTENTION: Avertit d'une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, peut se traduire par des blessures mineures ou des dommages matériels. Peut aussi mettre en garde contre des pratiques dangereuses.

REMARQUE: Apporte une information nécessaire pour effectuer correctement une opération ayant trait à la conduite ou à l'entretien du véhicule.

Malgré que la seule lecture de ce document ne peut éliminer tous les risques, une bonne compréhension de l'information qui y est contenue favorisera l'utilisation adéquate du bateau.

Les avertissements de ce Guide ne peuvent pas couvrir toutes les situations imaginables. Faites preuve de jugement! Si vous décidez d'utiliser une procédure, une méthode, un outil ou une pièce qui n'est pas spécifiquement recommandé, assurez-vous que cela ne présente pas de danger pour vous ou pour les autres et que le bateau ne sera pas endommagé.

Recommandations

Dans une recommandation, on insiste sur des situations qui peuvent nuire au fonctionnement et à l'entretien de l'équipement.

Une recommandation portant la mention «IMPORTANT» présente une procédure destinée à prévenir les dommages à l'équipement et aux composants connexes.

Les informations et descriptions des composants et des systèmes contenues dans ce guide sont exactes à la date de publication. Cependant, Bombardier Motor Corporation of America (Bombardier) s'est fixé comme objectif l'amélioration constante de ses produits, cela sans s'engager à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Dédiée à l'amélioration continue de la qualité et à l'innovation, Bombardier se réserve le droit de supprimer en tout temps les caractéristiques, designs, modèles ou pièces d'équipement sans encourir d'obligation.

Les illustrations de ce document indiquent la structure typique des différents assemblages. Il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte des pièces ni leurs détails de fabrication. Ces illustrations montrent des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction similaire.

Il est entendu que ce document est une traduction. Dans le cas d'un différend, la version anglaise prévaut.

Les caractéristiques sont données en unités métriques SI suivies de l'équivalent SAE É.-U. entre parenthèses. Quand une grande précision n'est pas essentielle, certaines conversions ont été arrondies pour simplifier.

Pour plus de renseignements sur l'entretien et la réparation, on peut se procurer un *Manuel de réparation*.



CONSEILS DE SÉCURITÉ

SÉCURITÉ

VOUS êtes responsable de votre propre sécurité et de celle de vos passagers et des autres plaisanciers. Avant de mettre l'embarcation à l'eau, il faut bien lire et comprendre ce *Guide du conducteur*, les avertissements et étiquettes apposés sur le bateau et tout autre renseignement fourni avec l'embarcation ou par votre concessionnaire. Regardez aussi la *Vidéocassette de sécurité*. Respectez tous les avertissements, précautions et consignes d'utilisation.

Bombardier recommande fortement que vous suiviez un cours de sécurité nautique. Respectez les règles de sécurité, faites preuve de respect, de courtoisie et de bon sens quand vous conduisez votre embarcation. Sinon, vous, vos passagers, les personnes à qui vous prêtez votre bateau ou les autres plaisanciers pourraient subir de graves blessures ou même le décès.

Liste de points à vérifier

Avant de partir en croisière, que ce soit pour une heure ou quelques jours, consultez la liste de vérification ci-après.

Fonctionnement: rappel

– Le rendement de ce bateau sport peut dépasser significativement celui d'autres embarcations que vous avez pu conduire avant. Apprenez à bien connaître les commandes et le fonctionnement du bateau avant de partir en randonnée ou de prendre des passagers. Si vous n'en avez pas eu l'occasion, exercez-vous à naviguer seul dans un endroit où il y a peu de circulation. Observez comment l'embarcation réagit aux diverses commandes. Il faut maîtriser toutes les commandes avant d'accélérer au-delà de la vitesse de ralenti. Ne tenez pas pour acquis que tous les bateaux sport se conduisent de la même façon; chaque modèle diffère des autres, souvent de beaucoup.

- N'oubliez jamais que plus l'accélérateur est près de la position de ralenti, plus il est difficile de diriger l'embarcation. Le volant et l'accélérateur sont nécessaires pour diriger l'embarcation.
- Comme tous les bateaux, votre embarcation n'a pas de freins. La distance d'arrêt varie selon la vitesse initiale, la charge, les vents et les conditions de navigation. Exercez-vous à arrêter et à accoster dans un endroit sûr où il n'y a pas de circulation pour avoir une idée de la distance nécessaire pour arrêter dans diverses conditions. Ne relâchez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un objet; vous avez besoin de l'accélérateur pour diriger le bateau. N'utilisez pas la marche arrière de l'embarcation (s'il y a lieu) pour arrêter.
- Ne démarrez pas et n'utilisez pas le bateau si quelqu'un est assis sur la plate-forme de bronzage ou la plate-forme d'embarquement (tout passager doit être bien assis sur un siège) ou si quelqu'un se trouve dans l'eau, près de l'embarcation.
- Le jet d'eau de la turbine peut causer des blessures. Toujours accélérer progressivement et décélérer avec maîtrise.
- Pour une agréable randonnée en toute sécurité, respectez les consignes des étiquettes d'avertissement.
- Le bateau se comporte différemment et requiert de plus grandes aptitudes lorsqu'on circule avec un ou des passagers, qu'on remorque d'autres embarcations ou qu'on tire un skieur ou un planchiste.

- Certains bateaux sport peuvent être équipés d'oeillets de remorquage ou d'un poteau de fixation de câble de ski ou de planche nautique. N'utilisez pas ces ancrages ni toute autre partie du bateau pour tirer un parachute ou une autre embarcation, car on pourrait se blesser ou l'embarcation pourrait être gravement endommagée.
 - Circulez prudemment et à très basse vitesse en eau peu profonde. Entrer en collision avec le fond ou arrêter brusquement peut causer des blessures. La turbine pourrait également aspirer puis éjecter des débris, ce qui pourrait blesser des gens, endommager la turbine ou d'autres objets.
 - Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO). On peut subir des blessures ou même mourir si on en respire en quantité suffisante. Ne faites pas fonctionner le bateau dans un endroit clos et ne laissez pas s'accumuler le CO dans le bateau, à proximité du bateau ou dans un endroit clos.
 - Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre bateau ne peut donc pas être complètement étanche. Les manoeuvres (comme les virages en «8») qui submergent la carrosserie peuvent causer l'infiltration d'eau dans le moteur, ce qui pourrait sérieusement l'endommager. Voir les sections OPÉRATIONS SPÉCIALES et GARANTIE LIMITÉE de ce guide.
 - Ne faites pas de vagues là où on l'interdit. Respectez les droits des autres usagers du plan d'eau et l'environnement. En tant que «capitaine» et propriétaire d'une embarcation, vous êtes responsable des dommages que le sillage de votre bateau peut causer aux autres embarcations. Ne laissez personne jeter des déchets par-dessus bord.
 - Entre le coucher et le lever du soleil, allumez les feux de navigation et conduisez plus lentement. Ne pas conduire l'embarcation si la visibilité est réduite.
 - N'ajoutez pas d'accessoires ou d'équipement qui pourraient réduire votre visibilité ou vous gêner quand vous conduisez.
 - Le capitaine doit prendre lui-même les commandes lors d'une tempête.
- Avant de se mettre en route...**
- Faites toujours les vérifications mentionnées dans ce *Guide du conducteur*.
 - Ne dépasser pas la capacité de charge ou le nombre de passagers prévu pour cette embarcation. Voir la plaque de capacité et les données techniques. La surcharge nuit à la manoeuvrabilité, la stabilité et la performance de l'embarcation. Si la mer est démontée, cela compromet aussi la manoeuvrabilité. Qu'un certain nombre de passagers ou qu'une certaine charge soit permise ne dispense pas d'utiliser son jugement et de faire preuve de bon sens.
 - Inspectez régulièrement le bateau, la coque, le moteur, l'équipement de sécurité et tout autre accessoire. Assurez-vous qu'ils demeurent en bon état.
 - Avant de partir en randonnée, soyez certain d'avoir l'équipement sécuritaire de base, des vêtements de flottaison et tout autre accessoire nécessaire.
 - Vérifiez si l'équipement de sécurité, y compris l'extincteur, est accessible et en bon état de fonctionnement. Montrez aux passagers où se trouve l'équipement et assurez-vous qu'ils savent comment s'en servir.
 - Soyez attentif aux conditions météorologiques et aux changements de conditions. Écoutez la météo locale avant de partir.
 - Conservez à bord des cartes précises et récentes de l'endroit où vous naviguez. Avant de partir, vérifiez les conditions météorologiques pour la région où vous prévoyez naviguer.

- Avant de partir, enregistrer un plan de navigation auprès d'une personne responsable sur la terre ferme.
- Transportez assez d'essence pour votre randonnée. Vérifiez le niveau d'essence avant de partir et pendant la randonnée. Respectez le principe qui consiste à utiliser 1/3 de l'essence pour vous rendre à destination, 1/3 pour retourner et 1/3 comme réserve. Tenir compte dans ce calcul des imprévus dus aux mauvaises conditions météorologiques, et d'autres retards possibles.

Conducteur et passagers...

- Ne conduisez jamais une embarcation sous l'influence de la drogue ou de l'alcool; il s'agit d'une infraction à une loi fédérale. Ne permettez qu'à des gens compétents de conduire votre bateau. N'oubliez pas que le soleil, le vent, l'alcool, les drogues, la fatigue ou la maladie peuvent altérer votre jugement et votre temps de réaction.
- Au moins un passager doit savoir conduire le bateau en cas d'incapacité du conducteur.
- Il n'est PAS recommandé que cette embarcation soit utilisée par une personne de moins de 16 ans ou par une personne ayant une incapacité qui diminue la vision, le temps de réaction, le jugement ou la capacité à utiliser les commandes.
- Utilisez toujours le cordon de sécurité lorsque vous conduisez le bateau. Assurez-vous que tous les passagers savent s'en servir.
- Assurez-vous que toute personne à bord sait nager et remonter sur le bateau à partir de l'eau. Si une personne ne sait pas nager, assurez-vous qu'elle porte un VFI (vêtement de flottaison individuel) en tout temps et prenez des précautions supplémentaires lors de l'embarquement.

À propos du plein d'essence...

- N'oubliez pas que les vapeurs d'essence sont inflammables et explosives dans certaines conditions. Soyez très prudent lorsque vous faites le plein; suivez la procédure indiquée dans ce *Guide du conducteur* et à la marina. Avant de faire le plein, arrêtez le moteur et faites descendre tout le monde. À chaque plein, assurez-vous qu'il n'y a pas de vapeurs d'essence dans le compartiment moteur et vérifiez si les conduits d'essence fuient ou sont détériorés.
- Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles.
- Connaissez la contenance du réservoir d'essence. Évitez de faire le plein une fois la nuit tombée, sauf dans un endroit bien éclairé. On ne peut pas voir les déversements d'essence dans le noir. Ne transportez pas d'essence de réserve ou des liquides inflammables dans un compartiment de rangement ou dans le compartiment moteur.

Équipement de sécurité

Le conducteur et les passagers doivent avoir facilement accès à des lunettes de sécurité si les conditions de navigation exigent qu'on en porte.

Le vent, l'eau et la vitesse peuvent faire pleurer les yeux, ce qui embrouille la vision.

Comme propriétaire du bateau, vous devez vous assurer que tout l'équipement de sécurité requis est à bord. Il peut être pertinent de se procurer de l'équipement de sécurité supplémentaire au besoin. Vérifier les règlements provinciaux et fédéraux et contactez la ligne de renseignements nautiques 1 800 267-6687 pour des renseignements sur l'équipement de sécurité obligatoire. (Aux États-Unis, contactez la Garde côtière américaine au 1 800 368-5647.)

Équipement de sécurité obligatoire

La majorité des équipements de sécurité exigés par les règlements fédéraux sont des équipements de série. Il est important que les VFI soient à la taille de ceux qui les portent. Si des règlements locaux exigent des équipements supplémentaires, ceux-ci doivent être approuvés par Transports Canada. Équipement minimum requis:

- vêtements de flottaison individuels
- extincteur
- équipement de détresse (visuel)
- feux de navigation
- cloche ou sifflet.

Un téléphone cellulaire rangé dans un contenant hermétique s'est avéré utile dans des situations de détresse ou simplement pour communiquer avec quelqu'un sur la terre ferme.

Vêtements de flottaison individuels (VFI)

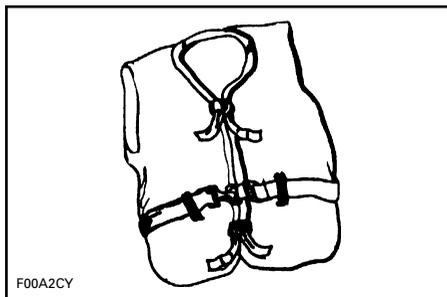
Les règlements fédéraux exigent la présence d'au moins un VFI approuvé par Transports Canada dans l'embarcation récréative. Les enfants de moins de 13 ans doivent porter un VFI en tout temps quand le bateau se déplace, sauf quand l'enfant est plus bas que le pont ou qu'il est dans une cabine fermée. Vous ne pouvez vous servir de l'embarcation tant que tous les VFI ne sont pas en état de fonctionner et faciles d'accès; ils doivent comporter l'autocollant d'approbation de Transports Canada, et être de la taille appropriée pour les passagers (poids et tour de taille indiqués sur le VFI).

Un VFI offre un niveau de flottabilité qui, une fois dans l'eau, permet de garder la tête hors de l'eau et d'être dans une position acceptable. Quand on choisit un VFI, il faut tenir compte du poids et de l'âge de la personne. Le niveau de flottabilité du VFI doit permettre de supporter son poids dans l'eau et il doit être à sa taille. Le poids et le tour de poitrine sont des mesures utiles pour trouver la bonne taille de VFI. C'est votre responsabilité de vous assurer que vous avez à bord le nombre et le type appropriés de VFI, en conformité avec les règlements locaux, et que vos passagers savent où les trouver et comment s'en servir.

Types de VFI

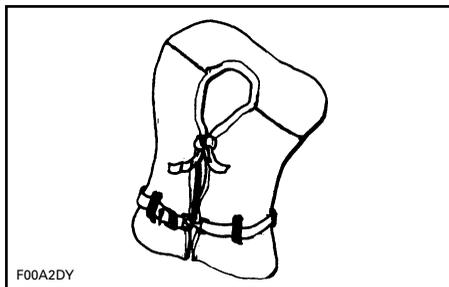
Cinq types de VFI ont été approuvés par la Garde côtière américaine.

Le type I offre la meilleure flottabilité. Sa conception fait qu'il peut retourner la plupart des personnes inconscientes sur le dos, un peu à la verticale, quand elles sont à l'eau, ce qui peut augmenter substantiellement les chances de survie. Ce type de VFI est efficace pour toutes les eaux, et spécialement au large quand les secours peuvent mettre du temps à arriver. Il est aussi très efficace en eau agitée.



TYPE I — QU'IL FAUT PORTER

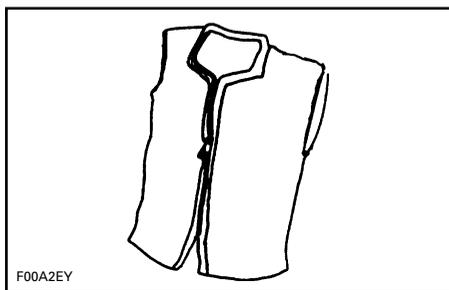
Le type II retourne celui qui le porte comme le type I mais de façon un peu moins efficace. Dans les mêmes conditions qu'un type I, il ne retourne pas autant de personnes différentes. Il est préférable d'utiliser ce VFI quand il y a des chances que le sauvetage se fasse rapidement, comme dans les endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



F00A2DY

TYPE II — QU'IL FAUT PORTER

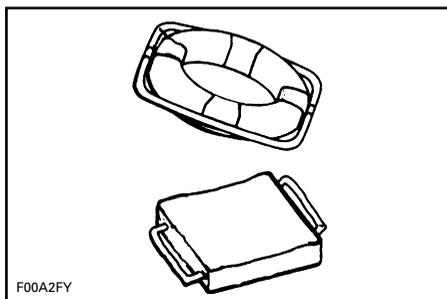
Le type III permet à celui qui le porte de se retourner sur le dos, un peu à la verticale, mais il ne le retourne pas de lui-même. Il maintient à la verticale, ou légèrement sur le dos, et n'a pas tendance à retourner la personne sur le ventre. Il a le même niveau de flottabilité que le type II et convient aux endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



F00A2EY

TYPE III — QU'IL FAUT PORTER

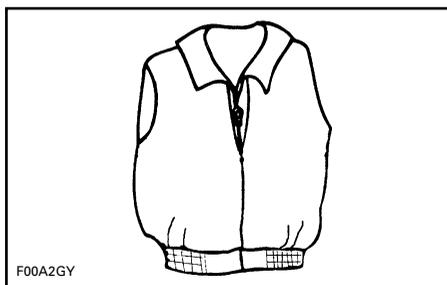
En plus des deux types de VFI mentionnés, il faut avoir un dispositif de flottaison de type IV. Le plus courant est le coussin ou la bouée. Elle est conçue pour être lancée à la personne qui est à l'eau, pour qu'elle la tienne jusqu'à ce qu'elle soit récupérée. Ce type de VFI doit toujours être en état et facile d'accès. Il peut cependant être difficile de s'y agripper si les secours mettent du temps à arriver ou en cas d'hypothermie.



F00A2FY

TYPE IV — QU'ON LANCE

Le VFI de type V doit être porté comme un vêtement. Quand on le gonfle, il offre la même flottabilité que les types I, II et III. Cependant, quand il est dégonflé, il peut ne pas supporter certaines personnes.



F00A2GY

TYPE V — QU'IL FAUT PORTER

À retenir

L'utilité d'un VFI est de contribuer à vous sauver la vie. Pour qu'il puisse vous supporter dans l'eau, il faut qu'il soit de la bonne taille, du bon niveau de flottabilité et en bon état.

- Essayez le VFI et faites les réglages nécessaires pour qu'il soit confortable hors de l'eau et dans l'eau. Si vous êtes le seul à le porter, marquez-le pour le différencier des autres.
- Essayez le VFI dans l'eau pour être sûr qu'il fonctionne. Vous vous familiariserez avec son fonctionnement et cela vous mettra en confiance.
- Montrez aux enfants comment utiliser un VFI et faites-leur essayer dans l'eau. Cela leur montrera à quoi sert un VFI et comment il fonctionne; ils s'y sentiront plus à l'aise s'ils tombent à l'eau.
- Quand le VFI est mouillé, le laisser sécher avant de le ranger. Ne pas le faire sécher devant un radiateur ou une chauffeuse. Ranger dans un endroit bien aéré.
- Conserver les VFI loin d'objets coupants pouvant déchirer le tissu ou les coussins de flottaison.
- Pour leur sécurité et pour celle des autres, ceux qui ne savent pas ou peu nager et les petits enfants devraient porter en tout temps un VFI, que le bateau soit immobile ou qu'il avance.
- S'assurer régulièrement que le VFI n'est pas déchiré, que les coussins ne sont pas percés et que les coutures ne sont pas défaites.
- Pour les VFI qui contiennent du kapok: si les enveloppes de vinyle qui contiennent le kapok sont percées, les fibres se satureront d'eau, ce qui leur fait perdre leur flottabilité. Quand le kapok est durci ou trempé, il faut le remplacer, sinon le VFI pourrait ne pas fonctionner quand on en aura besoin.

Hypothermie

L'hypothermie, la perte de chaleur corporelle, est une des causes majeures de décès dans les accidents de bateau. La personne victime d'hypothermie perd conscience et se noie.

Grâce à l'isolation qu'il procure, le VFI peut allonger le temps de survie.

Évidemment, plus l'eau est chaude, moins on a besoin d'isolation. Quand on navigue en eau froide (sous 4,5°C (40°F)), on devrait préférer les VFI qui recouvrent le corps comme un manteau plutôt que ceux qui couvrent moins.

Ce qu'il faut savoir sur l'hypothermie:

1. Quand vous flottez dans l'eau, ne tentez pas de nager sauf pour rejoindre une embarcation à proximité, un autre survivant ou un objet flottant sur lequel vous pourriez vous étendre ou grimper. La perte de chaleur augmente quand on nage. En eau froide, il n'est pas recommandé d'utiliser les méthodes de survivance où il faut mettre la tête dans l'eau. Gardez la tête hors de l'eau. Cela réduira la perte de chaleur et prolongera votre temps de survie.
2. Conservez une attitude positive quant à vos chances de survie et de sauvetage. Cela prolongera votre temps de survie en attendant les secours. Votre désir de vivre peut faire la différence!
3. S'il y a plus d'une personne à l'eau, il est recommandé de se blottir les uns contre les autres en attendant les secours. Cela réduit la perte de chaleur et prolonge donc le temps de survie.
4. Toujours porter votre VFI. Il ne pourra vous aider à combattre l'hypothermie si vous ne le portez pas!

Extincteurs

Comme propriétaire du bateau, vous devez posséder un extincteur approuvé par Transports Canada ou la Garde côtière américaine aux États-Unis.

Les embarcations à moteur de classe 1 (de 4.8 m à 7.9 m (de 16 à 26 pieds)) doivent avoir à bord un extincteur portatif de classe B-I, à moins qu'elles soient équipées d'un système d'extinction fixe dans le compartiment moteur.

Mettre les extincteurs portatifs dans des endroits faciles d'accès, loin du compartiment moteur. Toutes les personnes à bord doivent connaître leur emplacement et la façon de les utiliser.

REMARQUE: Ne pas essayer un extincteur en projetant un peu de mousse. L'extincteur pourrait ne plus fonctionner lorsque vous en aurez vraiment besoin!

Équipement de détresse (visuel)

L'équipement de détresse approuvé par la Garde côtière américaine et, au Canada, par Transports Canada est obligatoire sur toutes les embarcations récréatives utilisées dans les eaux côtières et sur les embarcations utilisées en haute mer. Les eaux côtières comprennent les mers territoriales et les eaux directement reliées aux Grands Lacs, ainsi que les eaux territoriales dont la largeur est de plus de 3.2 km (2 milles). L'équipement de détresse peut être pyrotechnique ou non. La réglementation défend en tout temps l'utilisation de signaux de détresse visuels sur l'eau, sauf quand une assistance est nécessaire pour éviter que les personnes à bord ne soient exposées à des dangers immédiats ou potentiels.

L'équipement doit être approuvé par Transports Canada, être en état de marche et être rangé dans un endroit facile d'accès. Noter que les pièces pyrotechniques ne sont valides que pendant une période de 4 ans, à compter de la date de fabrication indiquée sur chaque pièce.

Quand il y a des enfants à bord, il est particulièrement important de bien choisir et arrimer l'équipement de détresse.

AVERTISSEMENT

Feu! En cas de feu, n'ouvrez pas le compartiment moteur. Arrêtez le moteur. Déchargez d'un coup tout le contenu d'un extincteur portatif au CO₂ à la base du feu.

UTILISATION DE JOUR SEULEMENT

- Trois signaux fumigènes orange (un à main et deux flottants) ou un drapeau orange avec carré et cercle noirs

UTILISATION DE NUIT SEULEMENT

- Lampe de poche S-O-S

UTILISATION DE JOUR ET DE NUIT

- Trois fusées éclairantes à main, à étoiles multiples ou à parachute

Équipement de détresse (sonore)

REMARQUE: Aucun équipement de détresse sonore ne convient à toutes les situations. Conservez-en divers types à bord.

Les embarcations de moins de 7.9 m (26 pi) doivent être équipées d'un sifflet ou d'un klaxon électrique, ou qui s'active avec la bouche ou la main, pouvant émettre un son de deux secondes audible à au moins 800 m (0.5 mi).

Voici les signaux standards émis avec un sifflet:

- un coup prolongé (signal d'avertissement)
- un coup bref (passez à bâbord)
- deux coups brefs (passez à tribord)
- trois coups brefs (moteurs en marche arrière)
- cinq coups ou plus (signal de danger).

Feux de navigation

Les feux de navigation informent les autres embarcations de votre présence et de votre trajet. Si vous naviguez entre le coucher et le lever du soleil, allumez les bons feux de navigation.

Équipement supplémentaire recommandé

Pour une randonnée agréable en toute sécurité, nous vous recommandons de vous procurer certains articles supplémentaires, dont voici une liste non exhaustive.

ÉQUIPEMENT DE BASE

- lampe de poche
- lignes d’attrape
- boussole
- rame ou pagaie
- signaux de détresse
- trousse de premiers soins
- défenses de quai
- radio VHF
- EPRIB (radiobalise de localisation)
- gaffe
- vêtements de rechange chauds
- cartes
- écran solaire
- câble de remorque
- une ancre et un câble de rechange
- dispositif pour évacuer l’eau (pompe ou écope)
- réserve d’urgence d’eau potable et de nourriture.

OUTILS

- clé à bougies
- marteau
- tournevis
- couteau de poche
- pinces
- ruban électrique
- clé à molette
- huile de lubrification
- ruban de toile.

Consultez votre concessionnaire pour des outils additionnels.

PIÈCES DE RECHANGE

- ampoules
- fusibles
- bouchon de vidange
- bougies
- fils de rechange.

Consultez votre concessionnaire pour des pièces additionnelles.

Le monoxyde de carbone et la navigation

Brûler des substances qui contiennent du carbone libère du monoxyde de carbone, un gaz inodore et incolore qui a le même poids que l’air. C’est pourquoi il peut se répandre à votre insu dans un endroit fermé. Tout appareil servant à brûler des matières à base de carbone sont une source potentielle d’émission de CO. Les moteurs à combustion interne sont une source courante de CO.

Le CO réduit la capacité du sang à transporter l’oxygène. Quand les tissus manquent d’oxygène, ils meurent. Une exposition prolongée au CO peut causer des dommages cérébraux ou la mort. En grande concentration, il peut causer la mort en quelques minutes. Les effets du CO en moindre concentration sont cumulatifs et peuvent être tout aussi mortels sur de longues périodes.

Voici certains symptômes de l’empoisonnement au CO: les yeux qui piquent ou qui pleurent, le visage rougi, les tempes qui battent, incapacité à penser de façon cohérente, les oreilles qui bourdonnent, un serrement de la poitrine, maux de tête, nausée, vertige, fatigue, vomissements, perte de conscience, convulsions. Si un de ces symptômes apparaît, soigner immédiatement. Une réaction rapide peut faire la différence entre la vie et la mort.

- Évacuer l’endroit et amener la victime à l’air frais.

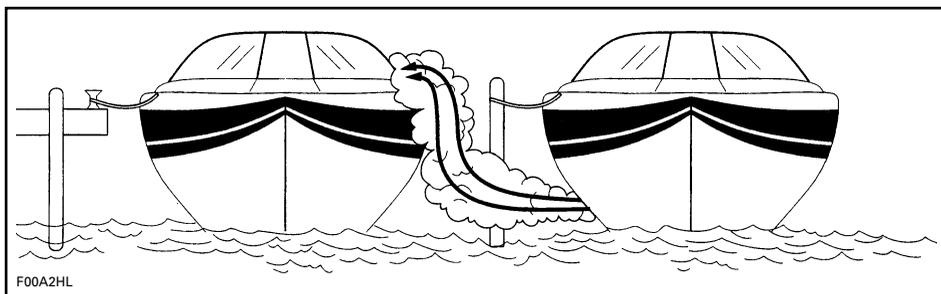
- Donner de l'oxygène et, si possible, demander une aide médicale.
- Ouvrir tous les abris de toile pour ventiler.
- Rechercher la source de CO et corriger la situation immédiatement.
- Soyez spécialement conscient des sources de CO qui peuvent être à proximité de l'embarcation.

Accumulation de monoxyde de carbone

Voici des exemples de situations où le CO peut s'accumuler dans l'embarcation quand elle est à quai, ancrée ou en route. Pour prévenir les blessures ou la mort, familiarisez-vous avec ces exemples et les précautions conseillées.

⚠ AVERTISSEMENT

Gaz d'échappement! Quand l'embarcation est à quai ou ancrée, les gaz d'échappement d'une génératrice ou d'une embarcation peuvent émettre du CO toxique qui peut s'accumuler dans la cabine et autour du cockpit. Attention aux gaz d'échappement de génératrice, qu'elle soit à bord de votre embarcation ou d'une autre à proximité. Le CO peut s'accumuler en quantité nocive dans le cockpit si l'échappement est bloqué par une jetée, un quai, un barrage ou autre.

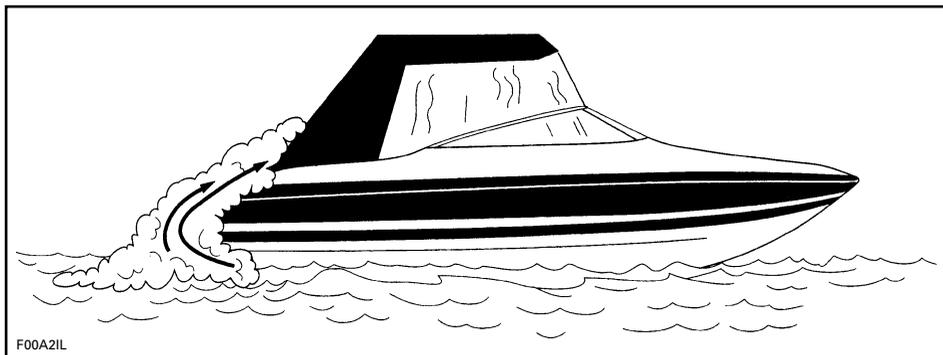


F00A2HL

EMBARCATION À PROXIMITÉ

⚠ AVERTISSEMENT

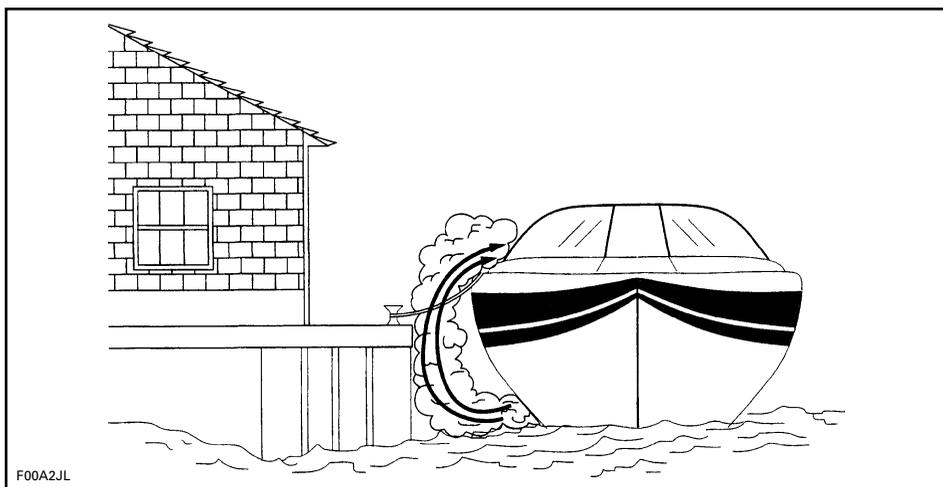
Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO) qui peut s'accumuler dans le bateau ou à proximité (sous le toit bimini, dans le cockpit, etc.). On peut subir des blessures ou même mourir si on en respire. S'assurer que la ventilation est adéquate lorsque le ou les moteurs tournent.



EN ROUTE (REFOULEMENT)

En route, la concentration de CO peut augmenter par effet de refoulement. Le refoulement peut être causé par la direction du vent apparent, la vitesse ou une proue trop haute. Pour éviter cette situation et assurer un bon déplacement d'air sur tout le bateau, ouvrir les abris de toile lorsque possible.

Les remises à bateaux, les barrages, les autres embarcations à proximité ou les espaces clos contribuent à l'accumulation du CO. Le conducteur doit tenir compte que le fonctionnement de l'embarcation, l'amarrage et l'ancrage à proximité d'autres embarcations l'expose aux dangers du CO. De plus, le conducteur doit être conscient que les gaz d'échappement de son embarcation affectent les autres. Laisser le moteur tourner lorsque l'embarcation est amarrée peut causer l'accumulation de CO dans votre embarcation et dans celles environnantes.



ESPACE CLOS

Assurer une bonne ventilation. Si le pare-brise est muni d'évents, les ouvrir avant de se mettre en route pour augmenter la circulation d'air et réduire les risques d'accumulation de CO.

⚠ AVERTISSEMENT

Refoulement! Dans certaines conditions, les courants d'air peuvent transporter du CO dans le bateau. Sans ventilation adéquate, le CO peut s'accumuler en quantité nocive. Assurer une ventilation adéquate, redistribuer le poids ou ramener l'embarcation de sorte que la proue soit moins haute.

Même avec une embarcation de la meilleure conception et de la meilleure réalisation, dans certaines conditions le CO peut s'accumuler dans les endroits clos ou restreints. Observer régulièrement les passagers pour voir s'ils présentent des symptômes d'empoisonnement au CO.

Détecteur de CO

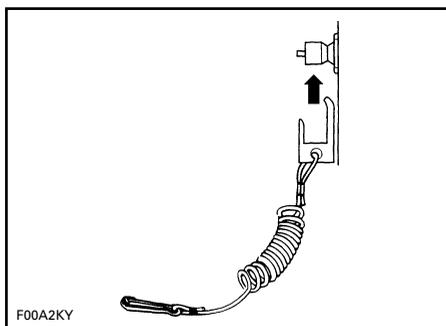
Il est fortement recommandé d'avoir des détecteurs de CO à bord des embarcations qui ont des abris de toile. Vous pouvez vous les procurer chez votre concessionnaire. Ils doivent être installés et calibrés par des professionnels.

REMARQUE: Un détecteur de CO ne détecte pas les émanations d'essence. Un détecteur d'émanations d'essence ne détecte pas l'accumulation de CO.

Interrupteur d'arrêt et cordon de sécurité

Ce dispositif de sécurité coupe les moteurs dès que le conducteur est éjecté du poste de commande. Consulter la section **FONCTION DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS** de ce guide pour plus d'information sur l'utilisation du cordon de sécurité.

Le cordon de sécurité comporte un interrupteur d'arrêt, un capuchon, un cordon et une attache. L'attache doit être bien fixée au VFI du conducteur ou à ses vêtements au niveau du bras ou de la jambe. La fixer à un endroit où elle ne peut s'emmêler et sur quelque chose qui suit le conducteur quand il quitte le poste de commande. Si les moteurs s'éteignent parce que le cordon a été débranché, il faut rebrancher le cordon pour pouvoir redémarrer.



TYPIQUE — INTERRUPTEUR D'ARRÊT ET CORDON DE SÉCURITÉ

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que rien n'empêche le bon fonctionnement de l'interrupteur d'arrêt. Ne pas modifier ou retirer l'interrupteur ni le modifier. Une bonne utilisation de l'interrupteur permet d'éviter que le bateau se mette en route sans son conducteur, ce qui pourrait causer de graves blessures ou le décès.

Pratiques de navigation sécuritaire

VOUS êtes responsable de votre propre sécurité, de celle de vos passagers et de celle des autres plaisanciers.

Drogues et alcool

Ne consommez pas d'alcool ou de drogues quand vous conduisez un bateau. Naviguer requiert autant d'attention que conduire une voiture; il faut être attentif et sobre. Conduire un bateau sous l'effet des drogues est dangereux et, qui plus est, il s'agit d'une infraction à une loi fédérale qui est passible de graves sanctions. La loi est rigoureusement appliquée. La consommation de drogues ou d'alcool, ou des deux, augmente le temps de réaction, altère le jugement et la vue, et compromet la capacité à conduire l'embarcation de façon sécuritaire.

AVERTISSEMENT

La consommation d'alcool et la navigation ne font pas bon ménage! La conduite en état d'ébriété met les passagers et les autres plaisanciers en danger. En vertu des lois fédérales, il est interdit de conduire un bateau sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

Utilisation sécuritaire

Pour des raisons de sécurité et pour assurer un bon entretien, faire la vérification quotidienne tel qu'indiqué dans ce *Guide du conducteur* avant d'utiliser l'embarcation. L'utilisation sécuritaire implique que ni vous, ni vos passagers, ne faites une mauvaise utilisation de l'embarcation. Il s'agit de faire preuve de jugement en tout temps. Cela inclut, sans restriction:

- Respecter la capacité de charge indiquée sur la plaque de capacité. Répartir la charge sur tout le bateau, de la poupe à la proue, de bâbord à tribord.

- Ne pas dépasser la limite de vitesse. Ne pas naviguer à une vitesse excessive ou inadéquate par rapport aux conditions.
- Ne pas se servir du bateau si les conditions météorologiques ou de la mer excèdent les capacités ou l'expérience du conducteur, ou les limites du bateau ou des passagers.
- S'assurer qu'au moins un passager connaît le fonctionnement du bateau et les aspects sécuritaires en cas d'urgence.
- S'assurer que les passagers et le matériel n'entravent pas la vue ou les mouvements du conducteur.
- Ne pas dépasser la puissance maximale du moteur indiquée sur la plaque de certification du bateau.
- Respecter les instructions des étiquettes d'avertissement et de sécurité qui sont dans le bateau et dans l'environnement immédiat.

Sécurité des passagers

Avant de partir, montrer aux passagers où trouver l'équipement d'urgence et l'équipement de sécurité et comment s'en servir. Tous les occupants devraient porter des souliers antidérapants. Quand le bateau se déplace, les passagers doivent être assis à l'intérieur des lisses de pont. Ne pas laisser les passagers mettre les mains ou les pieds à l'eau. Se servir des poignées et autres dispositifs de sécurité pour éviter de tomber. Ceux qui ne savent pas ou peu nager et les enfants doivent porter un VFI en tout temps. Les règlements fédéraux exigent que les enfants de moins de 13 ans portent un VFI quand le bateau se déplace, à moins qu'ils ne soient dans une cabine fermée ou plus bas que le pont.

Premiers soins

Comme conducteur, vous devriez connaître les techniques de secourisme de base; cela pourrait être utile si les secours sont loin. Il se peut que vous n'ayez pas à faire face à des problèmes plus graves que des coupures mineures ou des blessures causées par des hameçons; il serait malgré tout utile de savoir comment affronter des problèmes plus graves comme l'hémorragie, l'hypothermie et les brûlures. De la documentation et des cours de premiers soins sont donnés par la Croix-Rouge.

Conduite par un mineur

Les mineurs doivent être supervisés par un adulte pour conduire un bateau. Les différentes provinces ont des règlements quant à l'âge et aux exigences de compétence des conducteurs. Renseignez-vous auprès des autorités appropriées. Bombardier recommande un âge minimal de 16 ans pour conduire un bateau.

Règles de route

Comme navigateur responsable, vous devez suivre les mêmes règles que sur la route. La conduite d'un bateau est semblable à la conduite d'une voiture. Être un navigateur responsable implique de se conformer à des règles prévues pour prévenir les accidents. Tout comme vous comptez sur le fait que les autres savent ce qu'ils font, les autres comptent sur le fait que vous savez ce que vous faites.

Conduire une embarcation est comparable à conduire sur une route qui n'aurait pas été marquée. Pour éviter les collisions, tous doivent se conformer à des règles préétablies. Ce n'est pas seulement une question de bon sens, c'est la loi!

Vérifiez quels règlements fédéral et provinciaux s'appliquent au plan d'eau où vous avez l'intention de naviguer. Informez-vous des règles locales. Il est important de connaître et de comprendre les aides à la navigation utilisées (comme les bouées et la signalisation).

Il est important de connaître les eaux dans lesquelles l'embarcation naviguera: les courants, les marées, les rapides, les obstacles inapparents, les sillages, les vagues, etc. Il n'est pas recommandé de naviguer quand la météo est défavorable.

Gardez ces règles à l'esprit

Connaissez le code de la route

De manière générale, gardez la droite et conservez une bonne distance avec les autres embarcations, les plaisanciers et les objets.

CROISEMENT

Céder le passage à l'embarcation qui est devant vous, à votre droite. Ne jamais couper la voie devant un bateau.

Feu ROUGE (céder le passage).

Feu VERT (vous avez la priorité).

FACE À FACE

Gardez la droite.

DÉPASSEMENT

Donner la priorité aux autres et restez à l'écart.

Aides à la navigation

Les aides à la navigation, comme la signalisation et les bouées, permettent d'identifier les eaux sécuritaires. Les bouées indiquent s'il faut passer à droite (tribord) ou à gauche (bâbord) de la bouée, ou quel couloir prendre. Elles indiquent aussi si vous entrez dans une zone réglementée comme une zone ou il est interdit de laisser un gros sillage ou de faire de la vitesse. Elles signalent les dangers ou donnent des renseignements utiles à la navigation. La signalisation peut être sur la rive ou sur l'eau. Elle indique les limites de vitesse, l'interdiction aux embarcations à moteur, les lieux de mouillage (où on peut jeter l'ancre), et d'autres renseignements utiles. (C'est la forme des différents types de signalisation qui donne les indications.)

Il est important de connaître et de comprendre les aides à la navigation (comme les bouées et la signalisation) utilisées là où vous avez l'intention de naviguer.

Pour éviter l'abordage

- Pour s'éloigner d'un obstacle, il ne faut pas relâcher l'accélérateur; vous en avez besoin pour diriger l'embarcation.
- Surveillez toujours la présence des plaisanciers, des embarcations et des objets environnants, surtout dans les virages. Soyez attentif aux conditions qui peuvent vous empêcher de bien voir les autres plaisanciers.
- Respectez les droits des plaisanciers ou autres, et conservez une bonne distance avec les autres embarcations, les gens et les objets.
- Ne pas sauter les sillons et les vagues; ne pas naviguer sur la ligne de ressac; ne pas tenter d'arroser les autres avec votre embarcation. Vous pourriez surestimer vos capacités ou celles de votre bateau et frapper une embarcation ou des personnes.

- Cette embarcation peut faire des virages plus serrés que d'autres. Cependant, à moins d'un danger, ne pas faire de virages serrés à haute vitesse. Il est difficile pour les autres plaisanciers de vous éviter ou de déterminer votre direction quand vous faites ce type de manœuvre. De plus, vous et vos passagers pourriez être éjectés de l'embarcation.
- Comme toute embarcation, ce bateau n'a pas de freins. La distance de freinage dépend de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation. Exercez-vous à arrêter et à accoster dans un endroit sécuritaire et peu fréquenté pour vous donner une idée des distances de freinage dans diverses conditions.
- Il peut être nécessaire de maintenir ou d'augmenter sa vitesse pour éviter une collision.

Navigation sécuritaire

- Gardez toujours à l'esprit que moins il y a d'accélération, plus l'embarcation est difficile à diriger et qu'on ne peut plus la diriger quand le moteur est éteint. Il faut de l'accélération pour diriger.
- Même si l'embarcation peut atteindre une vitesse élevée, il est recommandé de ne naviguer à grande vitesse que dans les endroits permis et lorsque les conditions sont idéales. Conduire à grande vitesse exige de meilleures habiletés et augmente les risques de blessures.
- En eau peu profonde, faites preuve de prudence et avancez lentement. Entrer en collision avec le fond ou arrêter brusquement peut causer des blessures. La turbine pourrait également aspirer puis éjecter des débris, ce qui pourrait blesser des gens, endommager la turbine ou d'autres objets.

- Ne pas se servir de la marche arrière (s’il y a lieu) pour arrêter. Vous ou vos passagers pourriez être projetés vers l’avant ou éjectés brusquement de l’embarcation.

Recommandations au conducteur et aux passagers

- Ne pas démarrer ou conduire l’embarcation s’il y a quelqu’un sur la plate-forme de bronzage ou d’embarquement, ou dans l’eau à proximité du bateau. L’eau et les débris projetés par la turbine peuvent causer de graves blessures.
- Avant de démarrer le bateau et de naviguer, le conducteur et les passagers doivent être bien assis. Indiquer aux passagers d’utiliser les poignées et les ceintures.
- Avec un bateau sport, accélérer progressivement quand on transporte un passager. Une accélération brusque peut faire perdre l’équilibre ou la prise du passager, qui pourrait se frapper sur le bateau ou être éjecté. Informez vos passagers que vous vous préparez à accélérer et assurez-vous qu’ils peuvent anticiper l’accélération.

Manoeuvrabilité et remorquage

- Ne pas surcharger l’embarcation ou prendre plus de passagers que permis. La surcharge compromet la manoeuvrabilité, la stabilité et la performance.
- Ne pas ajouter d’accessoires ou d’équipement qui peuvent nuire à votre maîtrise de l’embarcation.
- Quand on transporte un passager, qu’on remorque un skieur ou un planchiste, l’embarcation se comporte différemment, ce qui exige de meilleures aptitudes de la part du conducteur.
- Voir à la sécurité des passagers et des personnes qu’on remorque, et respecter leurs limites.

- Quand on remorque un skieur ou autre, un passager doit surveiller la personne remorquée; ne pas aller plus vite que nécessaire et suivre les recommandations de celui qui surveille. Sauf en cas de nécessité absolue, ne pas prendre de virages brusques ou serrés. Conserver une distance sécuritaire avec les quais, les nageurs, les embarcations, etc.
- Se servir d’une corde de remorquage assez longue et du bon diamètre et s’assurer qu’elle est bien fixée au bateau. Certains bateaux sport sont, ou peuvent être, équipés d’un poteau de fixation conçu pour le remorquage. Attention, celui-ci pourrait causer des blessures si quelqu’un tombe dessus.

Souvenez-vous

- Tout le monde gagne à se servir de sa tête!

Inspections volontaires

Les fonctionnaires chargés de la navigation dans plusieurs provinces ou les auxiliaires de la garde côtière font des inspections gratuites de votre embarcation. Ils en profitent pour vérifier la conformité avec les normes de sécurité et les règles touchant l’équipement de sécurité requis. Vous pouvez vous soumettre volontairement à cette inspection; on vous accordera du temps pour faire les modifications nécessaires sans risque de poursuite. Vérifiez auprès de l’agence concernée dans votre province ou communiquez avec la garde côtière pour plus de renseignements.

Cours de sécurité nautique

La Garde côtière canadienne et des fournisseurs de cours agréés offrent plusieurs cours de sécurité nautique chaque année. Pour connaître l’horaire des cours, communiquer avec la ligne de renseignements nautiques au 1 800 267-6687 au Canada (ou avec la BOAT/U.S. Foundation au 1 800 336-BOAT (2628) aux États-Unis). Une preuve de compétence est exigée dans presque toutes les provinces.

Sports nautiques

AVERTISSEMENT

Évitez les blessures! Votre bateau n'est pas conçu pour tirer un parachute, un cerf-volant, un planeur ou tout autre dispositif pouvant s'élever dans les airs, et ne doit pas être utilisé à ces fins. Utilisez le bateau seulement pour des sports nautiques appropriés.

AVERTISSEMENT

Le «**surf à la traîne**» est un sport très dangereux. La personne qui le pratique se trouve près de l'arrière du bateau, en contact direct avec les gaz d'échappement. Un empoisonnement au monoxyde de carbone peut en résulter, ce qui se traduirait par une confusion mentale, des étourdissements, de la somnolence ou un évanouissement. Une exposition au monoxyde de carbone combinée à la pratique de cette activité sans gilet de sauvetage (VFI) fait du surf à la traîne un sport très risqué et potentiellement mortel.

Faire du ski et de la planche nautique, ou faire une balade dans son bateau gonflable tiré par un bateau sport, sont des activités populaires. Quand on fait des activités nautiques, tant le conducteur que les participants doivent user de prudence. Si vous n'avez encore jamais remorqué quelqu'un avec votre bateau, il serait bon que vous passiez quelques heures avec un conducteur expérimenté pour l'observer, apprendre et vous exercer. Il faut être conscient du niveau d'expérience et d'habileté de la personne qu'on remorque. Il doit y avoir un surveillant à bord pour observer celui qui est à l'eau; cela permet au conducteur de se concentrer sur la conduite du bateau.

Le surveillant et le conducteur ne doivent pas perdre de vue la corde qui sert à remorquer. Si la corde se distend, elle peut s'enrouler autour de personnes ou d'objets, surtout quand on fait un virage serré ou qu'on tourne en rond, et causer de graves blessures.

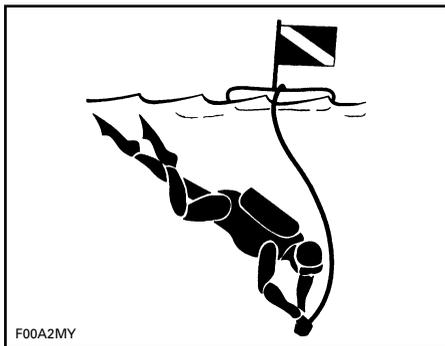
Toute personne qui pratique des sports nautiques doit suivre ces règles:

1. Les personnes qui ne savent pas nager ne devraient pas participer à des sports nautiques.
2. Porter un VFI homologué. Un VFI bien conçu permet d'empêcher une personne inconsciente de couler. Un gilet de sauvetage de type IV est un VFI approuvé et approprié.
3. Un surveillant à bord doit observer la personne qui se fait remorquer et informer le conducteur des signaux qu'elle envoie. Le conducteur doit regarder en avant et se concentrer sur la conduite du bateau.
4. Respectez les autres plaisanciers.
5. S'occuper sans délai de toute personne qui tombe à l'eau. Une personne à l'eau est vulnérable et les autres embarcations peuvent ne pas la voir.
6. Pour approcher une personne à l'eau, mettez-vous face au vent. Éteindre les moteurs avant d'être trop près de la personne.
7. Éteindre les moteurs et jeter l'ancre avant de se mettre à l'eau.
8. Pratiquez les sports nautiques dans des endroits sécuritaires. Restez à l'écart des autres bateaux, des canaux, des endroits interdits d'accès, des nageurs, des voies navigables très fréquentées et des obstacles submergés.
9. Ne nager que dans les endroits reconnus comme sécuritaires. Ces endroits sont délimités par des bouées. Ne pas nager seul ou la nuit.



BOUÉE QUI DÉLIMITE UNE AIRE DE BAINNADE

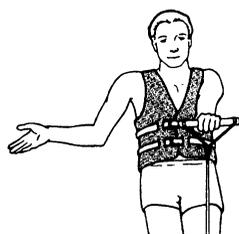
10. Ne faites pas de ski nautique entre le coucher et le lever du soleil. C'est une pratique illégale dans plusieurs provinces.
11. Ne pas conduire le bateau directement derrière un skieur ou autre. À 40 km/h (25 mph), un bateau rattrape une personne tombée à l'eau 60 m (200 pi) plus loin en 5 secondes.
12. Quand quelqu'un est dans l'eau à proximité du bateau, éteindre les moteurs et retirer la clé de contact.
13. Se tenir à au moins 45 m (150 pi) d'une bouée de plongée.



BOUÉE DE PLONGÉE

⚠ AVERTISSEMENT

Évitez les blessures! Ne laissez personne s'approcher des turbines ou des grilles d'admission, même si les moteurs sont éteints. Les cheveux longs, les vêtements amples, les sangles de VFI, etc., peuvent se prendre dans les pièces mobiles, ce qui peut causer des blessures ou la noyade. En eau peu profonde, les coquillages, le sable, les cailloux peuvent être aspirés et éjectés par la turbine.



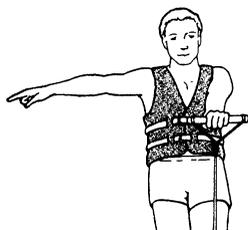
PLUS VITE -
Paume vers le haut.



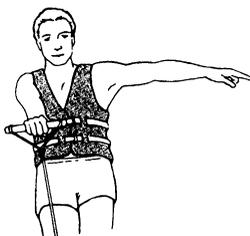
MOINS VITE -
Paume vers le bas.



BONNE VITESSE -
Bras levé - index et pouce
se touchent.



TOURNER À DROITE -
Bras droit allongé.



TOURNER À GAUCHE -
Bras gauche allongé.



RETOURNER AU QUAÏ -
Bras pointé vers l'eau en
faisant des cercles.



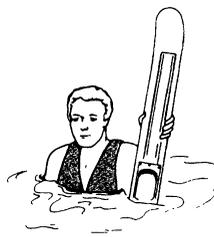
COUPER LE MOTEUR -
Main en travers
de la gorge.



ARRÊTER -
Bras levé, paume
vers l'avant.



TOUT VA BIEN -
APRÈS UNE CHUTE -
Mains jointes
au-dessus de
la tête.



VENEZ ME CHERCHER
OU ATTENTION
SKIEUR À L'EAU -
Un ski debout sortant
de l'eau.

F00A2NL

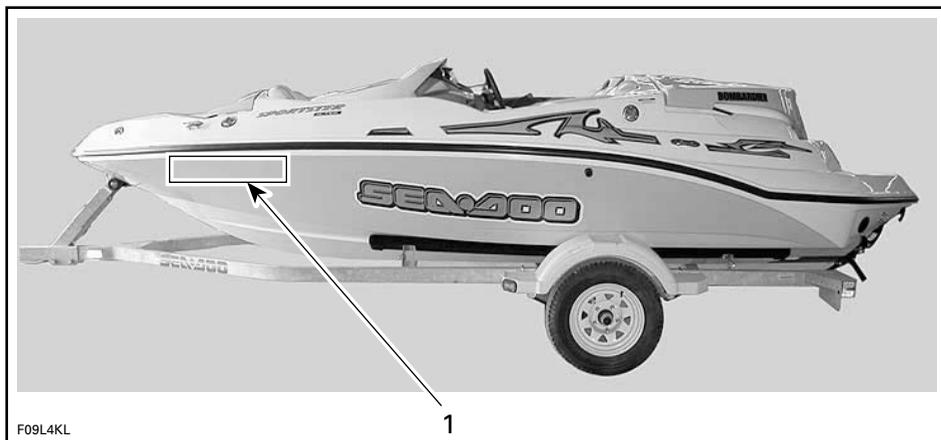
SKI NAUTIQUE — SIGNAUX

Pour plus de renseignements sur le ski nautique, consulter le site Ski nautique Canada au www.waterski.ca.

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

En vertu des lois fédérales, tous les bateaux doivent être enregistrés et numérotés. Étant donné qu'il n'y a pas tellement d'espace pour mettre en évidence le numéro d'enregistrement, placer ce dernier conformément à l'illustration suivante. Il doit y avoir un numéro d'enregistrement de chaque côté du bateau.



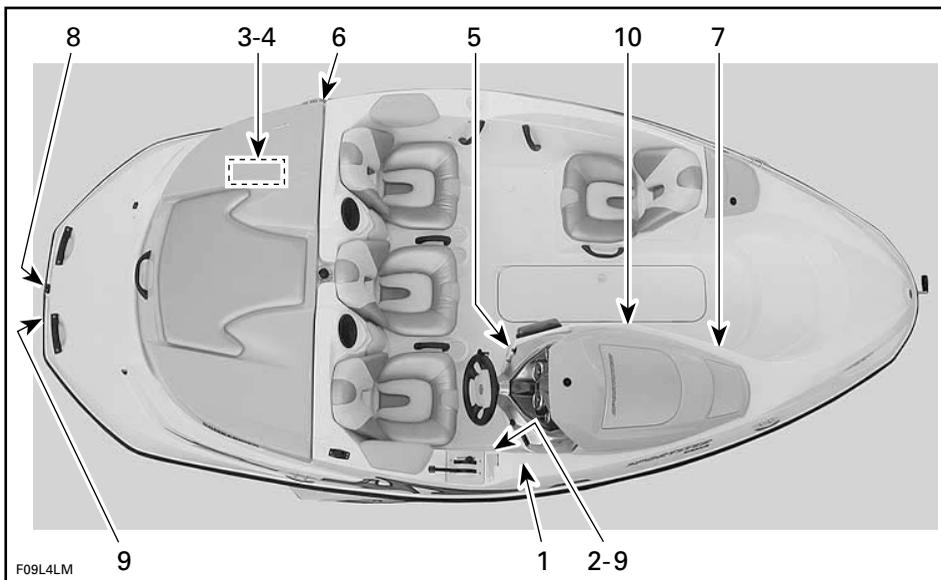
TYPIQUE

1. Emplacement du numéro d'enregistrement

EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre bateau. Si elles se décollent ou sont endommagées, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Bien lire les étiquettes suivantes avant d'utiliser le bateau.



Étiquette 1

⚠ AVERTISSEMENT

Lire les étiquettes d'avertissement et le Guide du conducteur avant d'utiliser le véhicule. Des blessures graves ou même le décès peuvent survenir si ces avertissements sont ignorés ou si on utilise ce bateau sport de façon inappropriée.

La puissance de ce bateau sport peut surpasser de loin celle d'autres embarcations du genre.

- Vérifier le fonctionnement et la position de la direction et des leviers d'accélérateur et de changement de vitesse avant de démarrer le ou les moteurs.
- La maîtrise directionnelle diminue quand on réduit la vitesse et devient nulle si on arrête le moteur.
- Éviter d'éclabousser les gens ou de sauter les vagues.
- Les occupants doivent toujours porter un VFI approuvé et un vêtement protecteur recommandé.
- Ne pas utiliser l'embarcation si les passagers ne sont pas bien assis, s'ils ne se tiennent pas aux poignées de maintien ou si la vue est obstruée. Quand le bateau est en marche, ne permettre aux passagers de s'asseoir que sur l'un des sièges identifiés dans le Guide du conducteur.
- Bien fixer le cordon de sécurité à son VFI.
- Se tenir à bonne distance des autres plaisanciers. Suivre tous les règlements en vigueur.

F13L1UL

Étiquette 2

FABRIQUÉ AUX ÉTATS-UNIS BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA

CAPACITÉS MAXIMALES

4 PERSONNES OU 325 kg/715 lb
PASSAGERS, MATÉRIEL DE 325 kg/715 lb

CE BATEAU EST CONFORME AUX NORMES DE SÉCURITÉ DES ÉTATS-UNIS
ET DU CANADA EN VIGUEUR À LA DATE D'HOMOLOGATION

CE CATÉGORIE DE LA CONCEPTION DU BATEAU: **C**

F04LAHY

Étiquette 3

**PUISANCE MAXIMALE
PERMISE DU MOTEUR
DE L'EMBARCATION:**

138.5 KW

F04LB5Y

TYPIQUE — VOIR L'ÉTIQUETTE SUR LE BATEAU

Étiquette 4

⚠ AVERTISSEMENT

- Enlever la batterie du bateau avant de la charger.
- Ne pas trop charger la batterie.
- Un chargement excessif pourrait faire exploser la batterie.

F13L1MY

Étiquette 5

⚠ AVERTISSEMENT

Les vapeurs d'essence peuvent exploser, causant des blessures ou le décès. Avant de démarer le moteur, actionner le ventilateur 5 minutes et vérifier si la cale du compartiment-moteur présente des vapeurs d'essence.

F13L1SY

Étiquette 6

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter les blessures graves ou le décès en cas d'incendie ou d'explosion

- Arrêter le moteur et maintenir le bateau au niveau avant de faire le plein.
- Ouvrir lentement le bouchon du réservoir d'essence pour libérer la pression.
- Éviter de trop remplir.
- Vérifier régulièrement si le système d'alimentation présente des fuites.
- Utiliser une essence ordinaire sans plomb et vérifier le niveau d'huile.

F13L1NY

Étiquette 7

⚠ AVERTISSEMENT

Ceci n'est pas un siège. Ne pas s'y asseoir quand l'embarcation est en marche.

F13L1RY

Étiquette 8

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter les blessures graves ou le décès:

- Arrêter le ou les moteurs avant d'utiliser la plate-forme d'embarquement.
- Ne pas se tenir près des tuyères ou des grilles d'admission. Tenir aussi les vêtements et les cheveux à l'écart pour éviter tout coincement qui pourrait causer la noyade ou l'empoisonnement au monoxyde de carbone.

F13L1OY

Étiquette 9

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement du moteur renferment du monoxyde de carbone pouvant s'accumuler dans et autour du bateau (sous le toit bimini, dans le cockpit, etc.). Ce gaz peut être nocif ou fatal s'il est inhalé. Assurer une ventilation adéquate dès qu'un moteur tourne.

F13L1QL

Étiquette 10



Étiquette 11

▲ AVERTISSEMENT

Une utilisation inadéquate de la structure de remorquage peut entraîner des blessures graves ou le décès.

- N'utiliser la structure que pour pratiquer la planche ou le ski nautique.
- Éviter que le câble de remorquage ne pende ou ne s'entremêle aux occupants, au bateau ou au moteur.
- Ne fixer le câble de remorquage qu'au point de fixation central.
- Ne remorquer qu'une personne à la fois.
- Ne pas monter ou s'asseoir sur la structure ni sauter à partir de celle-ci.

F13L1PL

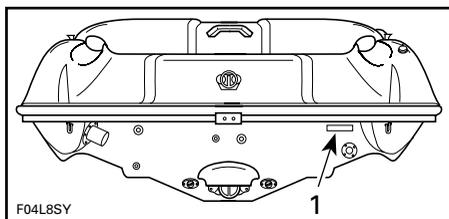
STRUCTURE DE REMORQUAGE — EN OPTION

NUMÉROS D'IDENTIFICATION

Les principaux composants du bateau (coque et moteurs) sont identifiés par des numéros de série différents. Il peut être nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour pouvoir faire une réclamation de garantie ou pour retracer le bateau en cas de vol.

Coque

Le numéro d'identification de la coque (N.I.C.) se trouve du côté droit du tableau.



TYPIQUE

1. Numéro d'identification de la coque (N.I.C.)

Moteurs 4-TEC^{MC}

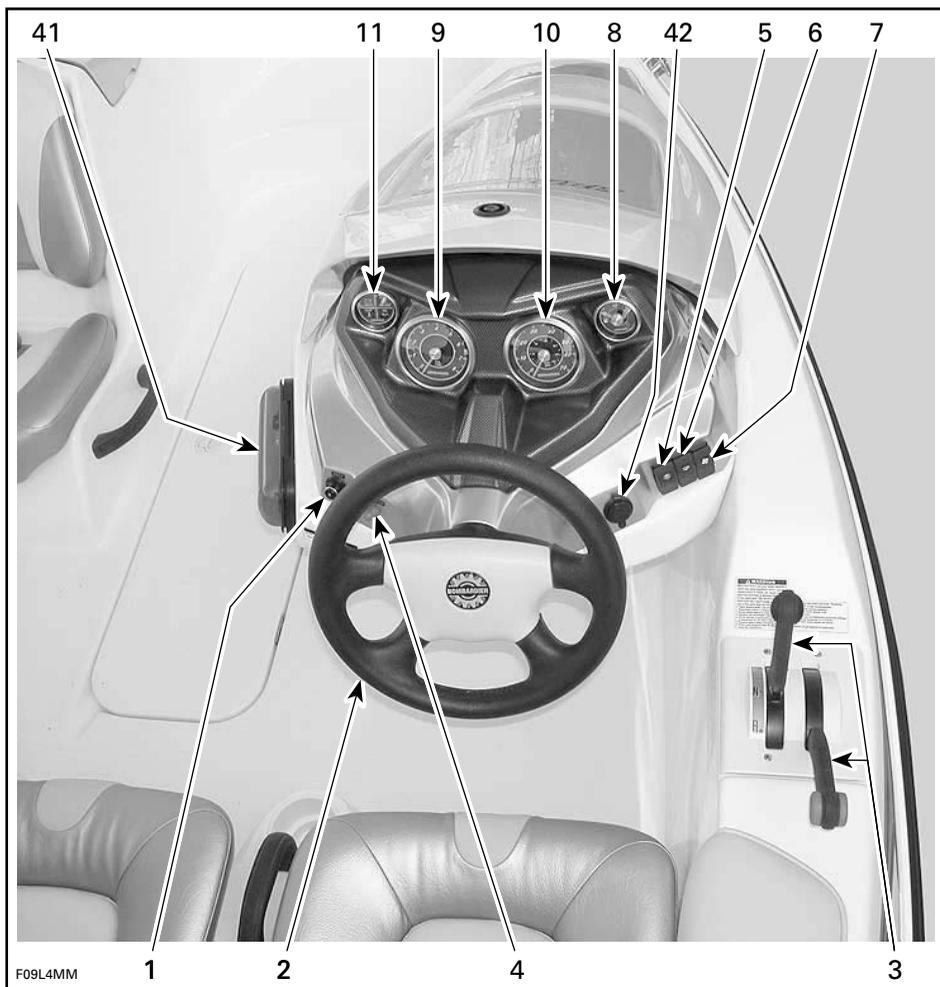
Le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) se trouve sur le carter supérieur du côté MAGNETO.



1. Numéro d'identification du moteur (N.I.M.)

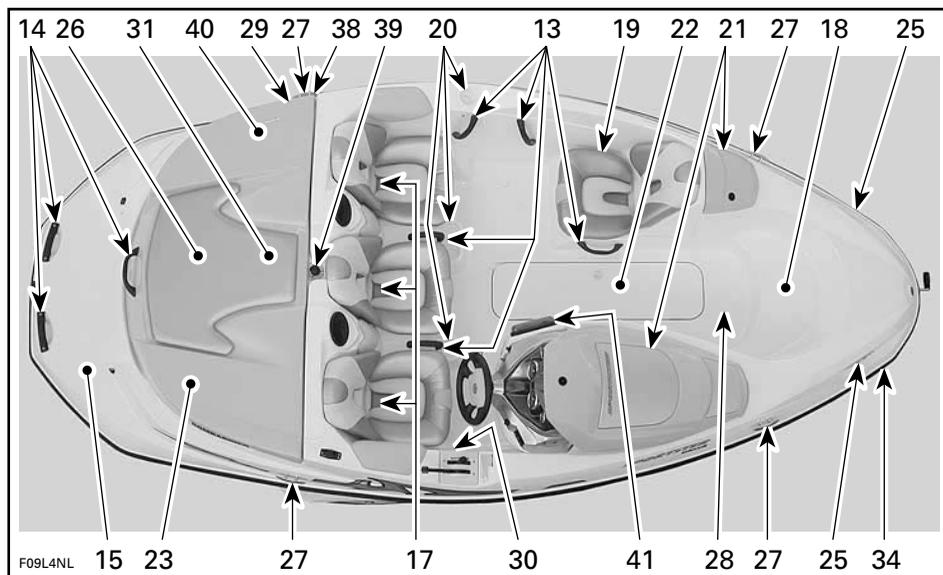
EMPLACEMENT DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS

Cockpit

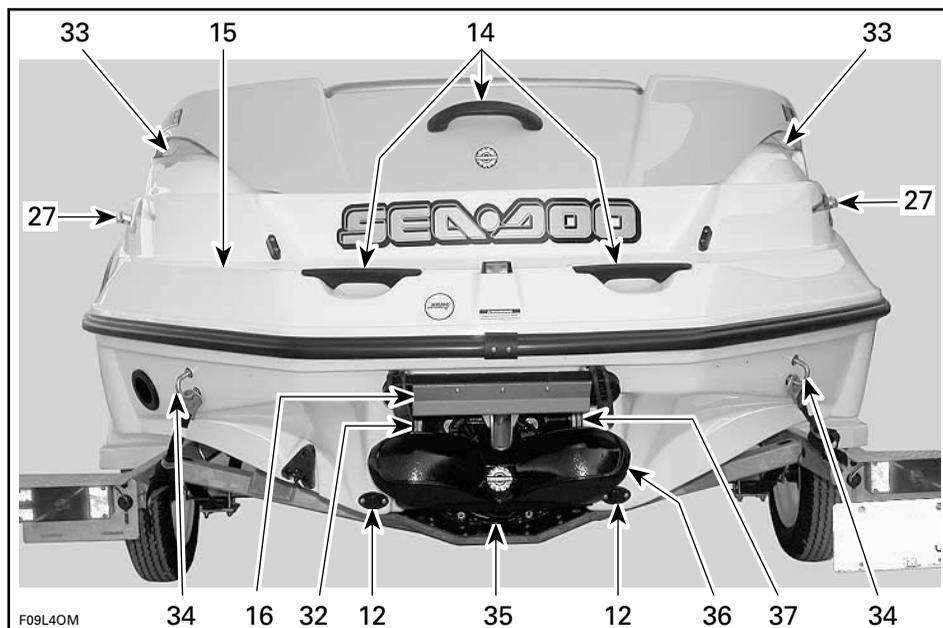


VUE DU COCKPIT

Vue d'ensemble



TYPIQUE



TYPIQUE

1. Cordon de sécurité (interrupteur coupe-circuit du moteur)
2. Volant
3. Levier d'accélérateur/levier sélecteur
4. Bouton de démarrage/d'arrêt et interrupteur d'allumage
5. Interrupteur des feux de navigation
6. Interrupteur de la pompe de cale
7. Interrupteur du ventilateur de cale
8. Indicateur de niveau d'essence
9. Tachymètre
10. Indicateur de vitesse
11. Groupe de voyants
12. Bouchons de vidange de la cale
13. Poignées de maintien
14. Poignée(s) de maintien arrière
15. Plate-forme d'embarquement
16. Échelle
17. Sièges
18. Marche d'embarquement avant
19. Siège de l'observateur
20. Porte-gobelets
21. Compartiment de rangement avant
22. Compartiment de rangement du pont
23. Compartiment de rangement arrière
24. Admission d'eau de la turbine (non illustrée)
25. Feux de proue
26. Feu de poupe amovible (non illustré)
27. Taquets d'amarre
28. Pont
29. Bouchon du réservoir d'essence
30. Orifice de vidange du pont
31. Bouchon de remplissage d'huile (sur le moteur)
32. Raccords de rinçage
33. Conduits de ventilation
34. Oeillets de proue et de poupe
35. Tuyère de turbine
36. Déфлекteur de marche arrière
37. Clapet de cale
38. Aération du réservoir d'essence
39. Dispositifs de fixation pour sports nautiques
40. Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie
41. Radio AM/FM et lecteur de CD
42. Prise de 12 volts

FONCTIONS DES COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS

1) Cordon de sécurité (interrupteur coupe- circuit du moteur)

⚠ AVERTISSEMENT

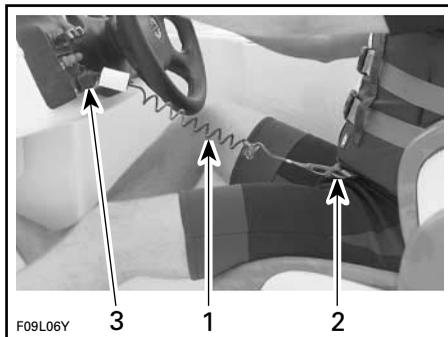
Utiliser le cordon de sécurité lorsqu'on conduit le bateau.

Pour être complètement opérationnel, le cordon de sécurité doit être bien branché à son interrupteur.

Le moteur s'arrête lorsqu'on débranche le cordon de sécurité de l'interrupteur. Fixer le cordon au vêtement de flottaison individuel (VFI) du conducteur, puis brancher le capuchon à l'interrupteur avant de démarrer le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Remplacer le cordon de sécurité s'il est lâche ou ne tient plus sur l'interrupteur.



TYPIQUE

1. Cordon de sécurité
2. Le fixer au V.F.I.
3. Le brancher à l'interrupteur du cordon de sécurité

⚠ AVERTISSEMENT

Le contrôle directionnel est diminué en décélération et nul lorsque le moteur est arrêté. Enlever le cordon de sécurité lorsque le bateau n'est pas utilisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas lubrifier la borne du cordon de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Bien qu'il soit possible d'arrêter le moteur en appuyant sur le bouton de démarrage/d'arrêt, il est recommandé de débrancher le cordon de sécurité lorsqu'on arrête le moteur.

Système de contrôle

Pour venir en aide au conducteur lorsqu'il utilise l'embarcation, un système contrôle certaines pièces du bateau et envoie des signaux sonores qui l'avertissent d'une situation particulière. Le tableau suivant indique les signaux codés qui concernent le cordon de sécurité. Pour connaître les autres codes, voir la section DIAGNOSTIC DES PANNES.

NOMBRE DE BIPS	CAUSE POSSIBLE	SOLUTION
2 courts bips (lors de l'installation du cordon de sécurité sur la borne du système de sécurité).	<ul style="list-style-type: none"> Le cordon de sécurité fonctionne bien (bon contact et capuchon adéquat). 	<ul style="list-style-type: none"> On peut démarrer le moteur normalement.
1 long bip (lors de l'installation du cordon de sécurité sur la borne du système ou en appuyant sur le ou les boutons de démarrage/d'arrêt dans certains cas).	<ul style="list-style-type: none"> Mauvaise connexion entre le capuchon et la borne du système de sécurité. Cordon de sécurité inadéquat. Capuchon du cordon de sécurité sale. Défectuosité de l'interface ou du faisceau de fils. 	<ul style="list-style-type: none"> Enlever puis remettre le cordon de sécurité sur la borne du système de sécurité. Deux courts «bips» se feront entendre, ce qui signifie que le système est prêt pour le démarrage du moteur. Utiliser le cordon de sécurité programmé pour le bateau. S'il ne fonctionne pas, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. Nettoyer. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Système de sécurité à encodage numérique (DESS)

Le capuchon du système de sécurité à encodage numérique contient un circuit électronique qui renferme un numéro de série unique.

Ce cordon ne peut être utilisé sur une autre embarcation, de même qu'on ne peut utiliser son propre cordon sur une autre embarcation.

Cependant, le système de sécurité à encodage numérique est d'une grande flexibilité. Il est possible d'acheter un cordon de sécurité supplémentaire et de le programmer pour son embarcation. Pour faire programmer un cordon supplémentaire, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Lorsqu'on arrête le moteur avec le bouton de démarrage/d'arrêt pendant que le cordon de sécurité est encore branché à la borne, on peut redémarrer pendant les 10 minutes suivantes (environ) en appuyant sur le bouton de démarrage/d'arrêt. Après cet intervalle, il faut exercer une légère pression sur la borne avec le capuchon du cordon de sécurité. Deux courts «bips» se feront entendre, ce qui signifie que le système est prêt pour le démarrage du moteur.

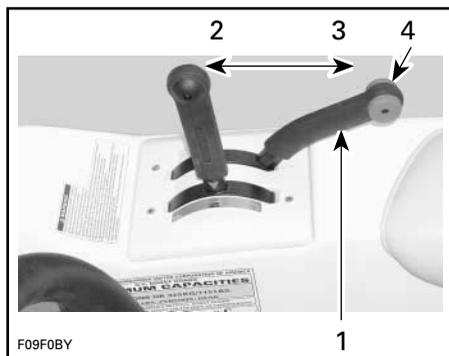
2) Volant

Le volant commande la direction du bateau. Quand on tourne le volant dans le sens horaire, le bateau se dirige vers la droite et quand on le tourne dans le sens contraire, le bateau se dirige vers la gauche.

3) Levier d'accélérateur/levier sélecteur

Levier d'accélérateur

L'embarcation accélère lorsqu'on pousse le levier vers l'avant. Lorsqu'on ramène complètement le levier, le moteur revient au ralenti et le bateau s'arrête graduellement grâce à la résistance de l'eau.



TYPIQUE

1. Accélérateur
2. Augmente la vitesse
3. Diminue la vitesse
4. Régime de ralenti

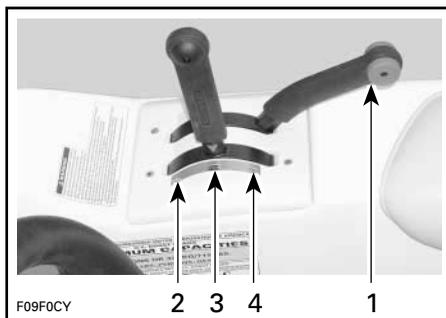
Levier sélecteur

Ce levier a trois positions:

- marche avant
- point mort
- marche arrière.

Pour changer de vitesse, le levier d'accélérateur doit être complètement ramené à la position de ralenti.

Pour démarrer le moteur, mettre le levier sélecteur au point mort.

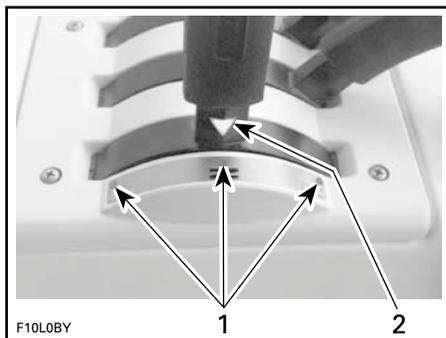


TYPIQUE — LEVIER SÉLECTEUR

1. Ramener le levier d'accélérateur à la position de ralenti (vers l'arrière) pour changer de vitesse
2. Marche avant
3. Point mort
4. Marche arrière

ATTENTION: Ne pas forcer le levier. S'assurer que le levier d'accélérateur est à la position de ralenti.

REMARQUE: Pour faciliter l'utilisation du levier, aligner la flèche avec le point approprié (la marche avant, le point mort ou la marche arrière).



TYPIQUE

1. Points de sélection
2. Flèche sur le levier sélecteur

AVERTISSEMENT

Utiliser le levier sélecteur seulement lorsque le moteur tourne au ralenti et que le bateau est complètement arrêté.

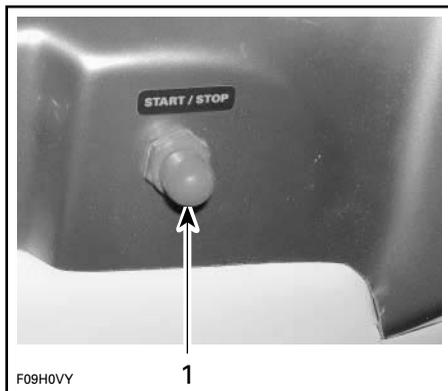
AVERTISSEMENT

N'utiliser la marche arrière qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on recule en eau peu profonde, s'assurer qu'il n'y a aucun obstacle ni aucune personne, notamment un enfant, derrière le bateau.

ATTENTION: Ne jamais faire tourner le moteur à haut régime en marche arrière.

4) Bouton de démarrage/d'arrêt et interrupteur d'allumage

Ce bouton-poussoir a deux fonctions: démarrer et arrêter le moteur.



TYPIQUE

1. Bouton de démarrage/d'arrêt

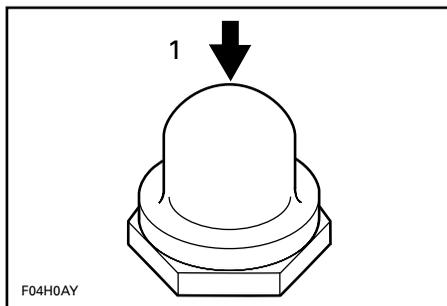
Démarrage

AVERTISSEMENT

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement peut s'accumuler dans le bateau ou à proximité (sous le toit bimini, dans le cockpit, etc.). Le CO peut être nocif ou mortel si on en respire. S'assurer que la ventilation est adéquate lorsque le ou les moteurs tournent.

Le levier sélecteur doit être au point mort et le cordon de sécurité sur la borne du système de sécurité pour permettre au moteur de démarrer.

Pour démarrer le moteur, appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt et le relâcher dès qu'il est en marche.



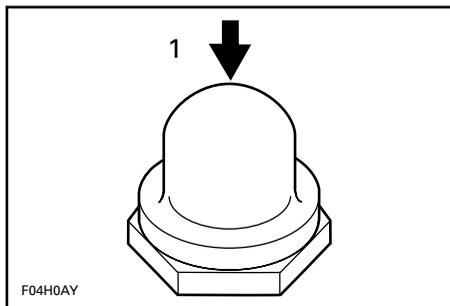
1. Utiliser le bouton de démarrage lorsque le moteur n'est PAS déjà en marche

Arrêt

AVERTISSEMENT

Bien qu'il soit possible d'arrêter le moteur avec le bouton de démarrage/d'arrêt, il est fortement recommandé de tirer plutôt sur le cordon de sécurité. Adopter cette bonne habitude dès le début.

Quand on appuie sur le bouton, le moteur s'arrêtera s'il est en marche.



1. Utiliser le bouton d'ARRÊT lorsque le moteur est en marche

⚠ AVERTISSEMENT

Il n'y a pas de contrôle directionnel lorsque le moteur est arrêté.

5) Interrupteur des feux de navigation

Cet interrupteur a trois positions: «NAV», «OFF» et «ANC».

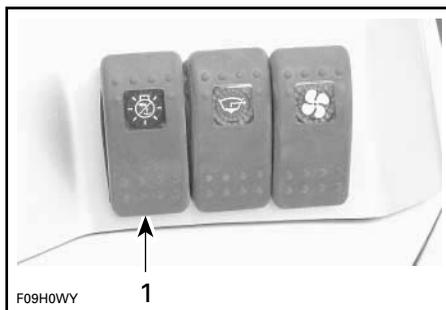
«ANC»: Allume le feu de mouillage lorsque le bateau est ancré. Seul le feu arrière est allumé.

«OFF»: Éteint tous les feux.

«NAV»: Allume les feux de proue et de poupe, en plus d'éclairer l'indicateur.

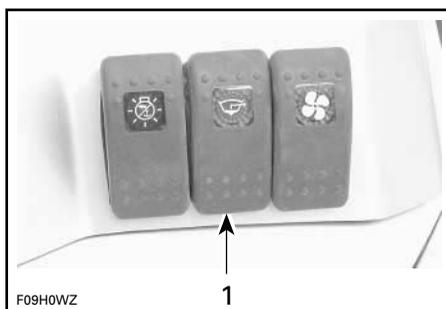
⚠ AVERTISSEMENT

Toujours utiliser les feux de navigation entre le coucher et le lever du soleil ou lorsque la visibilité est réduite. S'assurer que le feu de poupe est installé. Se référer au passage FEU DE POUPE AMOVIBLE pour en connaître l'emplacement et les instructions d'installation.



1. Interrupteur de feux de navigation

6) Interrupteur de la pompe de cale



1. Interrupteur de la pompe de cale

Cet interrupteur a deux positions: «OFF» et «cale».

Mettre l'interrupteur à «cale» pour activer manuellement la pompe (après un nettoyage, un remisage, etc.).

Mettre l'interrupteur à «OFF» une fois l'opération terminée.

ATTENTION: Ne pas utiliser la pompe trop longtemps si la cale est sèche, car la batterie s'épuisera.

La pompe de cale peut fonctionner sans que le cordon de sécurité soit branché.

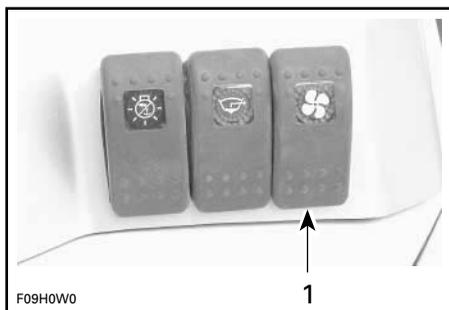
ATTENTION: Arrêter la pompe lorsque la cale est sèche ou avant d'accélérer. La pompe de cale passera en mode automatique.

Pompe de cale automatique

Une pompe automatique évacuera l'eau de la cale. Une sonde de niveau d'eau détecte l'eau, ce qui met la pompe en marche. Lorsque toute l'eau est évacuée, la pompe s'éteint automatiquement. Ce mode automatique fonctionne en tout temps, que le cordon de sécurité soit branché ou non à la borne du système de sécurité et que le moteur soit ou non en marche.

ATTENTION: Si l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «OFF» lorsque l'embarcation est amarrée, la pompe de cale ne pourra se mettre en marche même si le niveau d'eau augmente dans la cale.

7) Interrupteur du ventilateur de cale



1. Interrupteur du ventilateur de cale

Cet interrupteur a deux positions: «OFF» et VENTILATEUR. Lorsqu'on l'actionne, le ventilateur permet d'aérer le compartiment moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire fonctionner le ventilateur au moins 5 minutes avant de démarrer le moteur; l'éteindre lorsque le régime du moteur est supérieur à la vitesse de ralenti. L'utilisation du ventilateur de cale ne remplace pas l'odorat pour détecter les vapeurs d'essence.

Si on utilise le ventilateur de cale pendant une période prolongée et que le moteur n'est pas en marche, la batterie risque de se décharger.

Arrêter le ventilateur avant d'utiliser le bateau.

8) Indicateur de niveau d'essence

Indicateur de niveau d'essence

Cet indicateur analogique est sur le tableau de bord et indique la quantité d'essence dans le réservoir lorsque le moteur fonctionne.

L'indicateur s'allume dès que les feux de navigation sont allumés.

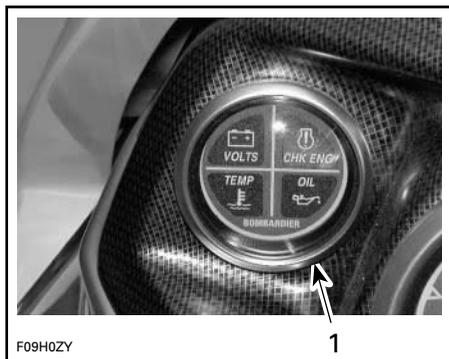


INDICATEUR DE NIVEAU D'ESSENCE

Voyant de pression d'huile

Situé à même le groupe de voyants, ce voyant s'allume lorsque la pression d'huile du moteur est basse ou élevée. Vérifier l'huile le plus tôt possible. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo si le voyant demeure allumé.

ATTENTION: Ne jamais laisser tourner un moteur qui manque d'huile. Cela pourrait l'endommager sérieusement.



TYPIQUE

1. Groupe de voyants

9) Tachymètre

Le tachymètre analogique indique la vitesse de rotation du moteur en tours par minute (tr/mn). Multiplier la lecture par 1000 pour connaître le régime réel.

Les indicateurs s'illuminent dès que les feux de navigation s'allument.



TYPIQUE

10) Indicateur de vitesse

L'indicateur de vitesse analogique indique la vitesse du bateau en milles par heure (MPH) et en kilomètres par heure (km/h).

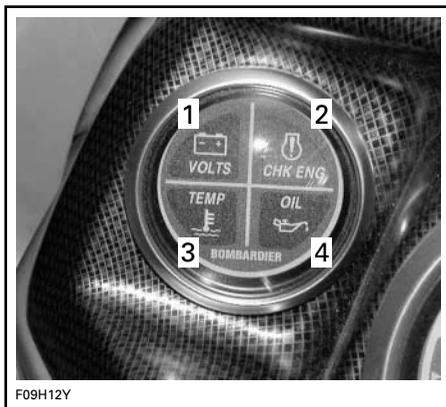
L'indicateur de vitesse s'illumine dès que les feux de navigation s'allument.

Une sonde installée sur le tableau du bateau envoie un signal à l'indicateur.



TYPIQUE — INDICATEUR DE VITESSE

11) Groupe de voyants



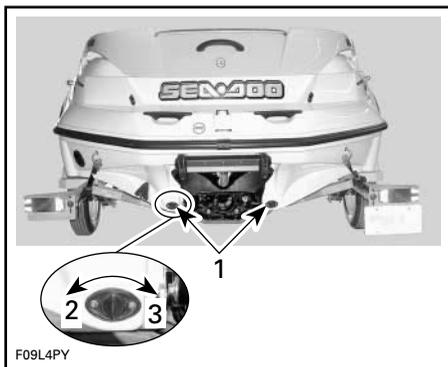
TYPIQUE

1. Batterie
2. Moteur
3. Température
4. Huile

12) Bouchons de vidange de la cale

Pour vidanger l'eau accumulée dans la cale, il suffit de dévisser ces bouchons.

Incliner légèrement le bateau vers l'arrière pour que la cale puisse se vider complètement.



TYPIQUE

1. Bouchons de vidange
2. Desserrer
3. Serrer

13) Poignées de maintien

Ces poignées offrent une bonne prise aux passagers.

ATTENTION: Ne jamais se servir des poignées de maintien pour remorquer quoi que ce soit ou pour soulever le bateau.

Pour savoir où sont les poignées de maintien, se reporter aux illustrations au début de cette section.

14) Poignée(s) de maintien arrière

Ces poignées de maintien offrent une bonne prise pour monter à bord du bateau.

ATTENTION: Ne jamais se servir des poignées de maintien pour remorquer quoi que ce soit ou pour soulever le bateau.

15) Plate-forme d'embarquement

Cette surface antidérapante facilite l'embarquement à l'arrière du bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser la plate-forme d'embarquement seulement lorsque le moteur est arrêté. Se tenir à l'écart du jet et de la grille d'admission.

16) Échelle



1. Échelle rétractable

L'échelle est située sous la plate-forme d'embarquement. Elle est pratique pour remonter à bord du bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur devrait être arrêté lorsqu'on utilise l'échelle. Se tenir à l'écart de la turbine ou de la grille d'admission. Une personne à la fois sur l'échelle. L'échelle ne doit jamais servir à tirer ni à remorquer le bateau, à plonger, à sauter à l'eau, à embarquer sur le bateau s'il n'est pas à l'eau ni pour toute autre activité pour laquelle elle n'a pas été conçue.

Tirer les attaches pour déverrouiller l'échelle.



- TYPIQUE**
1. Attaches

Glisser l'échelle vers l'arrière, puis pousser vers le bas.



TYPIQUE — ÉCHELLE ABAISSÉE

Pour ranger l'échelle, la lever complètement à l'horizontale, la glisser vers l'avant, puis fixer les deux attaches.

17) Sièges

Tous les passagers devraient être assis pendant une randonnée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas s'asseoir sur le rebord ni se tenir debout lorsque le bateau est en marche. En eau agitée, utiliser les poignées de maintien et les sièges.

18) Marche d'embarquement avant

Cette marche est située à l'avant de l'embarcation.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas s'asseoir sur cette marche, sauf si le bateau est arrêté.

⚠ AVERTISSEMENT

Cette marche n'est pas un siège. Ne pas s'y asseoir lorsque le bateau est en marche.

19) Siège de l'observateur

Situé à bâbord, ce siège orienté vers l'arrière est à l'intention de l'observateur lorsqu'on tire un skieur, un planchiste ou une bouée.

Utiliser les poignées de maintien au besoin.

⚠ AVERTISSEMENT

Il faut toujours un observateur lorsqu'on tire une bouée, un skieur ou un planchiste; conduire seulement à la vitesse nécessaire et suivre les directives de l'observateur.

20) Porte-gobelets

Ils sont très pratiques pour y mettre des boissons non alcoolisées.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne consommer aucune boisson alcoolisée à bord du bateau. Ne laisser aucune bouteille, canette, etc., dans les porte-gobelets lorsque le bateau circule à haute vitesse ou en eau agitée.

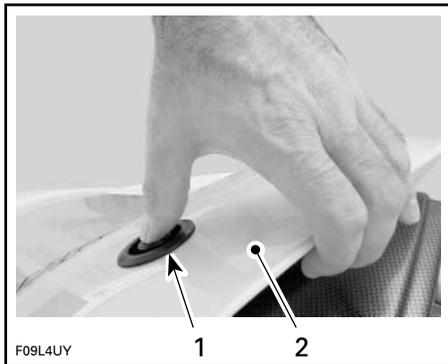
21) Compartiment de rangement avant

Ce compartiment étanche comporte une serrure et un panier amovible destiné à transporter des effets personnels. Le panier est l'endroit idéal pour ranger des bougies de rechange, une trousse de premiers soins, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais mettre d'objets lourds ou fragiles dans le panier de rangement. Ne jamais faire fonctionner l'embarcation lorsque le compartiment de rangement est ouvert.

Enfoncer le bouton pour déverrouiller le couvercle du compartiment de rangement. Soulever le couvercle jusqu'à la limite du dispositif de retenue. Le couvercle demeurera dans cette position en eau calme.



TYPIQUE

1. Enfoncer le bouton
2. Soulever

Le compartiment avant côté conducteur contient un logement permettant d'entreposer un extincteur approuvé.

L'extincteur (vendu séparément) doit être bien fixé dans son logement.

Conserver le *Guide du conducteur* dans un sac étanche à bord du bateau en tout temps.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas retirer le panier pour obtenir plus d'espace de rangement.

Abaisser le couvercle pour relâcher le mécanisme, puis le descendre lentement. Enfoncer solidement le couvercle pour le verrouiller dès qu'il parvient au verrou.

Vérifier régulièrement la solidité de la goupille de verrouillage du couvercle de rangement. La serrer au besoin, et s'assurer que le verrouillage est efficace.



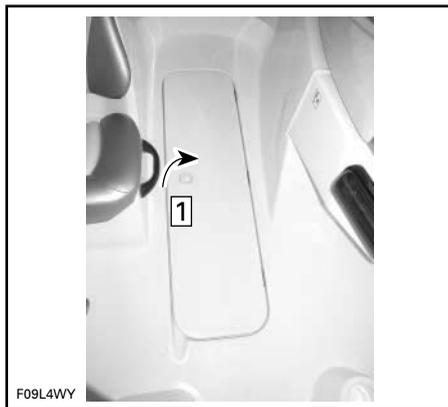
TYPIQUE — COMPARTIMENT DE RANGEMENT DU SIÈGE DE L'OBSERVATEUR

22) Compartiment de rangement du pont

Le compartiment de rangement du pont est l'endroit idéal pour remiser des skis nautiques, des avirons, l'ancre et sa corde, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais mettre d'objets lourds ou fragiles dans le panier de rangement. Ne jamais faire fonctionner l'embarcation lorsque le compartiment de rangement est ouvert.



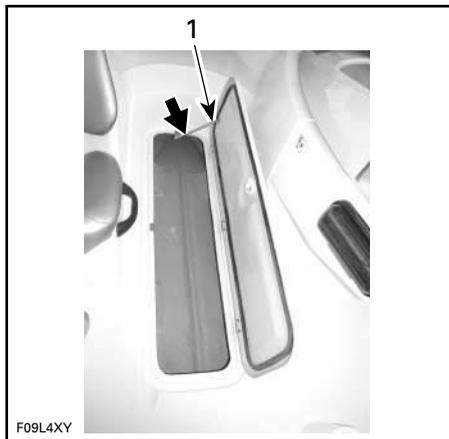
TYPIQUE

Étape **1**: Tirer le verrou et soulever le couvercle

Soulever la bague de verrouillage et ouvrir doucement le couvercle jusqu'à ce qu'il soit arrêté par le ressort.

Une fois complètement ouvert, le couvercle reste dans cette position lorsque le bateau est en eau calme.

Pour fermer le couvercle, appuyer légèrement sur le côté du ressort pour le déclencher, puis abaisser le couvercle.



TYPIQUE

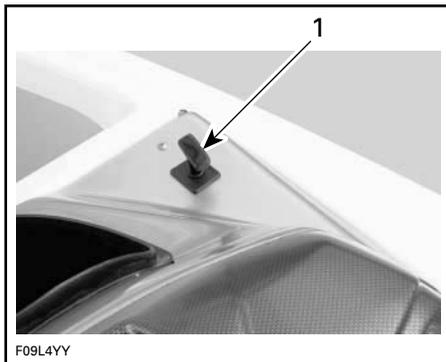
1. Appuyer légèrement ici pour déclencher le ressort

23) Compartiment de rangement arrière

Ce compartiment est très pratique pour remiser de gros objets. C'est l'endroit idéal pour ranger des vêtements de flottaison individuels (VFI) supplémentaires, des serviettes, de la nourriture, etc.

Tirer sur la poignée située sous le couvercle du compartiment de rangement avant pour libérer le couvercle du compartiment moteur. Ouvrir doucement jusqu'à ce qu'il s'arrête.

L'amortisseur complétera l'ouverture et empêchera le couvercle de se refermer.



TYPIQUE

1. Tirer sur la poignée

Panier de rangement

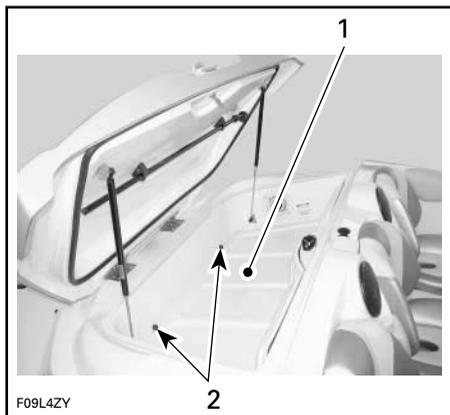
ATTENTION: Pour ne pas endommager le panier de rangement, son contenu ne doit pas excéder le POIDS LIMITE de 22.5 kg (50 lb).

On peut enlever le panier de rangement pour accéder au compartiment moteur. Prendre la poignée et soulever le panier vers l'arrière jusqu'à ce que les points d'ancrage se libèrent.

AVERTISSEMENT

Lorsque le panier de rangement est soulevé ou retiré, ne pas toucher aux pièces électriques quand on démarre le moteur ou quand il est en marche. Ne jamais laisser d'objets, de chiffons, d'outils, etc., dans le compartiment moteur ou dans la cale.

Pour remettre le panier de rangement en place, le placer sous ses points d'ancrage, l'abaisser doucement puis pousser vers le bas pour le verrouiller.



TYPIQUE

1. Panier du compartiment de rangement arrière
2. Panier sous ses points d'ancrage

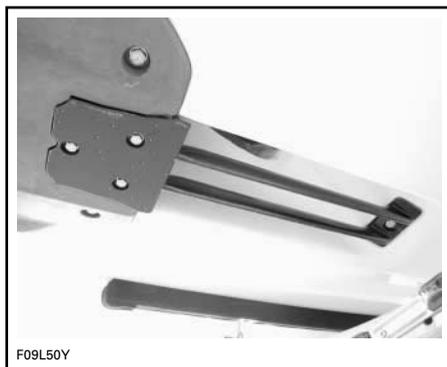
Pour le verrouiller, fermer énergiquement le couvercle du compartiment de rangement.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais mettre d'objets lourds ou fragiles dans le compartiment de rangement. Ne jamais faire fonctionner l'embarcation lorsque le compartiment de rangement arrière est ouvert.

24) Admission d'eau de la turbine

L'eau est aspirée dans cette ouverture par l'hélice; ainsi, moins de corps étrangers s'introduisent dans le système de propulsion.



TYPIQUE

⚠ AVERTISSEMENT

Se tenir éloigné de la grille d'admission lorsque le moteur tourne. Les cheveux longs, les vêtements amples ou les sangles de VFI peuvent s'emmêler dans les parties mobiles et provoquer de sérieuses blessures ou la noyade.

25) Feux de proue

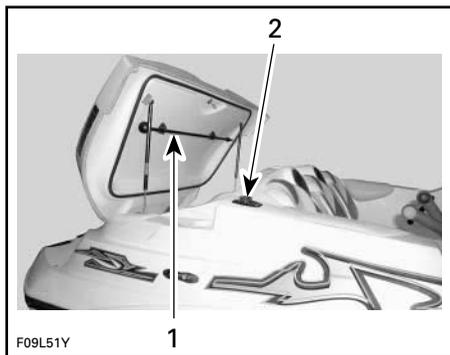
Il s'agit de feux obligatoires rouge et vert. Consulter le paragraphe **INTER-RUPTEUR DES FEUX** plus haut dans cette section.

26) Feu de poupe amovible

Ce feu de poupe blanc est obligatoire.

Il est recommandé de le conserver dans le compartiment de rangement arrière lorsqu'on ne l'utilise pas.

Pour enlever le feu de poupe du couvercle du compartiment, le tirer hors du couvercle. Pour le remettre, l'enfoncer dans son logement.

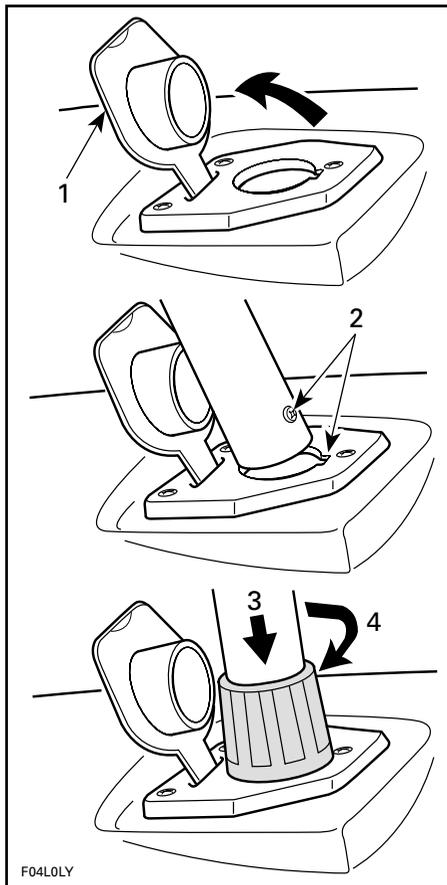


TYPIQUE

1. Remiser le feu de poupe ici
2. Installer le feu de poupe ici

Installation

- Soulever le capuchon du logement.
- Insérer le feu de poupe dans l'orifice de fixation du logement. Aligner la tête de vis du feu de poupe avec l'encoche du logement.
- Enfoncer fermement le feu dans l'orifice pour verrouiller les raccords.
- Glisser la bague de retenue vers le bas et la tourner jusqu'à ce qu'elle se verrouille.
- Vérifier si le feu fonctionne. Consulter le paragraphe **INTERRUPTEUR DES FEUX** plus haut dans cette section.



TYPIQUE

1. Soulever
2. Aligner la vis avec l'encoche
3. Glisser vers le bas
4. Tourner la bague pour la verrouiller

ATTENTION: S'assurer qu'il y a de la graisse diélectrique dans l'orifice de fixation du feu pour éviter la corrosion.

27) Taquets d'amarre

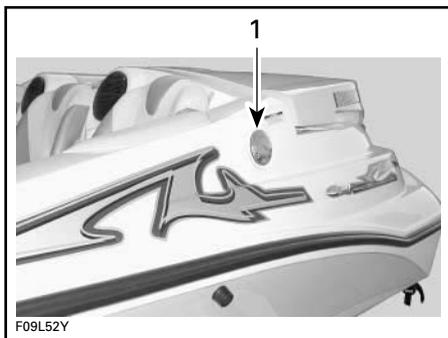
Dès que le bateau est au quai, il est recommandé de l'amarre avec des taquets d'amarre à l'avant et à l'arrière. L'usage des voies de quai et de bouées de protection est également recommandé afin de protéger le bateau.

ATTENTION: Ne jamais utiliser les taquets d'amarre pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever le bateau.

28) Pont

Surface plane du bateau; elle devrait toujours être propre et dégagée.

29) Bouchon du réservoir d'essence



1. Bouchon du réservoir d'essence

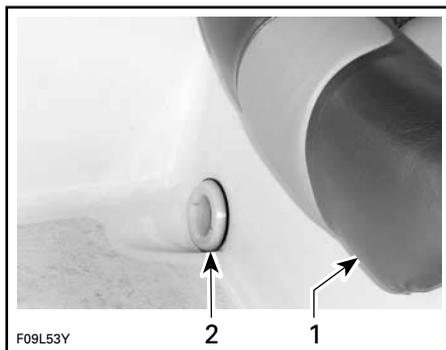
Dévisser le bouchon dans le sens antihoraire et remplir le réservoir d'essence. Serrer à fond une fois le plein terminé.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant risque de s'enflammer et d'exploser dans certaines conditions. Travailler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Le réservoir d'essence peut être sous pression. Pour l'ouvrir, tourner le bouchon lentement. S'assurer que l'embarcation est de niveau. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser l'embarcation exposée au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Essuyer le carburant répandu sur le bateau. Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme.

30) Orifice de vidange du pont

Cet orifice permet à l'eau (de pluie, de nettoyage, etc.) de s'écouler du bateau. Garder l'orifice propre pour éviter qu'il ne s'obstrue.

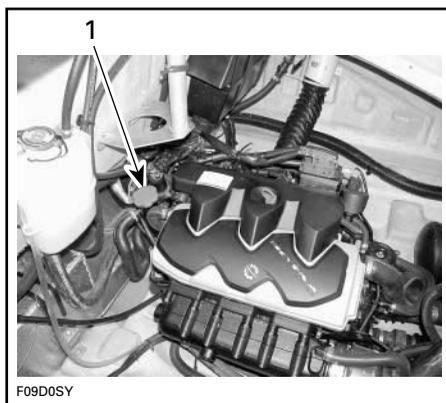


TYPIQUE

1. Siège du conducteur
2. Orifice de vidange du pont

31) Bouchon de remplissage d'huile

Le bouchon est situé sur le moteur.



1. Bouchon de remplissage d'huile

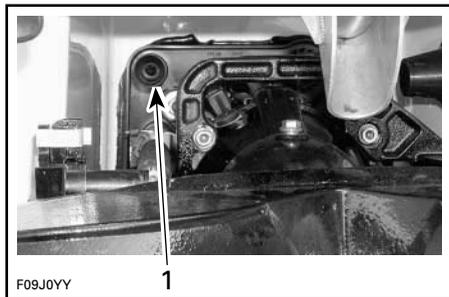
⚠ AVERTISSEMENT

Ajouter de l'huile jusqu'au repère. Ne pas trop remplir. Remettre et serrer le bouchon à fond.

32) Raccord de rinçage

Consulter la section ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION pour savoir comment utiliser ces raccords.

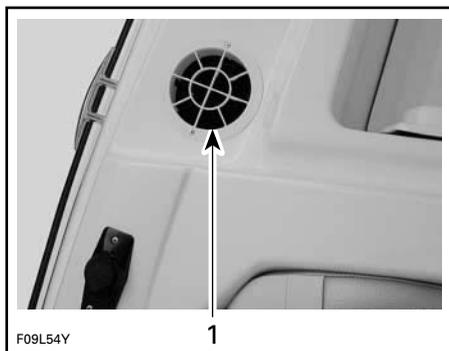
REMARQUE: Le moteur est muni d'un raccord de rinçage; ce raccord est fixé au support de turbine.



1. Raccord de rinçage

33) Conduits de ventilation

Situés sous le couvercle du compartiment moteur, les conduits de ventilation alimentent le moteur en air et aèrent le compartiment moteur. Ils ne doivent jamais être obstrués.



TYPIQUE

1. Conduit de ventilation

34) Oeillets de proue et de poupe

On peut utiliser ces oeillets pour amarrer le bateau, le remorquer ou l'attacher lors du transport.



TYPIQUE

1. Oeillet de poupe
2. Oeillet de proue

35) Tuyère de turbine

La tuyère se déplace de gauche à droite selon le sens d'orientation du volant. Cela permet de changer de direction lorsque le moteur tourne.

36) Déflecteur de marche arrière

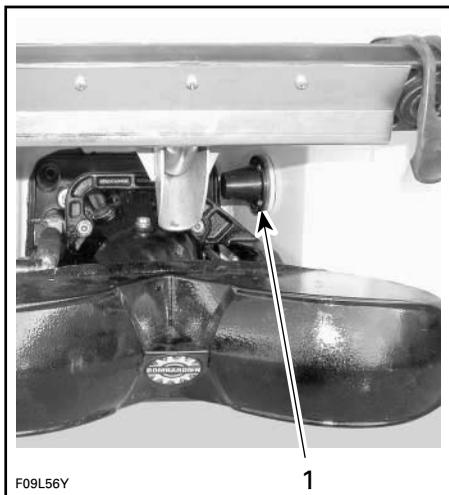
Lorsqu'on sélectionne le point mort ou la marche arrière avec le levier sélecteur, le déflecteur se déplace vers le haut ou le bas selon la position désirée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser le déflecteur comme point d'appui pour monter à bord du bateau. On devrait utiliser le levier sélecteur uniquement lorsque le moteur tourne au ralenti et que l'embarcation est complètement arrêtée.

37) Clapet de cale

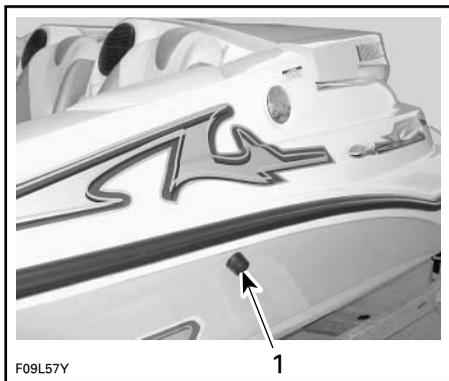
Ce clapet permet à l'eau provenant du pont d'être évacuée hors du bateau. Garder le clapet propre pour éviter qu'il ne s'obstrue.



TIPIQUE

1. Clapet de cale

38) Aération du réservoir d'essence



1. Aération du réservoir d'essence

L'aération permet aux émanations d'essence et à la pression de s'échapper du réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais approcher une allumette ou une flamme de l'aération. Suivre les instructions du passage **POUR FAIRE LE PLEIN** à la section **CARBURANT ET LUBRIFICATION**.

39) Dispositifs de fixation pour sports nautiques

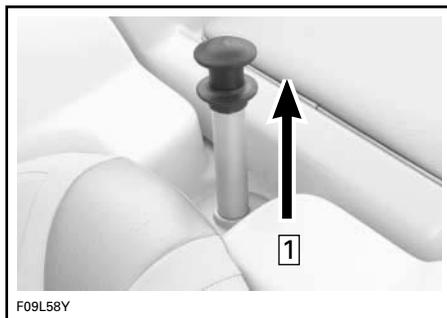
Lire attentivement le passage «**Sports nautiques**» de la section **CONSEILS DE SÉCURITÉ** au début de ce guide. Ne pas hésiter à relire souvent ce passage.

⚠ AVERTISSEMENT

Le «**surf à la traîne**» est un sport très dangereux. La personne qui le pratique se trouve près de l'arrière du bateau, en contact direct avec les gaz d'échappement. Un empoisonnement au monoxyde de carbone peut en résulter, ce qui se traduirait par une confusion mentale, des étourdissements, de la somnolence ou un évanouissement. Une exposition au monoxyde de carbone combinée à la pratique de cette activité sans gilet de sauvetage (VFI) fait du surf à la traîne un sport très risqué et potentiellement mortel.

Poteau de fixation du câble de ski nautique

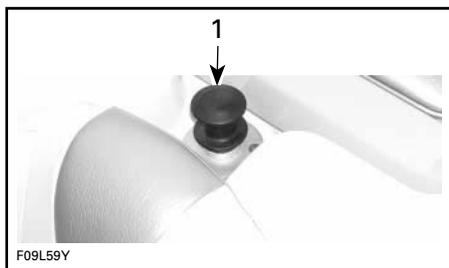
Tirer le poteau vers le haut afin d'y fixer le câble de ski nautique.



TIPIQUE

1. Tirer le poteau de fixation vers le haut pour y fixer le câble de ski nautique

Abaisser le poteau une fois l'utilisation terminée.



TYPIQUE

1. Position du poteau lorsqu'il n'est pas utilisé

⚠ AVERTISSEMENT

Il faut toujours un observateur lorsqu'on tire une bouée, un skieur ou un planchiste; conduire seulement à la vitesse nécessaire et suivre les directives de l'observateur.

ATTENTION: Ne jamais se servir du poteau de fixation du câble de ski nautique pour remorquer un bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que l'observateur surveille le skieur en tout temps. S'assurer que le poteau de fixation du câble de ski nautique est déployé et verrouillé avant de l'utiliser. Le rentrer complètement lorsqu'inutilisé.

Structure de remorquage

Cette structure est pratique pour remorquer des skieurs ou des planchistes.

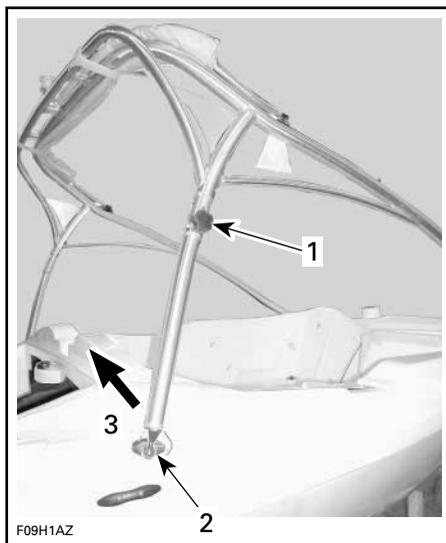
ATTENTION: Avant de remorquer l'embarcation, fixer la structure en position redressée pour ne pas endommager le bateau ni le véhicule remorqueur pendant le transport. Lorsqu'on utilise le bateau, la structure doit être fixée et boulonnée en position redressée. Vérifier régulièrement si les boulons sont bien serrés. Vérifier la hauteur de passage près des quais, de la rive, d'objets suspendus, des ponts et des lignes électriques. Ne pas utiliser la structure comme point d'attache ou de fixation.

Pour nettoyer la structure, utiliser de l'essence minérale et un chiffon doux et propre.

Avant de remettre la structure, retirer les boutons de chaque côté.

REMARQUE: Cette opération peut nécessiter la participation de deux personnes.

Les blocs de remisage fournis servent à protéger le revêtement du bateau.



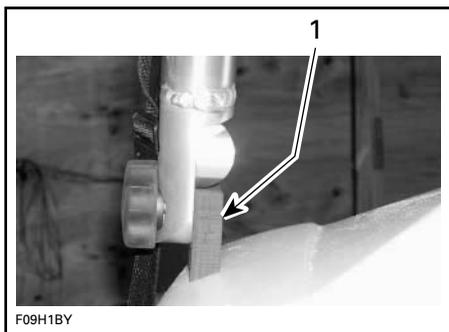
PROCÉDER AINSI DE CHAQUE CÔTÉ

1. Enlever de chaque côté
2. Enfoncer le bouton de déclenchement et extraire le support
3. Pivoter vers l'arrière, puis vers le haut

Pivoter délicatement les deux bras inférieurs vers l'arrière, puis vers le haut.

Abaisser la structure.

Placer les boutons au niveau des joints de la structure et les visser aux blocs de remisage comme le montre l'illustration.



F09H1BY

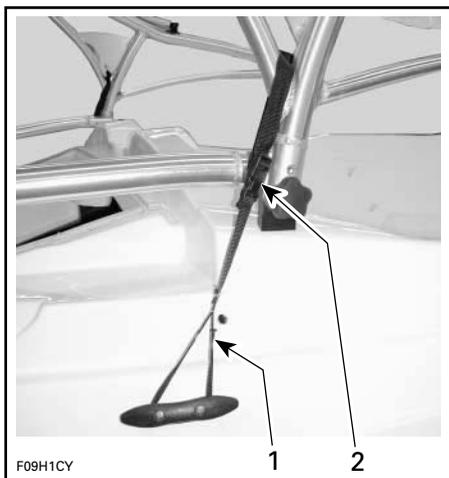
TYPIQUE

1. Visser le bouton à ce bloc

Déposer délicatement la structure sur le revêtement.

Fixer la boucle des courroies aux taquets d'amarre arrière tel qu'illustré.

Attacher l'autre extrémité autour des poteaux de la structure. Fermer ensuite les attaches et tirer la courroie vers le bas pour la serrer.



F09H1CY

TYPIQUE

1. Boucle
2. Attache

Procéder dans l'ordre inverse pour ériger la structure.

Mettre les blocs de remisage dans la boîte à gants ou dans un autre compartiment de rangement en vue de leur réutilisation.

⚠ AVERTISSEMENT

Naviguer en remorquant un adepte de la bouée, un skieur ou un planchiste rend la manoeuvre de l'embarcation différente et exige de meilleures aptitudes. À moins d'absolue nécessité, ne faites pas de virage serré et brusque. Demeurez à distance des quais, baigneurs, embarcations ou objets. Soyez conscient que des blessures sérieuses peuvent survenir si le câble n'est pas tendu durant un virage serré ou lorsque vous décrivez des cercles. Le câble pourrait s'enrouler autour du cou ou des membres d'une personne tombée à l'eau.

⚠ AVERTISSEMENT

Une utilisation inadéquate de la structure de remorquage peut entraîner des blessures graves ou le décès.

- N'utiliser la structure que pour pratiquer la planche ou le ski nautique.
- Éviter que le câble de remorquage ne pende ou ne s'entremêle aux occupants, au bateau ou au moteur.
- Ne fixer le câble de remorquage qu'au point de fixation central.
- Ne remorquer qu'une personne à la fois.
- Ne pas monter ou s'asseoir sur la structure ni sauter à partir de celle-ci.

F13L1PL

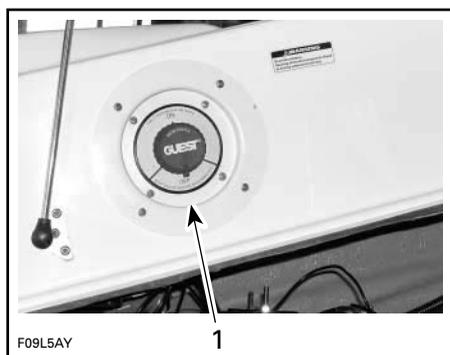
40) Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie

Cet interrupteur est situé dans le compartiment moteur, près de la batterie. Il sert à couper complètement le circuit du système électrique.

Lorsqu'il est à «OFF», TOUS les accessoires électriques et électroniques sont éteints.

Pour utiliser ces accessoires et démarrer le moteur, mettre l'interrupteur à «ON».

ATTENTION: Arrêter le moteur avant de mettre l'interrupteur à «OFF».



TYPIQUE — INTERRUPTEUR COUPE-CIRCUIT PRINCIPAL DE LA BATTERIE

1. Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie à «OFF»

Il est recommandé de mettre l'interrupteur à «OFF» chaque fois qu'on fait une opération d'entretien dans le compartiment moteur, surtout dans le système électrique, en vue d'un transport ou d'un remisage à court terme.

ATTENTION: Si on met l'interrupteur à «OFF» alors que l'embarcation est amarrée, la pompe de cale se met en marche quand le niveau de l'eau augmente dans la cale.

41) Radio AM/FM et lecteur de CD



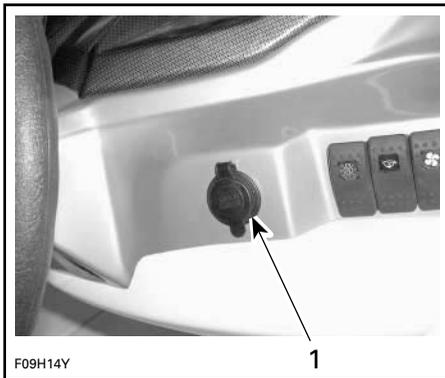
RADIO ET LECTEUR DE CD

Se référer au guide d'instructions pour connaître toutes les caractéristiques et les commandes.

ATTENTION: On peut décharger la batterie si on utilise la radio/le lecteur de CD pendant une période prolongée sans que le moteur tourne.

42) Prise de 12 volts

Cette prise sert à alimenter temporairement des accessoires comme un téléphone cellulaire ou une télévision portative.



1. Prise de 12 volts

Soulever le capuchon de protection pour accéder à la prise.

ATTENTION: On risque de décharger la batterie si on utilise la prise pendant une période prolongée sans que le moteur tourne.

ATTENTION: Remettre le capuchon de protection lorsque la prise n'est pas utilisée pour la protéger des intempéries.

Fusibles

Le système électrique est protégé par des fusibles. Se référer à la section ENTRETIEN pour plus de détails.

CARBURANT ET LUBRIFICATION

ATTENTION: Suivre à la lettre les instructions de cette section. À défaut de s'y conformer, la durée de vie et/ou le rendement du moteur pourraient diminuer.

Pour faire le plein

AVERTISSEMENT

Suivre ces instructions à la lettre lorsqu'on fait le plein.

Arrêter le moteur.

Ne laisser personne demeurer sur le bateau.

Fixer solidement le bateau au quai de ravitaillement.

S'assurer qu'on a un extincteur à portée de la main.

Ne pas trop enfoncer le bec dans le goulot de remplissage.

Faire le plein lentement pour permettre à l'air de s'échapper du réservoir et d'empêcher le reflux du carburant. Attention de ne pas renverser d'essence.

Cesser de remplir le réservoir lorsque l'essence atteint le bas du goulot de remplissage. Pour éviter un débordement, ne pas remplir le tube de remplissage. **Ne pas trop remplir.** Bien serrer le bouchon du réservoir.

AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Travailler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Le réservoir d'essence peut être sous pression. Pour l'ouvrir, tourner le bouchon lentement. Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme. S'assurer que l'embarcation est de niveau. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le bateau exposé au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Essuyer le carburant répandu sur le bateau. Vérifier périodiquement le système d'alimentation.

Carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb dont l'indice d'octane est de $87 (R + M)/2$ ou plus.

Ailleurs qu'en Amérique du Nord, utiliser une essence dont l'indice d'octane est de **90 RON**.

ATTENTION: Ne jamais utiliser d'autres carburants ni modifier les rapports. Ne jamais utiliser de carburant contenant plus de 10% d'alcool (éthanol ou méthanol). L'utilisation de carburant non recommandé peut nuire à la performance du bateau et endommager les pièces importantes du système d'alimentation et du moteur.

Huile à moteur

Huile recommandée

Ce bateau est muni d'un moteur à quatre temps dans lequel on doit utiliser une huile appropriée pour en assurer la lubrification interne. Respecter les exigences suivantes.

Utiliser une huile minérale pour moteurs à quatre temps qui respecte ou dépasse les exigences de la classe de service SG, SH ou SJ de l'API. Vérifier l'étiquette de l'API sur le contenant d'huile pour s'assurer que ces lettres sont présentes. N'utiliser que de l'huile détergente de première qualité.

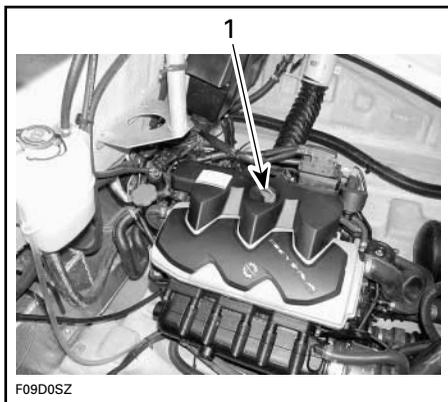
ATTENTION: Ne jamais utiliser d'huile pour moteurs à deux temps.

Viscosité de l'huile

La viscosité SAE 10W40 est recommandée pour toutes les saisons.

Niveau d'huile

ATTENTION: Vérifier souvent le niveau d'huile et refaire le plein si nécessaire. Ne pas trop remplir, car le moteur dégagerait de la fumée en plus de perdre de sa puissance. Si on le fait fonctionner avec un niveau d'huile incorrect, le moteur pourrait être sérieusement endommagé. Essuyer tout déversement d'huile.



TYPIQUE

1. Jauge de niveau d'huile

Vérifier le niveau d'huile comme suit:

REMARQUE: Avant de vérifier le niveau d'huile de ce moteur, le laisser tourner au ralenti 30 secondes puis l'arrêter. Attendre 30 secondes et vérifier le niveau d'huile. Cette procédure permet de laisser l'huile se stabiliser dans les différentes chambres et d'obtenir une mesure plus précise.

1. Le véhicule doit être sur une surface de niveau, sur l'eau ou hors de l'eau. Le moteur devrait être chaud.

ATTENTION: Quand le bateau est hors de l'eau, ne jamais faire fonctionner le moteur sans que le système de refroidissement de l'échappement soit alimenté en eau.

2. Si le bateau est hors de l'eau, soulever la languette de la remorque et l'immobiliser de façon que le rail du pare-chocs soit de niveau. Fixer un boyau d'arrosage au raccord de rinçage. Procéder de la façon décrite au paragraphe RINÇAGE dans la section ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION.

ATTENTION: Si le système de refroidissement de l'échappement n'est pas alimenté en eau lorsqu'on fait fonctionner le moteur quand le bateau est hors de l'eau, de graves dommages seront causés au moteur et/ou au système d'échappement.

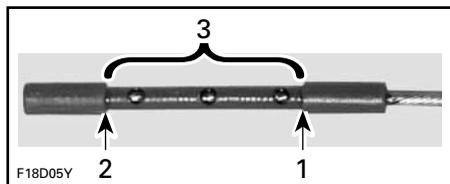
3. Réchauffer le moteur et le laisser tourner 30 secondes au ralenti avant de l'arrêter.
4. Arrêter le moteur.
5. Attendre au moins 30 secondes, puis retirer la jauge et l'essuyer avec un chiffon.

⚠ AVERTISSEMENT

L'huile à moteur peut être très chaude. Certains composants du compartiment moteur peuvent aussi être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures.

ATTENTION: Ne jamais laisser tourner le moteur plus de 5 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque le bateau est hors de l'eau.

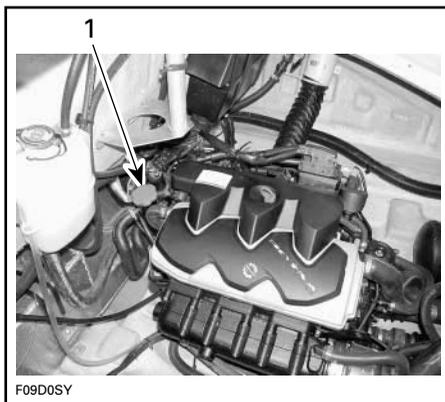
6. Remettre la jauge et la pousser à fond.
7. Sortir la jauge et lire le niveau d'huile. Il devrait se situer entre les marques.



1. Plein
2. Ajouter de l'huile
3. Niveau de fonctionnement

8. Sinon, ajouter de l'huile jusqu'à ce que son niveau se situe entre les marques.
9. Pour ajouter de l'huile, dévisser le capuchon. Placer un entonnoir dans l'orifice et ajouter la quantité d'huile nécessaire pour atteindre le niveau prescrit. **Ne pas trop remplir.**

REMARQUE: Chaque fois qu'on ajoute de l'huile, répéter la procédure ci-dessus (démarrer le moteur, le laisser tourner au ralenti 30 secondes, attendre 30 secondes et revérifier le niveau d'huile). Cette procédure permet de laisser l'huile se stabiliser dans les différentes chambres et d'obtenir une mesure plus précise.



TYPIQUE

1. Capuchon

10. Bien replacer le capuchon et la jauge.

Liquide de refroidissement

Liquide recommandé

Utiliser un antigel à base d'éthylène-glycol comportant des agents anticorrosion destiné spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

REMARQUE: Lorsque c'est possible, on recommande d'utiliser un antigel biodégradable compatible avec les moteurs à combustion interne en aluminium. On contribuera ainsi à protéger l'environnement.

Remplir le système de refroidissement avec un mélange 50% eau et 50% antigel.

Bombardier vend un liquide de refroidissement prémélangé qui assure une protection à des températures atteignant -52°C (-62°F) (N/P 293 600 038).

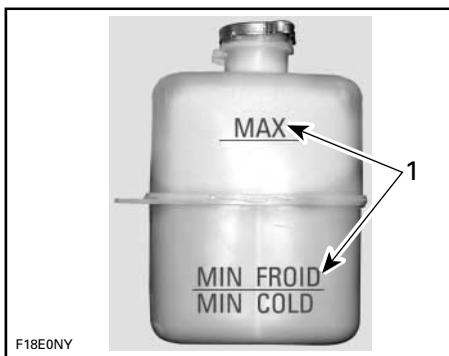
Pour minimiser la détérioration de l'antigel, utiliser toujours la même marque. On peut changer de marque d'antigel si le système de refroidissement a été préalablement vidangé. S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo de Bombardier.

Niveau de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Le véhicule étant de niveau, le niveau de liquide de refroidissement doit se trouver entre les marques MIN et MAX du réservoir alors que le moteur est froid.



1. Niveau entre les marques alors que le moteur est froid

REMARQUE: Le bateau est de niveau lorsqu'il se trouve dans l'eau. Sur une remorque, soulever la languette de la remorque et l'immobiliser à la position où le rail du pare-chocs est de niveau.

Au besoin, ajouter du liquide de refroidissement pour ajuster le niveau. Utiliser un entonnoir pour éviter les déversements. **Ne pas trop remplir.**

Remettre et bien visser le bouchon de réservoir.

REMARQUE: Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, c'est probablement qu'il y a des fuites ou des problèmes de moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo de Bombardier.

Remplacement du liquide de refroidissement

Voir la section ENTRETIEN.

PÉRIODE DE RODAGE

ATTENTION: Suivre à la lettre les instructions de cette section. À défaut de s'y conformer, la durée de vie et/ou le rendement du moteur pourraient diminuer.

Pour les bateaux sport Sea-Doo équipés de moteurs Rotax®, une période de rodage de 10 heures est nécessaire avant de pouvoir utiliser le véhicule à plein régime de façon continue.

Pour bien effectuer le rodage, ne pas dépasser les 3/4 du régime maximal. Cependant, de brèves accélérations et des variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

ATTENTION: Éviter les accélérations maximales soutenues et les vitesses de croisière prolongées sans variations de régime pendant la période de rodage, car le moteur pourrait être endommagé.

REMARQUE: Ne jamais ajouter d'huile à l'essence lors du rodage.

Révision - 10 heures

Il est fortement recommandé de faire vérifier le bateau par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo après les 10 premières heures de fonctionnement. Profitez de l'occasion pour discuter avec le concessionnaire de toutes les interrogations qui ont surgi pendant l'utilisation du bateau.

L'inspection de 10 heures est aux frais du propriétaire du bateau.

LISTE DE VÉRIFICATION DE L'INSPECTION DE 10 HEURES	✓
Réglage de l'allumage du moteur (s'il y a lieu)	
Inspection, nettoyage et réglage des bougies	
Conduits et fixations du système d'alimentation et mise sous pression	
Conduits d'huile et filtre à huile	
Supports de moteur et tampons d'ancrage	
Dispositifs de fixation du silencieux, de la batterie et des réservoirs	
Serrage des colliers de fixation des boyaux du système d'échappement	
Direction	
Réglage du câble de direction (s'il y a lieu)	
Réglage du câble de levier sélecteur (s'il y a lieu)	
S'assurer que le levier d'accélérateur conserve la position sélectionnée. Régler la tension du levier au besoin	
État des boyaux et des attaches	
Pompe et ventilateur de cale	
Système de sécurité à encodage numérique et fonctionnement du bouton de démarrage/d'arrêt	
Avertisseur sonore	
Raccords électriques (démarreur, batterie, etc.)	
Inspection des feux de navigation	
Vidange de l'huile du réservoir d'arbre d'hélice	
Serrer les écrous qui retiennent la turbine	
État de l'hélice, jeu entre l'hélice et l'anneau d'usure	
État de la coque et de la grille d'admission d'eau	
Vérification de l'étanchéité des fixations	
Vérification et nettoyage du boyau de vidange du moteur	

On recommande de faire signer le tableau d'inspection par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Date de la révision de 10 heures

Signature du concessionnaire autorisé
de bateaux sport Sea-Doo

Code du concessionnaire

VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION

AVERTISSEMENT

Il est primordial de faire la vérification de préutilisation avant de conduire le véhicule. Avant de démarrer, s'assurer que les commandes principales, les dispositifs de sécurité et les composants mécaniques fonctionnent bien. À défaut de se conformer aux opérations ci-dessous, de graves blessures ou le décès pourraient survenir. Apporter tout le matériel de sécurité prescrit par les règlements locaux.

Certains des points suivants n'ont peut-être pas encore été abordés dans ce guide. Ils sont couverts plus en détail dans la section ENTRETIEN ou OPÉRATIONS SPÉCIALES. Consulter ces sections pour en savoir davantage.

AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur et débrancher le cordon de sécurité de l'interrupteur avant de faire les opérations ci-dessous. Démarrer l'embarcation seulement lorsque toutes les pièces ont été vérifiées et fonctionnent correctement.

RÉSUMÉ

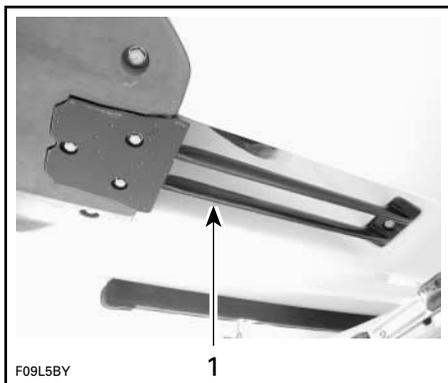
PIÈCE	OPÉRATION	✓
Coque	Inspecter.	
Admission d'eau de la turbine	Inspecter et nettoyer.	
Cale	Vider. S'assurer que le bouchon est bien en place.	
Batterie	Vérifier la solidité des câbles et des courroies.	
Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie	S'assurer qu'il est à «ON».	
Feux de navigation	Vérifier le fonctionnement.	
Réservoir d'essence	Remplir.	
Compartiment moteur	Vérifier les composants des systèmes d'alimentation et de lubrification.	
Extincteur	Inspecter l'état et la fixation.	
Direction	Vérifier le fonctionnement.	
Systèmes d'accélérateur et de changement de vitesse	Vérifier le fonctionnement.	
Ventilateur et pompe de la cale	Vérifier le fonctionnement.	
Cordon de sécurité et bouton de démarrage/d'arrêt du moteur	Vérifier le fonctionnement.	
Équipement de navigation sécuritaire obligatoire	Vérifier le fonctionnement.	
Couvercles des compartiments de rangement	S'assurer qu'ils sont fermés et verrouillés.	

Coque

S'assurer que la coque n'est ni fissurée ni endommagée.

Admission d'eau de la turbine

Enlever les algues, coquillages et autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager le système de refroidissement ou la turbine. Nettoyer au besoin. Si des débris résistent au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.



TYPIQUE

1. Vérifier cette région

Vérifier les rebords de l'hélice; s'ils sont pliés ou endommagés, la performance sera grandement réduite.

Cale

S'il y a de l'eau dans la cale, mettre la pompe en marche pour vider la cale complètement.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que les bouchons de vidange sont bien serrés avant de mettre l'embarcation à l'eau.

Batterie

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier si les câbles sont bien fixés à leur borne et si les brides ou les attaches sont en bon état. Ne pas survolter la batterie lorsqu'elle est installée dans l'embarcation.

Réservoir d'essence et niveau d'huile

Mettre le bateau de niveau et remplir le réservoir d'essence.

Vérifier le niveau d'huile et remplir le réservoir au besoin, comme l'indique la section HUILE À MOTEUR.

Vérifier les brides ou les attaches du réservoir d'essence.

Compartment moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer le moteur lorsqu'il y a fuite ou odeur d'essence. Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Extincteur

S'assurer que l'extincteur est plein, en bon état et bien fixé.

Direction

Avec l'aide d'une autre personne, s'assurer que la direction n'est pas entravée. Lorsque le volant est centré, la tuyère de turbine devrait être bien droite. S'assurer que la tuyère pivote facilement lorsqu'on tourne le volant.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage.

Accélérateur

Vérifier si le levier d'accélérateur se déplace sans entrave.

AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du levier d'accélérateur avant de démarrer le moteur.

Système de changement de vitesse

S'assurer que le déflecteur de marche arrière se déplace librement. Lorsque le levier sélecteur est en marche avant, le déflecteur doit être levé au maximum. Lorsque le levier est au point mort, le déflecteur doit être au centre. Lorsque le levier est en marche arrière, le déflecteur doit être abaissé complètement.

AVERTISSEMENT

S'assurer que le déflecteur de marche arrière se verrouille.

Cordon de sécurité et bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

S'assurer que l'interrupteur fonctionne adéquatement.

AVERTISSEMENT

Si le moteur ne s'arrête pas lorsqu'on appuie sur le bouton de démarrage/d'arrêt ou qu'on débranche le cordon de sécurité, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

AVERTISSEMENT

Avant de démarrer le bateau, s'assurer que toutes les commandes ont été vérifiées et qu'elles fonctionnent bien.

Couvercles des compartiments de rangement

S'assurer qu'ils sont fermés et verrouillés.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

AVERTISSEMENT

Procéder aux VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION avant de se servir du bateau et apprendre à bien connaître chaque commande et leur fonction respective. Si le fonctionnement d'une commande ou si une instruction n'est pas bien compris(e), communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Chargement/déchargement

ATTENTION: Avant de mettre le bateau à l'eau, s'assurer que l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «ON» et que les bouchons de vidange de la cale sont bien vissés.

Dès que le bateau est chargé sur la remorque, il est recommandé de mettre l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie à «OFF».

Dès que le bateau est chargé sur la remorque, s'assurer que l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «OFF» et que les bouchons de vidange de la cale sont retirés.

Remorquage

Consulter les instructions du fabricant concernant les remorques ou les outils afin d'en connaître la capacité, les principes d'utilisation, l'entretien, les accessoires et la garantie.

S'informer des règlements en vigueur dans sa région avant d'effectuer un remorquage, particulièrement en ce qui a trait aux sujets suivants:

- système de freinage
- poids du véhicule remorqué
- rétroviseurs.

REMARQUE: Un système de freinage optionnel pour la remorque est disponible. Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Prendre les précautions suivantes lors du remorquage du bateau sport.

Attacher le bateau aux deux oeillets de proue et de poupe (avant et arrière) pour qu'il soit retenu solidement sur la remorque. Utiliser des cordes supplémentaires au besoin.

- Enlever le feu de poupe (s'il est installé).
- S'assurer que le poteau de fixation du câble de ski nautique est abaissé.
- S'assurer que le couvercle de chaque compartiment de rangement est verrouillé.
- Recouvrir le bateau d'une bâche Sea-Doo, particulièrement avant de conduire sur des routes poussiéreuses, pour prévenir l'entrée de poussière par la ou les ouvertures d'admission d'air.

Observer les règles de sécurité pendant le remorquage.

ATTENTION: S'assurer que le couvercle du compartiment de rangement arrière est fermé et verrouillé avant de remorquer le bateau.

Principes de fonctionnement

Propulsion

Le moteur est directement relié à un arbre de transmission qui fait tourner une hélice. Cette hélice est réglée avec précision à l'intérieur d'un carter. L'eau est aspirée sous le bateau et passe par l'hélice jusqu'au venturi. Ce dernier accélère la vitesse de l'eau et produit une poussée pour déplacer le bateau. Lorsqu'on pousse le levier d'accélérateur vers l'avant, le moteur tourne plus rapidement et la vitesse du bateau augmente.

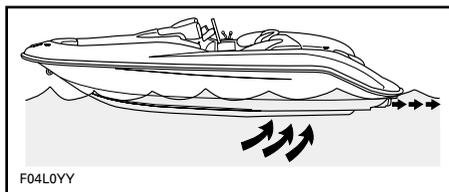
Pour la marche avant, pousser le levier sélecteur vers l'avant. Pour la marche arrière, ramener le levier complètement vers l'arrière. Pour le point mort, centrer le levier. Noter qu'il y a une poussée minimale dans la plupart des cas. Il est possible d'obtenir le point mort et la marche arrière grâce au déflecteur installé sur le venturi de la turbine. Ce déflecteur commande la direction du débit d'eau selon le sens de déplacement choisi.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque l'embarcation est au point mort, l'hélice tourne quand même.

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser le levier sélecteur seulement lorsque le moteur est au ralenti et que l'embarcation est complètement immobilisée.



F04L0YY

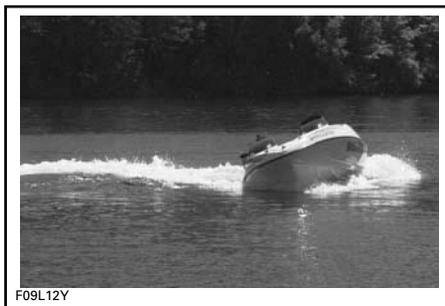
TYPIQUE

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de démarrer le moteur, il faut que le conducteur et les passagers soient assis dans le bateau, que le levier sélecteur soit au point mort et que le levier d'accélérateur soit à la position de ralenti.

Virages

En tournant le volant, on fait pivoter la tuyère de turbine, ce qui dirige le bateau. Lorsqu'on tourne le volant dans le sens horaire, le bateau tourne à droite; même chose à gauche.



F09L12Y

TYPIQUE

Au-delà de la vitesse de ralenti, on doit actionner le levier d'accélérateur pour faire tourner le bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

Actionner le levier et tourner le volant pour changer de direction lorsqu'on circule à vitesse constante. L'efficacité du système de direction varie selon le nombre de passagers, la charge du bateau et les conditions de navigation.

Il faut actionner le levier d'accélérateur pour tourner. Dans un endroit approprié, s'exercer à tourner tout en mettant les gaz et en s'éloignant d'un objet fictif. Il s'agit là d'une bonne technique pour éviter les collisions.

Virages en marche arrière

Le bateau sport se comporte différemment en marche arrière, car la direction réagit contrairement à ce qu'elle fait en marche avant. Ainsi, lorsqu'on tourne le volant dans le sens horaire, le bateau sport tourne vers la gauche, et vice versa. Utiliser l'accélérateur avec modération. Un régime trop élevé provoquera une turbulence dans l'eau, ce qui réduira l'efficacité en marche arrière. Lors d'une première sortie, pratiquer cette manoeuvre avec soin à l'écart de tout objet susceptible de provoquer une collision.

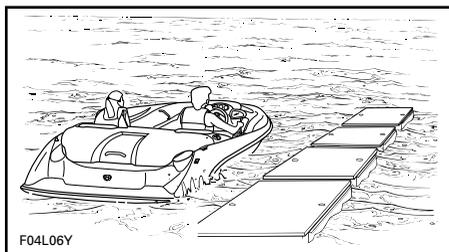
⚠ AVERTISSEMENT

Il faut bien se familiariser avec ces manoeuvres dès la première sortie et avant de transporter des passagers.

Embarquement à partir d'un quai

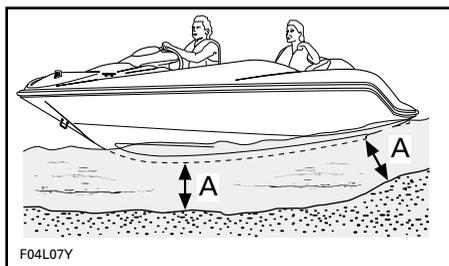
Comme pour toute autre embarcation, il faut être prudent lorsqu'on prend place dans ce bateau et s'assurer que le moteur est arrêté.

Pour embarquer dans le bateau lorsqu'il est amarré à un quai, placer d'abord un pied sur le pont le plus près, puis faire passer l'autre pied à l'intérieur. Pousser ensuite le bateau loin du quai.



TYPIQUE

ATTENTION: Même si le bateau ne requiert que 30 cm (1 pi) d'eau pour flotter, s'assurer qu'il y a au moins 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque avant de démarrer le moteur, afin de protéger le système de propulsion.



TYPIQUE

A. 90 cm (3 pi)

Embarquement dans l'eau

⚠ AVERTISSEMENT

Les personnes inexpérimentées doivent s'exercer à embarquer près du rivage avant de s'aventurer en eau profonde.

⚠ AVERTISSEMENT

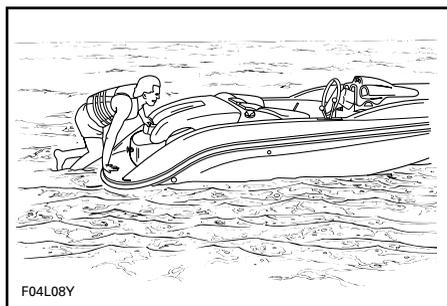
Le moteur ne doit pas tourner lorsqu'on tente d'embarquer. Ne jamais utiliser les pièces de propulsion comme point d'appui pour monter à bord du bateau.

Nager à l'arrière du bateau.

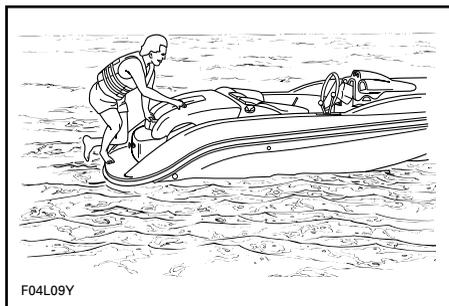
Détacher les sangles de l'échelle et la tirer jusqu'à ce qu'elle soit accessible. Saisir la poignée de maintien et se soulever de façon à pouvoir placer un genou sur la plate-forme d'embarquement.

⚠ AVERTISSEMENT

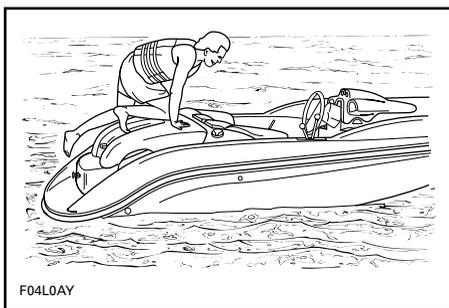
Ne pas laisser l'échelle sortie lorsque le moteur tourne ou que le bateau se déplace. Verrouiller l'échelle avec les sangles quand elle n'est pas en utilisation.



TYPIQUE



TYPIQUE



TYPIQUE

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer le moteur avant que les passagers soient bien assis.

Démarrage

⚠ AVERTISSEMENT

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement peut s'accumuler dans le bateau ou à proximité (sous le toit bimini, dans le cockpit, etc.). Le CO peut être nocif ou mortel si on en respire. S'assurer que la ventilation est adéquate lorsque le ou les moteurs tournent.

Toujours actionner le ventilateur de cale au moins 5 minutes avant de démarrer le moteur afin d'aérer la cale.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter le ventilateur de cale avant d'utiliser le bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur tourne.

Fixer le cordon de sécurité à son vêtement de flottaison individuel et fixer le capuchon à l'interrupteur avant de démarrer.

REMARQUE: Si un signal sonore autre que deux courts «bips» se fait entendre, on doit corriger une situation anormale. Consulter la section **DIAGNOSTIC DES PANNES** pour connaître la signification des signaux.

Tenir fermement le volant avec la main droite et placer les deux pieds sur le pont. Arrêter le ventilateur de cale.

Démarrer le moteur. Consulter le tachymètre pour surveiller le fonctionnement du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur et les passagers devraient toujours être assis avant que le bateau soit démarré.

Moteur chaud ou froid

Ne pas actionner l'accélérateur pour démarrer le moteur, qu'il soit chaud ou froid.

ATTENTION: Pour éviter la surchauffe du démarreur, le temps de lancement ne devrait pas dépasser 5 à 10 secondes; de plus, le laisser reposer 30 secondes entre chaque lancement pour lui permettre de refroidir et pour que le mécanisme se dégage.

Pour s'éloigner du bord

Mettre le levier d'accélérateur au ralenti et le levier sélecteur en marche avant.

Accélérer **progressivement** pour se rendre en eau profonde. Ne pas accélérer à fond tant que le moteur n'est pas réchauffé.

AVERTISSEMENT

En eau peu profonde, la turbine pourrait aspirer des coquillages, du sable, des cailloux ou d'autres objets et les propulser vers l'arrière.

Navigation en eau agitée ou lorsque la visibilité est réduite

Éviter d'utiliser le bateau dans ces conditions. S'il faut s'en servir, faire preuve de prudence et circuler à basse vitesse. Au besoin, allumer les feux de navigation.

Comment aborder une vague

Réduire la vitesse du bateau. Se tenir prêt à diriger et à rééquilibrer le bateau.

Conserver une bonne distance d'avec les bateaux dont on aborde les sillons.

AVERTISSEMENT

Ralentir lorsque le bateau aborde une vague ou des sillons. Le conducteur et les passagers peuvent adopter une position semi-accroupie en tenant les poignées pour augmenter leur stabilité. Ne pas se servir des sillons ni des vagues comme tremplin.

Arrêt ou accostage au quai

La résistance de l'eau a pour effet de ralentir le bateau. La distance d'arrêt varie selon la vitesse, la charge et les conditions de navigation (le vent, les courants, etc.).

Le conducteur devrait apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions.

À l'approche du quai, ralentir jusqu'au régime de ralenti et mettre le levier sélecteur, selon les besoins, au point mort, en marche avant ou en marche arrière. Couper le moteur juste avant d'arriver le long du quai.

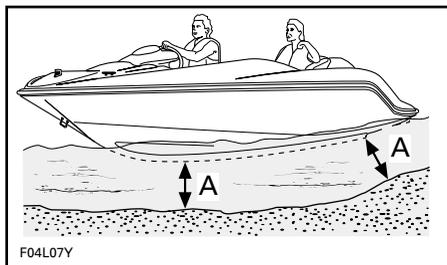
AVERTISSEMENT

Le contrôle directionnel est diminué en décélération et nul lorsque le moteur est arrêté.

Accostage sur une plage

ATTENTION: Il n'est pas recommandé de faire monter le bateau sur la plage.

S'approcher lentement de la plage et arrêter le moteur avec le cordon de sécurité dès qu'il n'y a plus que 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque; ensuite, débarquer du bateau et le tirer jusqu'à la plage. S'assurer que tous les accessoires sont éteints.



A. 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque

AVERTISSEMENT

En eau peu profonde, la turbine pourrait aspirer des coquillages, du sable, des cailloux ou d'autres objets et les propulser vers l'arrière.

Rincer, s'il y a lieu, le système de refroidissement du moteur avant de redémarrer, pour éliminer toute accumulation de sable ou de coquillages pouvant obstruer le passage de l'eau. Consulter le passage RINÇAGE DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT de la section ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION.

Arrêt du moteur

Pour arrêter le moteur, tirer complètement le levier d'accélérateur vers l'arrière et retirer le cordon de sécurité ou appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.

Ne pas laisser le cordon de sécurité dans le bateau.

AVERTISSEMENT

Il est impossible de diriger le bateau lorsque le moteur est arrêté. Ne pas laisser le cordon de sécurité branché à l'interrupteur lorsqu'on ne conduit pas l'embarcation pour éviter que des enfants l'utilisent sans autorisation.

ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION

AVERTISSEMENT

Laisser le moteur refroidir avant de faire tout entretien.

Entretien général

S'il y a encore de l'eau dans la cale après qu'on a fait fonctionner la pompe de cale, dévisser les bouchons de vidange et incliner le bateau vers l'arrière pour que l'eau s'écoule.

Avec des chiffons propres et secs, essuyer l'eau dans le compartiment moteur (cale, moteur, etc.). Cette opération est particulièrement importante lorsque le bateau a été utilisé en eau salée.

Sortir le bateau de l'eau tous les jours pour empêcher la formation d'organismes marins.

Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau souillée ou salée

Lorsque le bateau est utilisé en eau souillée, et particulièrement en eau salée, on doit lui apporter des soins supplémentaires pour le protéger, tout comme ses composants. Rincer la remorque, la coque et la cale à l'eau douce.

ATTENTION: Si le rinçage du bateau, le rinçage du système de refroidissement et le traitement anticorrosion ne sont pas faits après une utilisation en eau salée, le bateau et ses composants seront endommagés. Remiser le bateau à l'abri du soleil.

Rinçage du système de refroidissement d'échappement

Généralités

Il est essentiel de rincer le système de refroidissement de l'échappement à l'eau douce pour neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques présents dans l'eau. Le rinçage sert à dégager le sable, le sel, les coquillages et les autres particules présentes dans les chemises d'eau ou les boyaux.

Rincer dès qu'on a fini du bateau et qu'on ne prévoit pas le réutiliser le même jour, ainsi que lorsqu'on le remise pour une période prolongée.

AVERTISSEMENT

Faire l'opération suivante dans un endroit bien aéré.

Procéder comme suit:

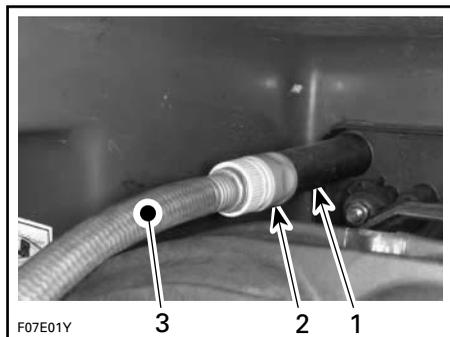
Nettoyer la turbine en vaporisant de l'eau à l'admission et à la sortie, puis appliquer du lubrifiant Bombardier Lube^{MC} ou l'équivalent.

AVERTISSEMENT

Lorsque le moteur tourne alors que le bateau est hors de l'eau, l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peut devenir très chaud. Éviter tout contact avec cette plaque pour prévenir les brûlures.

Brancher un boyau d'arrosage au raccord situé à l'arrière du bateau, c'est-à-dire sur le support de turbine. **Ne pas ouvrir le robinet immédiatement.**

REMARQUE: Il est possible d'installer un adaptateur de tuyau à branchement rapide (N/P 295 500 473). Il n'est pas nécessaire d'utiliser un pince-boyau pour faire le rinçage du moteur.



TYPIQUE

1. Adaptateur de tuyau
2. Adaptateur de tuyau à branchement rapide (facultatif)
3. Boyau d'arrosage

Rinçage

Pour rincer le système de refroidissement d'échappement, démarrer le moteur, puis ouvrir aussitôt le robinet d'eau.

AVERTISSEMENT

Il est possible que certains composants à l'intérieur du compartiment moteur soient très chauds. Un contact direct peut provoquer des brûlures. Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur tourne.

ATTENTION: Ne jamais rincer un moteur chaud. Toujours démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet. Ouvrir le robinet aussitôt le moteur démarré pour en empêcher la surchauffe.

Laisser tourner le moteur environ 20 secondes à un ralenti accéléré entre 4000 et 5000 tr/mn.

ATTENTION: Quand le bateau est hors de l'eau, ne jamais laisser le moteur tourner sans que le système de refroidissement d'échappement soit alimenté en eau.

S'assurer que l'eau s'écoule par la sortie d'échappement lors du rinçage. Si ce n'est pas le cas, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour l'entretien.

ATTENTION: Quand le bateau est hors de l'eau, ne jamais laisser tourner le moteur plus de 5 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est pas refroidi.

Fermer le robinet du boyau d'arrosage d'abord puis arrêter le moteur.

ATTENTION: Fermer le robinet du boyau d'arrosage avant d'arrêter le moteur.

Traitement anticorrosion

Pour empêcher la corrosion, vaporiser un produit anticorrosion (résistant à l'eau salée) comme le lubrifiant Bombardier Lube^{MC} ou un produit équivalent sur les pièces métalliques du compartiment moteur.

REMARQUE: Vaporiser du lubrifiant Bombardier Lube^{MC} sur le moteur lorsqu'on remise le bateau sport quelques jours ou pour une période prolongée.

Appliquer de la graisse diélectrique (résistante à l'eau salée) sur les bornes de la batterie, de même que sur les raccords électriques des câbles.

ATTENTION: Ne pas laisser de chiffons ni d'outils dans le compartiment moteur ou dans la cale.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Surchauffe du moteur

ATTENTION: Si l'avertisseur se fait entendre continuellement, arrêter tout de suite le moteur.

Suivre les instructions de la section NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE.

Rincer le système de refroidissement (consulter la section ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION).

Si le moteur surchauffe toujours, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice

AVERTISSEMENT

Se tenir éloigné de la grille d'admission lorsque le moteur tourne. Les cheveux longs, les vêtements amples ou les sangles de VFI peuvent s'emmêler dans les parties mobiles et provoquer de graves blessures ou la noyade.

Les algues, coquillages et débris peuvent s'accumuler dans la grille d'admission, l'arbre de transmission et/ou l'hélice. Certains problèmes peuvent surgir lorsque l'admission d'eau est obstruée. Par exemple:

1. **Cavitation:** Le moteur tourne rapidement mais le bateau se déplace lentement en raison d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants de la turbine soient endommagés.
2. **Surchauffe:** Comme la turbine commande le débit d'eau servant à refroidir le moteur, une admission obstruée entraînera la surchauffe du moteur et endommagera ses composants internes.

Nettoyer la partie obstruée d'une des façons suivantes:

Nettoyage sur l'eau: Tirer sur le cordon de sécurité pour arrêter le moteur. Laisser le bateau s'immobiliser de lui-même. Laisser le temps aux algues ou aux autres débris de se détacher de la grille. Répéter si nécessaire.

Si le système est toujours obstrué, procéder ainsi:

- Le moteur en marche, mettre le levier sélecteur en marche arrière et varier la vitesse du moteur brusquement à plusieurs reprises.

- Vérifier si le bateau fonctionne.

La plupart du temps, les débris seront expulsés du système de propulsion.

Nettoyage hors de l'eau: Si le système est toujours obstrué, arrêter le moteur en enlevant le cordon de sécurité.

AVERTISSEMENT

Avant de nettoyer la turbine, débrancher le cordon de sécurité de l'interrupteur pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.

Depuis le dessous du bateau, nettoyer manuellement l'admission d'eau. Si le système demeure obstrué, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

ATTENTION: Éviter d'utiliser le bateau sport dans un endroit où il y a beaucoup d'algues. Si cela est impossible, varier la vitesse du bateau. Les algues s'accumulent plus facilement lorsqu'on circule à vitesse constante ou à basse vitesse. Vérifier si la grille d'admission d'eau est endommagée. S'il y a lieu, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour la réparation.

Chavirement du bateau

Ce bateau est conçu pour être difficile à chavirer grâce à sa longueur et à sa largeur. S'il chavire, ne pas oublier qu'il flottera quand même. Il est normalement préférable de demeurer près du bateau pour faciliter le repérage des occupants.

AVERTISSEMENT

Lorsque le bateau est chaviré, ne pas tenter de redémarrer le moteur. Le conducteur et les passagers devraient toujours porter un vêtement de flottaison individuel approuvé.

Bateau submergé

Pour limiter les dommages au moteur, faire l'opération suivante dès que possible.

Vider la cale.

Si le bateau était submergé dans l'eau salée, vaporiser de l'eau douce sur la cale et les composants avec un boyau d'arrosage pour contrer l'effet corrosif du sel.

ATTENTION: Ne jamais tenter de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait l'endommager gravement.

Confier dès que possible l'entretien de du bateau à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

ATTENTION: Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants.

Moteur noyé d'eau

ATTENTION: Ne jamais tenter de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait l'endommager gravement.

Confier dès que possible l'entretien du bateau à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

ATTENTION: Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants. À défaut de soumettre le bateau à un entretien adéquat, le moteur pourrait subir de graves dommages.

Moteur noyé d'essence

Lorsque le moteur refuse de démarrer après quelques tentatives, il peut être noyé. Procéder alors comme suit:

Lancer plusieurs fois le moteur.

Si rien ne fonctionne:

Débrancher les connecteurs de bobine d'allumage.

AVERTISSEMENT

Quand on débranche la bobine d'une bougie, toujours débrancher le faisceau de fils principal en premier. Ne jamais tenter de provoquer une étincelle au niveau d'une bobine ouverte et/ou d'une bougie à l'intérieur du compartiment moteur, puisque cela pourrait allumer les vapeurs d'essence.

Enlever les bobines d'allumage.

ATTENTION: S'assurer qu'il n'y a pas de saletés dans les logements des bobines avant d'enlever les bougies. La saleté pourrait tomber dans le cylindre et endommager les composants internes.

Enlever les bougies.

REMARQUE: Une fois les bougies desserrées, on peut utiliser une bobine pour les retirer. Il suffit de refixer la bobine sur la bougie et de la retirer.

Installer de nouvelles bougies, si disponibles, ou sécher les bougies avec un chiffon.

Remettre les bougies et les bobines d'allumage en place. Installer des bougies propres et sèches dans la mesure du possible. Rebrancher les connecteurs des bobines d'allumage.

REMARQUE: Avant de remettre la bobine d'allumage en place, appliquer de la graisse Molykote 111 (N/P 413 707 000) sur le joint qui entre en contact avec le logement de la bougie. Après l'installation, s'assurer que le joint adhère bien à la surface du moteur.

Démarrer le moteur tel que décrit ci-dessus. S'il se noie encore, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

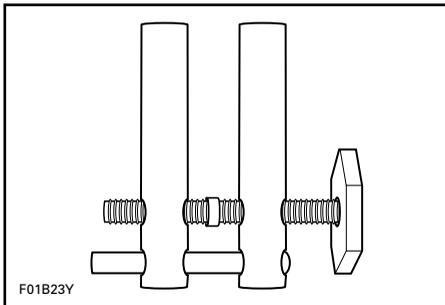
ATTENTION: Quand le bateau est hors de l'eau, ne jamais faire fonctionner le moteur sans que le système de refroidissement d'échappement soit alimenté en eau.

Remorquage du bateau sur l'eau

Des précautions spéciales devraient être prises pour remorquer un bateau sport Sea-Doo sur l'eau.

La vitesse de remorquage maximale prescrite est de 24 km/h (15 MPH).

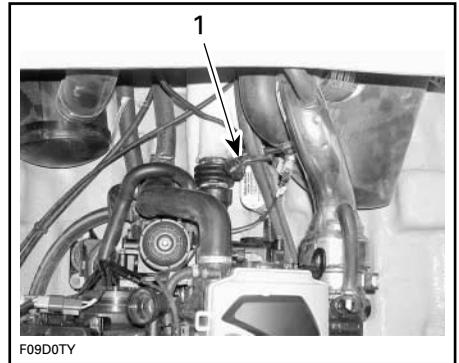
Avant de remorquer le bateau sur l'eau, installer un grand pince-boyau (N/P 529 032 500) sur le boyau d'admission d'eau reliant le carter d'hélice au collecteur d'échappement.



Cela empêchera le système de refroidissement d'échappement et, éventuellement, le système d'échappement de se remplir d'eau. En effet, lorsque le moteur est arrêté, il n'y a aucune pression dans le système d'échappement; l'eau ne peut donc pas s'évacuer.

ATTENTION: Si on n'utilise pas le pince-boyau, le moteur pourrait être endommagé. Si le bateau ne fonctionne plus et qu'il faut le remorquer sur l'eau, circuler beaucoup plus lentement que la vitesse de remorquage maximale de 24 km/h (15 MPH).

Installer le pince-boyau sur le boyau d'admission d'eau de façon à empêcher tout passage d'eau.



TYPIQUE

1. Pince-boyau

ATTENTION: Une fois le remorquage terminé, enlever le pince-boyau avant d'utiliser le bateau, sinon le moteur subira des dommages.

Batterie faible

AVERTISSEMENT

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour faire charger ou remplacer la batterie. Ne pas charger ni survolter la batterie si elle se trouve dans le bateau. L'électrolyte est une substance toxique qui peut occasionner de graves brûlures.

***RENSEIGNEMENTS
SUR
L'ENTRETIEN***

ENTRETIEN

Entretien des composants antipollution

L'entretien, le remplacement et la réparation des systèmes et des dispositifs antipollution peuvent être faits par tout établissement ou technicien spécialisé en réparation de moteurs à étincelles (SI).

⚠ N'effectuez que les opérations d'entretien prescrites dans ce guide. Communiquez avec votre concessionnaire pour toute assistance ou information supplémentaire. Dans de nombreux cas, l'entretien ou la réparation de l'embarcation requièrent des outils spécifiques et une formation.

⚠ Assurez-vous que l'embarcation et l'équipement sont toujours en parfait état. Respectez les programmes d'entretien recommandés. Il est conseillé de faire une inspection annuelle.

⚠ Assurez-vous que la cale ne contient pas d'huile, d'eau ni d'autre matière étrangère.

⚠ On recommande de ne pas tenter de soulever l'embarcation sans l'équipement spécial requis ou sans l'expérience nécessaire.

⚠ Les moteurs et les composants identifiés dans ce guide ne doivent pas être utilisés avec des produits autres que ceux pour lesquels ils ont été conçus. Conformez-vous rigoureusement aux opérations d'entretien et aux couples de serrage prescrits. Ne tentez jamais d'effectuer une réparation sans avoir les bons outils à votre disposition. Les embarcations sont conçues avec des pièces dimensionnées en unités des systèmes métrique et impérial. Quand vous remplacez des attaches, n'utilisez que celles recommandées par Bombardier. Au besoin, consultez votre concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour de plus amples renseignements.

⚠ Utilisez votre embarcation avec prudence et amusez-vous! Souvenez-vous que vous avez l'obligation de venir en aide à un plaisancier en détresse.

Information sur les émissions d'échappement

Responsabilité du fabricant

Les fabricants de bateaux sport doivent déterminer les niveaux d'émission de chaque famille de puissance des moteurs construits à partir de l'année 1999 et les certifier auprès de la Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis d'Amérique. Au moment de la fabrication, on doit apposer sur chaque véhicule une étiquette d'information qui indique les niveaux d'émission et les caractéristiques des moteurs.

Responsabilité du concessionnaire

Lors de l'entretien de tous les bateaux sport Sea-Doo fabriqués à partir de l'année 1999 qui portent une étiquette d'information sur les dispositifs antipollution, les réglages doivent être conformes aux caractéristiques écrites du fabricant.

Le remplacement ou la réparation de tout composant relié aux émissions doit être exécuté de manière à maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier les moteurs de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Font exception à ces mesures les changements prescrits par les fabricants, comme les réglages relatifs aux hautes altitudes.

Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire/conducteur doit voir à l'entretien de ses moteurs afin de maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Le propriétaire/conducteur ne doit pas modifier les moteurs de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Réglementation de la EPA sur les émissions

Tous les nouveaux bateaux sport Sea-Doo 1999 et ceux fabriqués ultérieurement par Bombardier ont reçu la certification de la EPA. Ils sont conformes aux exigences de la réglementation pour le contrôle de la pollution de l'air par les moteurs des nouveaux bateaux sport. Cette certification est conditionnelle à la conformité de certains réglages aux normes de fabrication. Pour cette raison, il faut, lors de l'entretien du produit, se conformer aux instructions du fabricant et, si possible, revenir à l'intention première de la conception.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont d'ordre général; il ne s'agit pas de la liste complète des règlements relatifs aux exigences de la EPA sur les émissions d'échappement des produits marins. Pour plus de renseignements, contacter les ressources suivantes:

PAR LA POSTE:

Office of Mobile Sources
Engine Programs and Compliance
Division
Engine Compliance Programs
Group (6403J)
401 M St. NW
Washington, DC 20460

PAR COURRIER EXPRESS OU MESSAGERIE:

Office of Mobile Sources
Engine Programs and Compliance
Division
Engine Compliance Programs
Group (6403J)
501 3rd St. NW
Washington, DC 20001

SITE INTERNET DE LA EPA:

www.epa.gov

AVERTISSEMENT

N'effectuer que les opérations indiquées dans ce guide. Demander l'aide d'un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour les composants et les systèmes non mentionnés dans ce guide. À moins d'indication contraire, il faut arrêter les moteurs, débrancher le cordon de sécurité de sa borne et mettre l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie à «OFF» avant de faire l'entretien. Ne jamais utiliser les turbines pour soulever le bateau. Certains composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut causer des brûlures. Quand on fait tourner le moteur alors que le bateau est hors de l'eau, les échangeurs de chaleur peuvent devenir très chauds. Éviter tout contact avec les échangeurs pour prévenir les brûlures.

REMARQUE: On doit, s'il y a lieu, procéder à l'entretien des deux moteurs.

Lubrification

IMPORTANT: NE PAS lubrifier la borne du cordon de sécurité, car cela empêchera un bon contact électrique.

Protection contre la corrosion

Câble d'accélérateur

Lubrifier le câble d'accélérateur toutes les 25 heures avec du lubrifiant Bombardier Lube^{MC}; dans le cas d'une utilisation en eau salée, lubrifier toutes les 10 heures.

Raccords électriques

Au besoin, enduire de graisse diélectrique les bornes de batterie, les connecteurs de câbles à découvert ainsi que les connecteurs du feu de poupe situés sur le mât et sur le bateau.

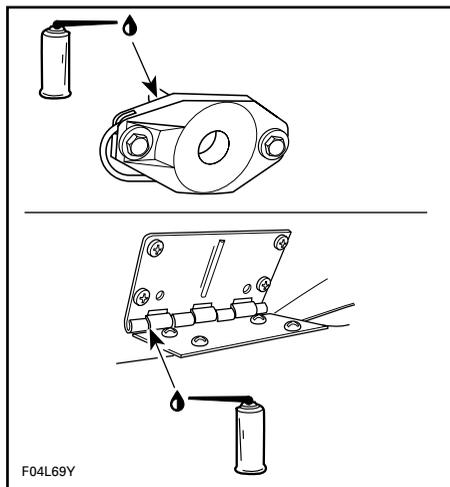
ATTENTION: Ne pas lubrifier les raccords de l'interface et de l'unité de contrôle électronique (UCÉ du SGM).

Lubrification supplémentaire

Pour prévenir la corrosion et assurer le bon fonctionnement des mécanismes, utiliser du lubrifiant Bombardier Lube^{MC}.

La lubrification des pièces qui suivent devrait être faite toutes les 50 heures lorsque le bateau est utilisé en eau douce, et toutes les 10 heures lorsqu'il est utilisé en eau salée.

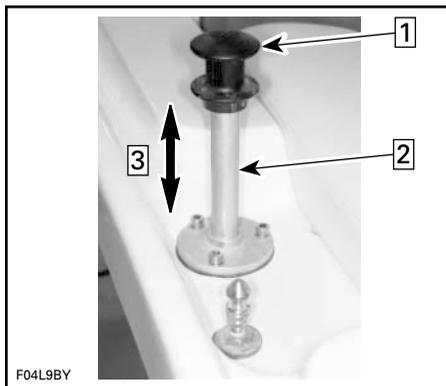
Mécanisme et charnières du couvercle du compartiment de rangement arrière



TYPIQUE

Poteau de fixation du câble de ski nautique

Lubrifier le poteau de fixation sur toute sa longueur. L'insérer et le retirer à plusieurs reprises pour bien répartir le lubrifiant.



TYPIQUE

Étape 1 : Soulever le poteau de fixation pour le lubrifier

Étape 2 : Lubrifier ici

Étape 3 : Déplacer le poteau plusieurs fois de haut en bas pour bien répartir le lubrifiant

Déflexeur de marche arrière

Lubrifier les pivots.

Cylindres du couvercle du compartiment de rangement arrière

Lubrifier la tige des cylindres.

Inspection périodique

Un entretien de routine est essentiel à tout système mécanique. Une inspection périodique contribue grandement à prolonger sa durabilité.

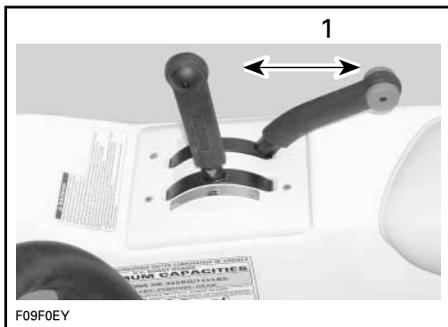
Le TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE à la fin de ce document résume les opérations d'entretien régulières devant être faites sur le bateau par le conducteur ou par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. La fréquence des opérations peut être modifiée en fonction des conditions d'utilisation.

Câble d'accélérateur

Déplacer le levier d'accélérateur une seule fois de l'avant vers l'arrière pour s'assurer qu'il fonctionne bien. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo s'il faut régler le levier.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas modifier le câble d'accélérateur ou sa position.



TYPIQUE — LEVIER D'ACCÉLÉRATEUR

1. Doit se déplacer sans entrave

Filtres à essence et à huile

Ces filtres doivent être remplacés une fois l'an par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. La mise sous pression du système d'alimentation doit être faite au même moment.

ATTENTION: Un filtre à huile obstrué restreint l'apport en huile et peut causer de sérieux dommages au moteur.

Alignement de la direction et de la tuyère de turbine

Lorsque le volant est bien centré, la tuyère de turbine devrait pointer tout droit pour que le bateau se déplace en ligne droite.

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo si un réglage est nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le volant et la tuyère de turbine fonctionnent sans entrave d'un côté comme de l'autre, et qu'ils n'exercent aucune tension sur le câble de direction.

Déflecteur de marche arrière

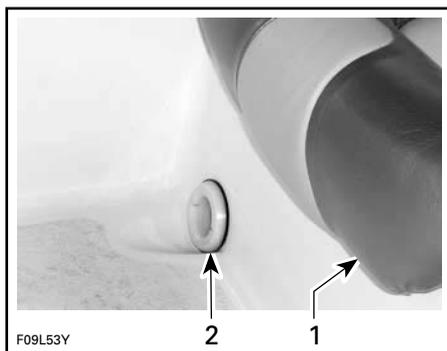
Lorsque le levier sélecteur est en marche avant, le déflecteur doit être orienté vers le haut et verrouillé dans cette position. Lorsque le levier est au point mort, le déflecteur doit être au centre. Enfin, lorsque le levier est en marche arrière, le déflecteur doit être orienté vers le bas. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo si un réglage est nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le levier et le déflecteur fonctionnent sans entrave et qu'ils ne provoquent aucune tension sur le câble de marche arrière.

Orifice de vidange du pont

Retirer toute matière obstruant l'orifice de vidange.



TYPIQUE

1. Siège du conducteur
2. Orifice de vidange du pont

Fusibles

Accessoires, système électrique du moteur et indicateurs

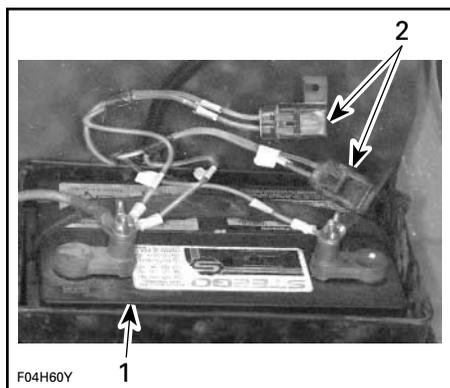
Lorsqu'un fusible est défectueux, le remplacer par un fusible de même puissance.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de fusible de valeur supérieure car cela peut causer de graves dommages. Si un fusible est grillé, la source de la défectuosité devrait être déterminée puis corrigée avant qu'on redémarre. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour la réparation.

Si rien ne fonctionne, vérifier les fusibles principaux situés près de l'interrupteur de la batterie dans le compartiment moteur.

REMARQUE: Des fusibles de rechange sont placés dans les supports de caoutchouc sur le dessus du porte-fusibles.

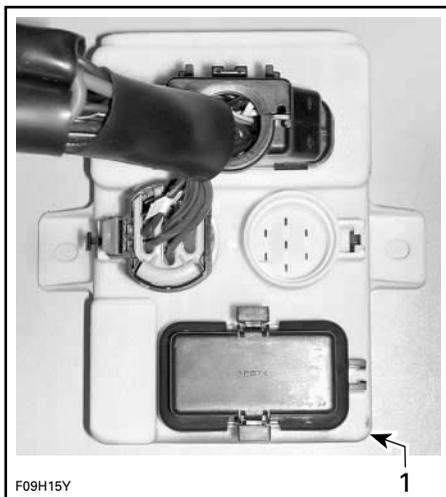


TYPIQUE

1. Batterie
2. Fusibles principaux

Si un accessoire, le moteur ou un indicateur ne fonctionne pas, vérifier l'état du fusible.

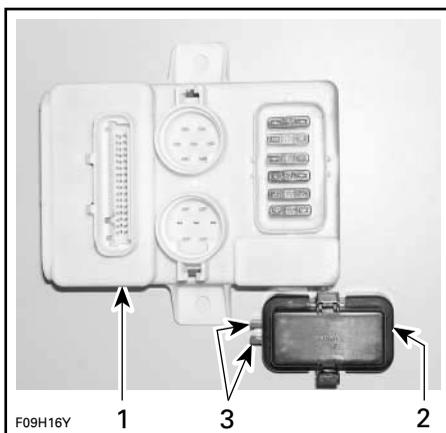
Les fusibles du système électrique du moteur se trouvent sur le porte-fusibles dans le compartiment moteur.



TYPIQUE

1. Porte-fusibles

Les fusibles des accessoires et des indicateurs sont dans l'interface des indicateurs, située derrière le tableau de bord.

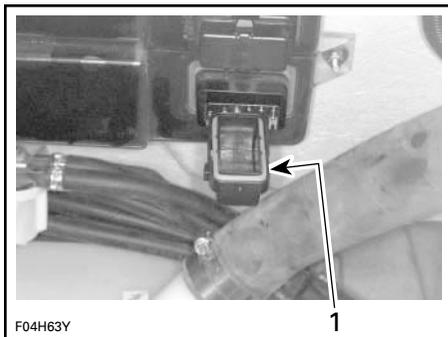


TYPIQUE

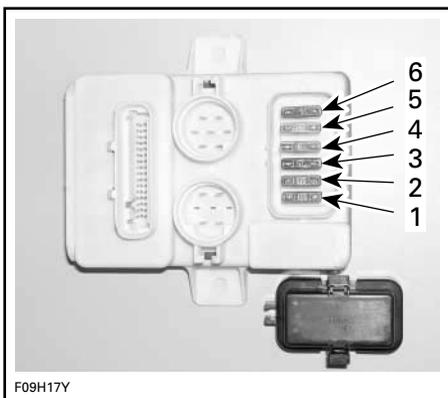
1. Interface
2. Couvercle des fusibles
3. Utiliser ces pattes pour enlever les fusibles

Comprimer les pattes de verrouillage du couvercle pour le retirer et avoir accès aux fusibles.

Utiliser les pattes du couvercle pour enlever les fusibles.



1. Glisser les pattes du couvercle de chaque côté du fusible et l'extraire



TYPIQUE — INTERFACE

1. Radio
2. Prise de 12 volts
3. Ventilateur
4. Feux de navigation
5. Pompe de cale
6. Fusible de recharge

Une fois terminé, bien replacer le joint du couvercle.

Bien placer le couvercle sur le porte-fusibles, et pousser ensuite fermement jusqu'à ce qu'on entende le déclic de chaque patte de verrouillage.

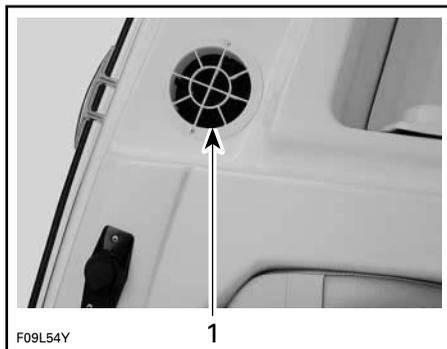
Système de charge

Si la batterie se décharge régulièrement, vérifier l'état de son fusible.

Les fusibles du système de charge sont situés au niveau du relais de démarrage à l'intérieur du compartiment moteur.

Ventilateur de cale

Vérifier si le ventilateur de cale fonctionne bien. Il est situé dans le conduit de ventilation, à tribord, sous le couvercle du compartiment de rangement arrière.



TYPIQUE

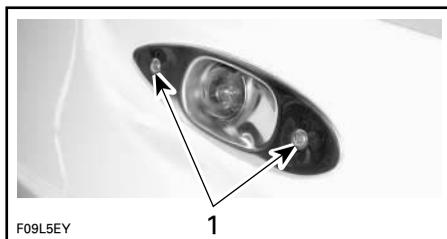
1. Ventilateur

⚠ AVERTISSEMENT

Si le ventilateur de cale fonctionne mal, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo avant de démarrer le bateau.

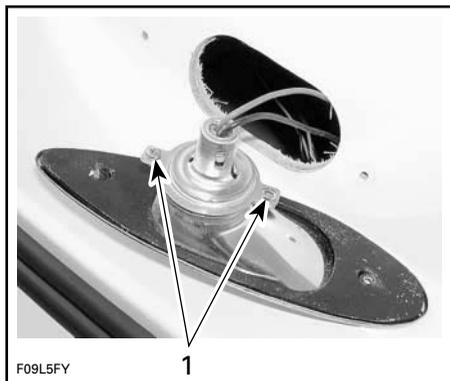
Remplacement des ampoules des feux de navigation

Feu de proue



TYPIQUE

1. Enlever ces vis



TYPIQUE

1. Enlever ces vis



TYPIQUE

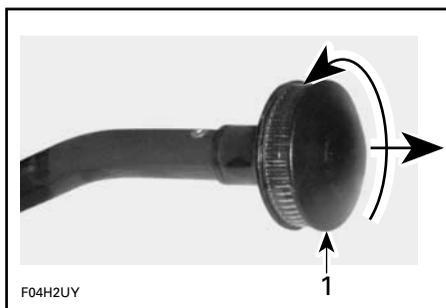
1. Enfoncer, tourner et retirer l'ampoule

Pour remonter le tout, suivre l'ordre inverse de la dépose. Cependant, porter attention au point suivant:

Appliquer de la graisse diélectrique sur la surface de contact de l'ampoule.

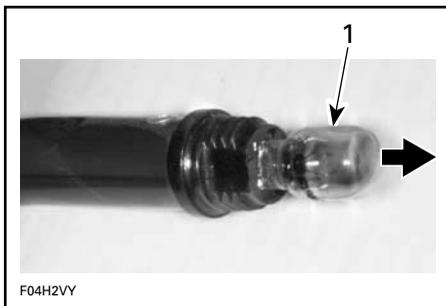
Feu de poupe

Tourner le réflecteur dans le sens anti-horaire, puis le retirer.



1. Dévisser puis retirer

Tirer sur l'ampoule pour l'enlever.



1. Enlever l'ampoule

Appliquer de la graisse diélectrique sur la surface de contact de la nouvelle ampoule.

Pour remonter le tout, suivre l'ordre inverse de la dépose.

Inspection générale et nettoyage

Inspection

S'assurer que le compartiment moteur n'est pas endommagé et que le système d'alimentation ne présente aucune fuite. Vérifier également que la batterie ne présente aucune fuite d'électrolyte. S'assurer que tous les colliers de serrage sont bien fixés et qu'aucun boyau n'est fissuré, tordu ou endommagé.

AVERTISSEMENT

En cas de fuite ou d'odeur d'essence, ne jamais démarrer le moteur. Confier le bateau à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Vérifier les dispositifs de fixation des silencieux, de la batterie et du réservoir. Vérifier si les raccords électriques sont corrodés et s'ils sont bien serrés.

S'assurer que la coque et la grille d'admission d'eau de la turbine ne sont pas endommagées. Remplacer au besoin ou faire réparer les pièces endommagées.

Nettoyage

Nettoyer la cale deux fois par an avec de l'eau chaude et du détergent (ou tout autre produit conçu à cette fin) pour éliminer tout dépôt d'essence, d'huile et d'électrolyte, ainsi que toute tache d'humidité.

À l'occasion, laver la carrosserie à l'eau chaude savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Enlever les organismes marins collés au moteur et/ou à la coque. Appliquer une cire non abrasive.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ou de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Laver les déflecteurs d'air avec le nettoyeur Bombardier (N/P 293 110 001) et de l'eau. Pour enlever de petites égratignures, utiliser un poli pour pare-brise en acrylique, polycarbonate ou autres matériaux semblables.

On peut éliminer les taches sur les sièges et les surfaces de fibre de verre avec du Knight's Spray-Nine[†] ou l'équivalent.

Respecter l'environnement en évitant tout déversement d'essence, d'huile ou de solution nettoyante dans les cours d'eau.

[†] Knight's Spray Nine est une marque de commerce de Knight Oil Corporation

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

AVERTISSEMENT

Comme le carburant et l'huile sont inflammables, demander à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo d'inspecter l'intégrité des systèmes d'alimentation en essence et en huile tel que spécifié dans le TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE.

Remisage

Pour un bon remisage du bateau, on recommande de le confier à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. Toutefois, les opérations suivantes peuvent être faites par le propriétaire avec un minimum d'outils.

ATTENTION: Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

Système d'alimentation

On peut ajouter un stabilisateur d'essence Sea-Doo (ou l'équivalent) dans le réservoir pour éviter la détérioration du carburant et l'encrassement du système d'alimentation. Se conformer aux indications du fabricant du stabilisateur pour bien utiliser ce produit.

ATTENTION: Ajouter le stabilisateur d'essence avant de lubrifier le moteur pour protéger les composants du système d'alimentation contre la formation de vernis.

AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant peut s'enflammer et exploser dans certaines conditions. Travailler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Ne pas fumer. S'il y a de la pression dans le réservoir d'essence, l'ouvrir avec précaution. Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme. Quand on fait le plein d'essence, maintenir le bateau de niveau. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le bateau exposé au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Essuyer le carburant répandu sur le bateau. Vérifier périodiquement le système d'alimentation. Toujours mettre la soupape d'essence (**s'il y a lieu**) à «OFF» lorsqu'on n'utilise pas le bateau.

Remplacement de l'huile à moteur et du filtre

Le changement d'huile et le remplacement du filtre doivent être faits par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Rinçage du système de refroidissement d'échappement et lubrification interne du moteur

Brancher un boyau d'arrosage pour refroidir le système d'échappement de la façon décrite à la section RINÇAGE dans ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION.

Amener le moteur à sa température de fonctionnement normale.

ATTENTION: Observer les instructions de rinçage à la lettre.

Fermer le robinet d'eau et arrêter ensuite le moteur.

Enlever le couvercle du moteur (tirer vers le haut).

Débrancher les connecteurs de la bobine d'allumage.

AVERTISSEMENT

Quand on débranche la bobine d'une bougie, toujours débrancher le faisceau de fils principal en premier. Ne jamais tenter de provoquer une étincelle au niveau d'une bobine ouverte et/ou d'une bougie à l'intérieur du compartiment moteur, puisque cela pourrait allumer les vapeurs d'essence.

IMPORTANT: Ne jamais couper les attaches des connecteurs de la bobine car on risquerait de rebrancher les fils aux mauvais cylindres.

Enlever les bobines d'allumage.

ATTENTION: S'assurer qu'il n'y a pas de saletés dans les logements des bobines avant d'enlever les bougies. La saleté pourrait tomber dans le cylindre et endommager les composants internes.

Enlever les bougies.

REMARQUE: Une fois les bougies desserrées, on peut utiliser une bobine pour les retirer. Il suffit de refixer la bobine sur la bougie et de la retirer.

Vaporiser du lubrifiant Bombardier Lube^{MC} ou l'équivalent dans les orifices des bougies.

Procéder comme suit pour empêcher l'injection d'essence et couper l'allumage lors du lancement du moteur.

Le moteur arrêté, avancer complètement le levier d'accélérateur et le retenir pour bien lancer le moteur.

Laisser tourner le moteur quelques tours pour répartir l'huile sur la paroi des cylindres.

Appliquer le lubrifiant antigrippage sur les filets des bougies et remettre les bougies en place.

REMARQUE: Avant de remettre la bobine d'allumage en place, appliquer de la graisse Molykote 111 (N/P 413 707 000) sur le joint qui entre en contact avec le logement de la bougie. Après l'installation, s'assurer que le joint adhère bien à la surface du moteur.

Réinstaller les bobines d'allumage. Rebrancher les connecteurs des bobines d'allumage.

Pour réinstaller le couvercle du moteur, l'enfoncer jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

S'il y a de l'eau sur le moteur, l'essuyer.

Débrancher le boyau d'arrosage.

REMARQUE: On recommande de vaporiser du lubrifiant Bombardier Lube^{MC} sur les soupapes du moteur. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Batterie

Communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Système de refroidissement du moteur

Pour éviter une détérioration de l'antigel, le remplacer toutes les 100 heures ou une fois par saison.

Le remplacement de l'antigel et la vérification de sa densité devraient être faits par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

ATTENTION: Si le véhicule est remisé dans un endroit où le point de congélation peut être atteint et que le mélange d'antigel est inadéquat, le liquide gèlera dans le système de refroidissement. Cela risque d'endommager sérieusement le moteur. De l'antigel usagé se détériore plus rapidement que du neuf et si on n'en fait pas le remplacement, le moteur risque d'être mal refroidi lors de sa prochaine utilisation.

Nettoyage/réparation du bateau

Laver le bateau et la remorque avec de l'eau savonneuse (utiliser un détergent doux seulement). Rincer à fond à l'eau douce. Enlever tout organisme marin collé à la coque.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ou de plastique exposées avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

On peut éliminer les taches sur les sièges et les surfaces de fibre de verre avec du Knight's Spray-Nine[†] ou l'équivalent.

S'il faut réparer la carrosserie ou la coque, communiquer avec le concessionnaire. Pour retoucher la peinture sur les pièces mécaniques, utiliser de la peinture en aérosol de Bombardier. Pour les réparations mineures du gel-coat, utiliser le nécessaire de réparation distribué par Bombardier. Remplacer toute étiquette et tout autocollant endommagé.

Nettoyer la cale à l'eau chaude avec un détergent ou un produit de nettoyage pour cale. Rincer à fond. Dévisser les bouchons de vidange et soulever l'avant du bateau pour vider complètement la cale.

Fin de la préparation au remisage

Enduire la carrosserie d'une cire non abrasive.

Le couvercle du compartiment moteur devrait être partiellement soulevé pendant le remisage (détacher les amortisseurs à gaz pour en empêcher l'ouverture complète). Enlever le panier de rangement et le placer sur le pont. Ces précautions permettent d'éviter la condensation et réduisent la possibilité de corrosion dans le compartiment moteur.

Si le bateau est remisé à l'extérieur, le couvrir d'une bâche opaque munie d'évents qui le protégera des rayons du soleil et empêchera l'accumulation de saleté et de poussière, ainsi que la détérioration des composants de plastique et du fini.

ATTENTION: Ne jamais remiser le bateau de façon qu'il soit exposé aux rayons du soleil, car cela ferait pâlir le fini. Le bateau ne doit jamais être laissé dans l'eau pendant le remisage. Bien fermer l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie.

Au remisage, la proue doit être soulevée et maintenue de façon sécuritaire dans cette position pour permettre à l'eau de s'écouler. Dévisser les bouchons de vidange.

[†] Knight's Spray Nine est une marque de commerce de Knight Oil Corporation

Préparation présaisonnaire

Se servir du TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE à la fin de ce document, à la colonne traitant de la PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.

Puisqu'il faut des connaissances techniques et des outils spéciaux, certaines opérations doivent être faites par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

AVERTISSEMENT

Observer toutes les recommandations des passages «AVERTISSEMENT» et «ATTENTION» qui s'appliquent aux dispositifs ou aux mécanismes à vérifier. Remplacer les pièces défectueuses par des pièces d'origine BOMBARDIER ou des pièces équivalentes approuvées.

REMARQUE: Il est fortement recommandé qu'un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo fasse l'inspection annuelle de sécurité et les rappels sécuritaires en même temps que la préparation présaisonnaire.

DIAGNOSTIC DES PANNES

Ce tableau aide à déterminer la cause probable de problèmes simples. Certains de ces problèmes peuvent être résolus assez rapidement par le propriétaire mais, dans certains cas, l'intervention d'un technicien compétent peut être nécessaire. Dans ce cas, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour faire faire la réparation.

Rien ne fonctionne dans le système électrique

AUTRE OBSERVATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Aucun bip ne se fait entendre à l'installation du cordon de sécurité sur la borne du système de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • L'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «OFF» 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier l'interrupteur et le mettre à «ON»

Signaux codés de l'avertisseur sonore

NOMBRE DE BIPS	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
2 courts bips (à l'installation du cordon de sécurité sur la borne du système de sécurité).	<ul style="list-style-type: none"> • Le cordon de sécurité fonctionne bien (bon contact et capuchon adéquat). 	<ul style="list-style-type: none"> • Le moteur peut être démarré normalement.
1 long bip (à l'installation du cordon de sécurité sur la borne du système de sécurité ou en appuyant sur le bouton de démarrage/d'arrêt dans certains cas).	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise connexion entre le capuchon du cordon de sécurité et la borne du système de sécurité. • Cordon de sécurité inadéquat. • Capuchon du cordon de sécurité sale. • Défectuosité de l'interface ou du faisceau de fils. 	<ul style="list-style-type: none"> • Enlever puis remettre le cordon de sécurité sur la borne. Deux courts «bips» se feront entendre, ce qui signifie que le système est prêt pour le démarrage du moteur. • Utiliser le cordon de sécurité programmé pour le bateau. Si celui-ci ne fonctionne pas, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. • Nettoyer. • Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
4 courts bips (lorsqu'on enfonce le bouton de démarrage/d'arrêt et que le cordon de sécurité est déjà installé).	<ul style="list-style-type: none"> • Le levier sélecteur N'EST PAS au point mort. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre le levier sélecteur au point mort. Lorsque le levier est déplacé, le court «bip» indique que le levier sélecteur est bien au point mort.
1 court bip (lorsqu'on met le levier sélecteur au point mort).	<ul style="list-style-type: none"> • Le levier sélecteur est bien au point mort. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le moteur peut maintenant être démarré.
8 courts bips.	<ul style="list-style-type: none"> • Défectuosité de l'interface (mémoire). 	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
Signaux continus.	<ul style="list-style-type: none"> • Surchauffe du moteur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir SURCHAUFFE DU MOTEUR (plus bas).

Le moteur ne démarre pas

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Le moteur ne tourne pas mais l'avertisseur sonne.	<ul style="list-style-type: none"> • Se référer au tableau ci-dessus. 	
Le moteur ne tourne pas.	<ul style="list-style-type: none"> • Cordon de sécurité enlevé. • Fusible grillé. • Batterie déchargée. • Raccords de batterie corrodés ou desserrés. • Moteur plein d'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fixer le capuchon sur l'interrupteur. • Vérifier le câblage, puis remplacer le fusible. • Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. • Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. • Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
Le moteur tourne lentement et ne démarre pas.	<ul style="list-style-type: none"> • Batterie déchargée ou faible. 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
Le moteur tourne mais ne démarre pas.	<ul style="list-style-type: none"> • Réservoir d'essence vide ou contaminé d'eau. • Filtre à essence bouché ou contaminé d'eau. • Moteur noyé d'essence: <ul style="list-style-type: none"> – Bougies encrassées ou défectueuses. 	<ul style="list-style-type: none"> • Remplir ou vider et remplir avec de l'essence neuve. • Nettoyer. Vérifier s'il y a de l'eau dans le réservoir d'essence. • Remplacer.

Le moteur a des ratés d'allumage ou tourne irrégulièrement

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Faible étincelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Bougies encrassées ou usées. • Panne du limiteur de régime. • Trop d'huile parvient au moteur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacer. • Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. • Mauvais réglage de la pompe à huile; voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
Mélange air-essence pauvre.	<ul style="list-style-type: none"> • Essence viciée, contaminée d'eau ou niveau trop bas. • Filtre à essence bouché ou contaminé d'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vider ou remplir. • Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
Mélange air-essence riche (consommation d'essence élevée).	<ul style="list-style-type: none"> • Pare-flamme sale ou bouché. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer ou remplacer.

Surchauffe du moteur

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
L'avertisseur sonne continuellement.	<ul style="list-style-type: none"> • Admission d'eau de la turbine bouchée. • Type d'essence ou d'huile inadéquat. • Système de refroidissement bouché. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer. • Vider et remplir. • Rincer le système de refroidissement à l'aide d'un boyau d'arrosage.

Fréquents retours de flamme

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none">• Limiteur de régime défectueux.	<ul style="list-style-type: none">• Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
Faible étincelle.	<ul style="list-style-type: none">• Bougies encrassées ou usées.	<ul style="list-style-type: none">• Remplacer.
Surchauffe du moteur.	<ul style="list-style-type: none">• Voir SURCHAUFFE DU MOTEUR.	

Cognements ou détonation au niveau du moteur

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none">• Essence de mauvaise qualité ou indice d'octane trop bas.• Degré thermique des bougies trop élevé.	<ul style="list-style-type: none">• Utiliser de l'essence de bonne qualité, de marque connue et recommandée.• Utiliser les bougies recommandées.

Le moteur manque d'accélération ou de puissance

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none">• Étincelle faible, mélange air-essence incorrect.• Présence d'eau dans l'essence ou dans l'huile.	<ul style="list-style-type: none">• Voir LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE OU TOURNE IRRÉGULIÈREMENT.• Vider puis remplir.
Surchauffe du moteur.	<ul style="list-style-type: none">• Voir SURCHAUFFE DU MOTEUR.	

Le bateau n'atteint pas sa vitesse maximale

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none">• Admission d'eau de la turbine bouchée.• Hélice endommagée.	<ul style="list-style-type: none">• Nettoyer.• Remplacer. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Bruits anormaux provenant du système de propulsion

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none">• Algues ou débris pris autour de l'hélice.• Arbre d'hélice ou de transmission endommagé.	<ul style="list-style-type: none">• Nettoyer et vérifier s'il y a des dommages.• Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE

DESCRIPTION	FRÉQUENCE				
	10 premières heures	Aux 25 heures	Aux 50 heures	Aux 100 heures ou à la présaison	Responsable
GÉNÉRALITÉS					
État et solidité de fixation de l'extincteur ④	✓			✓ ②	COND.
Lubrification et protection contre la corrosion	①		✓	✓	COND.
MOTEUR					
Boulons de culasse, resserrer	✓			✓	CONCESS.
État et solidité des supports et tampons d'ancrage	✓		✓		CONCESS.
Attaches et boyaux du système d'échappement ④	✓		✓	✓	CONCESS.
Niveau d'huile de l'arbre d'équilibrage (s'il y a lieu)			✓	✓	CONCESS.
Inspection, nettoyage et réglage des bougies	✓				CONCESS.
Remplacement des bougies			✓		CONCESS.
Réglage de l'avance à l'allumage	✓			✓	CONCESS.
SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT					
Colliers d'échappement en place et bien fixés		✓			COND.
Composants du système d'échappement – recherche de signes de fuites, comme de la rouille et/ou des taches noires, des fuites d'eau ou des raccords corrodés/fissurés		✓			COND.
Vérifier si les boyaux d'échappement sont brûlés, fissurés ou détériorés. Les boyaux doivent être flexibles et exempts de plis. Remplacer tout boyau d'échappement fissuré, noirci ou détérioré ④		✓		✓	COND./ CONCESS.
S'assurer que le ou les moteurs et que la ou les génératrices sont bien réglés et entretenus ④				✓	COND./ CONCESS.
Vérifier si les composants métalliques de l'échappement sont fissurés, rouillés ou desserrés ou s'ils présentent des fuites. Vérifier le joint de culasse, le collecteur d'échappement, le coude d'injection d'eau et l'adaptateur entre le collecteur et le coude ④				✓	CONCESS.
S'il y a lieu, nettoyer et inspecter la soupape anti-siphonnement de refroidissement d'eau de génératrice et vérifier son bon fonctionnement ④				✓	CONCESS.

DESCRIPTION	FRÉQUENCE				
	10 premières heures	Aux 25 heures	Aux 50 heures	Aux 100 heures ou à la présaison	Responsable
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT					
Rinçage		✓ ③			COND.
État des boyaux et des attaches	✓		✓	✓	CONCESS.
Inspection/nettoyage des tubes de vidange du moteur	✓ ①	✓			CONCESS.
Inspection de la soupape régulatrice de débit d'eau				✓	CONCESS.
Remplacement du liquide de refroidissement/purge du système d'aération/vérification des niveaux de liquide				✓	CONCESS.
SYSTÈME D'ALIMENTATION					
Inspection/lubrification du câble d'accélérateur ④	①	✓		✓	CONCESS.
Inspection du filtre à essence et des conduits ④	✓	✓		✓	CONCESS.
Remplacement du filtre à essence				✓	CONCESS.
Inspection de la soupape de détente du conduit d'aération d'essence		✓		✓	CONCESS.
Mise sous pression des conduits d'essence, de la soupape d'arrêt et du système d'alimentation ④	✓	✓		✓	CONCESS.
Serrage des attaches ④	✓		✓	✓	CONCESS.
Sangles du réservoir d'huile ④	✓			✓	COND.
Remplissage du réservoir d'essence				✓ ②	COND.
SYSTÈME DE LUBRIFICATION					
Inspection des conduits d'huile ④	✓	✓		✓	CONCESS.
Remplacement du filtre à huile				✓	CONCESS.
Remplissage du réservoir d'huile				✓ ②	COND.
SYSTÈME ÉLECTRIQUE					
Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie ④	✓	✓		✓	CONCESS.
État et fonctionnement des feux	✓	✓		✓ ②	CONCESS.
Inspection du ventilateur et de la pompe de cale ④	✓	✓		✓ ②	CONCESS.
Raccords électriques (système d'allumage, boîte(s) électrique(s), système de démarrage, etc.) ④	✓	✓		✓	CONCESS.
Système de sécurité à encodage numérique (DESS) ④	✓			✓ ②	CONCESS.
Avertisseur sonore	✓		✓	✓	CONCESS.
Fixation de la batterie ④	✓		✓	✓ ②	CONCESS.
Charge de la batterie				✓	CONCESS.
Anode sacrificielle en aluminium			✓		COND.

DESCRIPTION	FRÉQUENCE				
	10 premières heures	Aux 25 heures	Aux 50 heures	Aux 100 heures ou à la présaison	Responsable
DIRECTION					
Inspection et réglage des câbles ④	✓		✓	✓	CONCESS.
SYSTÈME DE PROPULSION					
État du soufflet et des cannelures de l'arbre de transmission			✓		CONCESS.
Position de la pince de retenue de la bague flottante de l'arbre de transmission			✓		CONCESS.
Réglage du câble et du système de changement de vitesse ④	✓			✓	CONCESS.
Niveau d'huile dans le réservoir d'huile pour turbine et état de l'huile	Remplacer	✓		Remplacer	CONCESS.
Inspection du poussoir du couvercle de la turbine				✓	CONCESS.
État de l'hélice et jeu entre l'anneau d'usure et l'hélice			✓		CONCESS.
État de la grille d'admission d'eau			✓②		COND.
COQUE ET CARROSSERIE					
État de la coque ④	✓			✓②	COND.
État du sabot	✓			✓	COND.
Lubrification du loquet des couvercles de compartiment de rangement	①		✓		COND.
Nettoyage des orifices de vidange du pont et du clapet de cale ④	✓	✓		✓②	COND.

REMARQUE: Certains points faisant partie des VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION ne sont pas nécessairement inscrits dans ce tableau.

CONCESS.: Concessionnaire

COND.: Conducteur

① Toutes les 10 heures pour une utilisation en eau salée.

② Vérification quotidienne.

③ Rinçage quotidien pour une utilisation en eau salée ou souillée.

④ Vérification sécuritaire effectuée pendant l'inspection annuelle de sécurité (aux frais du propriétaire).

FICHE TECHNIQUE

MODÈLE		SPORTSTER^{MC} 4-TEC^{MC}
MOTEUR		
Type de moteur	ROTAX® 4-TEC 1503, 4 temps, arbre à cames en tête (ACT), refroidi par liquide	
Nombre de cylindres	3	
Nombre de soupapes	12 soupapes à poussoirs hydraulique (sans réglage)	
Cylindrée	1493.8 cm ³ (58.81 po ³)	
Taux de compression	10.6 ± 0.4:1	
Régime maximum	7300 ± 100 tr/mn	
Lubrification	Carter sec (filtre à huile remplaçable)	
Filtre à huile	CHAMPION	
Système d'échappement	Refroidi par eau, eau injectée par régulateur	
Système de démarrage	Démarrage électrique	
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Puissance de la magnéto	380 W @ 6000 tr/mn	
Type de système d'allumage	Allumage numérique à induction	
Réglage de l'allumage	Non réglable	
Bougie	Marque et type	NGK DCPR8ES
	Écartement	0.75 mm (.030 po)
Bobine de charge de la batterie	0.1 - 1.0 Ω	
Bobine d'allumage	Primaire	0.45 - 0.55 Ω
	Secondaire	6.8 - 10.2 kΩ
Réglage du limiteur de régime du moteur	7650 tr/mn	
Batterie	12 V, 30 A•h	
Fusibles	TOPS	10 A
	Batterie	30 A
	Cylindre 1, bobine d'allumage et injection	10 A
	Cylindre 2, bobine d'allumage et injection	10 A
	Cylindre 3, bobine d'allumage et injection	10 A
	Pompe de cale électrique	3 A
	Système de démarrage, pompe à essence électrique	10 A
	Système de gestion du moteur, circuit de démarrage/d'arrêt	5 A
	Principal	30 A
	Interface	5 A
	Système de charge	30 A

MODÈLE		SPORTSTER^{MC} 4-TEC^{MC}
SYSTÈME D'ALIMENTATION		
Type d'injection		Injection multipoint
Carburant	Type	Essence ordinaire sans plomb
	Indice d'octane minimum	87 (Ron + Mon)/2; ailleurs qu'en Amérique du Nord: 90 RON
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT		
Type		Refroidi par liquide. En circuit fermé pour le moteur et en circuit ouvert pour le système d'échappement
Liquide de refroidissement		Mélange éthylène-glycol et eau (50% liquide de refroidissement et 50% eau) comportant des agents anticorrosion destiné spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium
SYSTÈME DE PROPULSION		
Système de propulsion		Turbine Formula de BOMBARDIER
Type de turbine		Monophasé à débit axial. Roulements graissés
Transmission		Prise directe
Type de graisse		Graisse Sea-Doo (N/P 293 550 032), 10 mL roulement avant, 50 mL roulement arrière, 50 mL dans le couvercle de pompe
Angle de pivot de direction (tuyère)		26°
Niveau d'eau minimum requis		90 cm (35 po)
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: Ne pas mélanger différents types d'huile ou des huiles de différentes marques.		
DIMENSIONS		
Nombre de passagers (y compris le conducteur)		4
Longueur hors-tout		4.67 m (184 po)
Largeur hors-tout		2.16 m (85 po)
Hauteur hors-tout		1.17 m (46 po)
Poids		658.6 kg (1452 lb)
Élévation		20°
Charge maximale (passagers + bagages)		324.3 kg (715 lb)
CONTENANCES		
Huile à moteur		3 L (0.80 gal É.-U.) vidange d'huile et remplacement de filtre 4.5 L (1.2 gal É.-U.) total
Système de refroidissement (liquide de refroidissement)		5.5 L (5.8 pintes É.-U.) total
Réservoir d'essence (y compris la réserve)		79.5 L (21 gal É.-U.)
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:		

BOMBARDIER INC. se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les produits déjà fabriqués.

GUIDE SI*

UNITÉ DE BASE			
DESCRIPTION	UNITÉ	SYMBOLE	
longueur	mètre	m	
masse	kilogramme	kg	
force	newton	N	
liquide	litre	L	
température	Celsius	°C	
pression	kilopascal	kPa	
couple de serrage	newton-mètre	N•m	
vitesse terrestre	kilomètre par heure	km/h	
vitesse marine	noeud	n	
PRÉFIXES			
PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	K	mille	1000
centi	c	un centième	0.01
milli	M	un millième	0.001
micro	μ	un millionième	0.000001
FACTEURS DE CONVERSION			
POUR CONVERTIR DES	EN ①	MULTIPLIER PAR	
po	mm	25.4	
po	cm	2.54	
po ²	cm ²	6.45	
po ³	cm ³	16.39	
pi	m	0.3	
oz	g	28.35	
lb	kg	0.45	
lbf	N	4.4	
lbf•po	N•m	0.11	
lbf•pi	N•m	1.36	
lbf•pi	lbf•po	12	
lbf•po ²	kPa	6.89	
oz imp.	oz É.-U.	0.96	
oz imp.	mL	28.41	
gal imp.	gal É.-U.	1.2	
gal imp.	L	4.55	
oz É.-U.	mL	29.57	
gal É.-U.	L	3.79	
noeuds	MPH	1.15	
MPH	km/h	1.61	
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) ÷ 1.8	
Celsius	Fahrenheit	(°C x 1.8) + 32	
cv	kW75	

* Le système international d'unités a pour abréviation SI dans toutes les langues.

① Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les **millimètres** en **pouces**, diviser par 25.4.

REMARQUE: Les facteurs sont arrondis à 2 décimales pour en faciliter l'utilisation.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER DES BATEAUX SPORT SEA-DOO® MODÈLES 2004 VENDUS AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA

1. PORTÉE DE LA GARANTIE

Au Canada, BOMBARDIER INC. («Bombardier»), et aux États-Unis, Bombardier, au nom de Bombardier Motor Corporation of America, garantit chaque bateau sport Sea-Doo 2004 («Bateau Sport») vendu comme véhicule neuf et inutilisé par un concessionnaire nord-américain autorisé de Bateaux Sport Sea-Doo («concessionnaire»), contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous. Si votre Bateau Sport est équipé d'un moteur Rotax® le moteur Rotax® est aussi couvert par la même garantie limitée décrite ci-dessous. Si votre Bateau Sport est équipé d'un autre type de moteur, ce moteur sera donc couvert par la garantie limitée du fabricant de ce moteur et n'est pas couvert par la présente garantie limitée.

2. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la date de livraison au premier acheteur au détail ou la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, à la première d'une des deux dates mentionnées ci-dessus, et ce pour une période de:

- DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour soixante (60) mois consécutifs.
- QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour douze (12) mois consécutifs. Un Bateau Sport est considéré comme étant commercial lorsqu'il est utilisé pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi durant la période de garantie. Un Bateau Sport est aussi considéré comme étant commercial lorsqu'il est identifié ou immatriculé pour utilisation commerciale.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un concessionnaire lors de la livraison d'un Bateau Sport neuf et inutilisé, est la même que celle applicable pour le Bateau Sport. La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

3. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement après que le processus d'inspection de prélivraison prescrit par Bombardier a été effectué et documenté et que le Bateau Sport soit enregistré auprès du fabricant en bonne et due forme. Seulement le propriétaire original ayant acheté le Bateau Sport d'un concessionnaire américain ou canadien et les propriétaires subséquents qui habitent aux États-Unis ou au Canada sont éligibles à la couverture de garantie décrite dans ce texte. De telles restrictions sont nécessaires afin que Bombardier puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public. Pour que la garantie soit maintenue, l'entretien de routine décrit dans le *Guide du conducteur* doit être effectué dans les délais prescrits. Bombardier se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

4. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser le concessionnaire dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication et doit apporter le Bateau Sport incluant toutes pièces défectueuses au concessionnaire dans un délai raisonnable durant la période de garantie. Si le Bateau Sport n'a pas été enregistré, le propriétaire devra présenter une preuve d'achat du Bateau Sport au concessionnaire avant qu'il puisse effectuer les réparations sous garantie. Le propriétaire doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous garantie devient la propriété de Bombardier.

5. CE QUE BOMBARDIER FERA

Les obligations de Bombardier en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer ou remplacer les pièces du Bateau Sport présentant un vice de conception ou de fabrication, selon le jugement de Bombardier. De telles réparations ou remplacements seront effectués sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre, par un concessionnaire. La responsabilité de Bombardier se limite à effectuer les réparations ou le remplacement des pièces requises avec des pièces d'origine Bombardier. Les frais de transport pour apporter le bateau chez le concessionnaire sont la responsabilité du propriétaire. Si des réparations sous garantie doivent être effectuées à l'extérieur du Canada ou des États-Unis, le propriétaire sera responsable pour tous frais additionnels due aux pratiques normales locales, notamment: transport, assurances, taxes, frais d'immatriculation, frais d'importation et tout autres frais financiers, incluant des frais imposés par les gouvernements, états, territoires et leurs agents respectifs. Bombardier se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les bateaux sports fabriqués auparavant.

6. EXCLUSIONS —

Ne sont pas couverts sous aucunes considérations:

- Remplacement de pièces due à l'usure normale;
- Coûts de la main-d'œuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien, incluant, mais sans y restreindre: ajustements, huile, changement de lubrifiants et de liquide de refroidissement, remplacement de bougies, pompes à l'eau, et tout autre service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «*Guide du conducteur* de bateaux sport Sea-Doo»;
- Les dommages résultant de réparations, service et entretien incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces ou d'accessoires qui ne sont pas fabriqués ou approuvés par Bombardier, car ils sont jugés incompatibles avec les bateaux sports ou en affectent l'opération, la performance, la durabilité ou encore les dommages résultant de réparations qui ne sont pas effectuées par un concessionnaire Bombardier;
- Les dommages résultant d'un usage abusif, négligence, compétition, mauvaise utilisation ou l'utilisation du Bateau Sport de façon inconsistante avec l'utilisation recommandée tel que décrit dans le *Guide du conducteur*;
- Les dommages résultant de dommages externes, submersion, ou ingestion d'eau ou d'un objet, accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;

- L'utilisation d'essence, d'huile ou de lubrifiants non recommandés pour votre Bateau Sport (voir le *Guide du conducteur*);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion, et l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages reliés au revêtement colloïdal incluant mais sans y restreindre les boursoufflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursoufflures, rainures et fissures superficielles; et

Cette garantie sera annulée si:

- Le Bateau Sport est modifié d'une telle façon pour que son utilisation, sa performance ou sa durabilité en sont affectées de façon permanente.
- Le Bateau Sport est utilisé à des fins de course ou autre compétition et ce, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS, CONSÉQUENTIELS, DIRECTS, INDIRECTS OU TOUT AUTRE DOMMAGE NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE, INCLUANT MAIS SANS Y RESTREINDRE: frais d'essence, frais reliés au transport du Bateau Sport au concessionnaire, frais de déplacement du technicien, frais pour transporter ou remorquer le bateau, frais de quais, remisage, frais de téléphone, cellulaire, télécopieur, télégramme; location d'un bateau de remplacement durant les réparations de garantie, taxi, hébergement, perte ou dommages à des objets personnels, incon vénients, frais d'assurance, paiements de prêt, perte de revenu ou de profits ou perte de jouissance ou d'utilisation du Bateau Sport. **CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU LES PROVINCES.**

Ni un distributeur, ni un concessionnaire Bombardier, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à Bombardier.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que Bombardier soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

- (a) L'ancien propriétaire communique avec Bombardier (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire Bombardier autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
- (b) Bombardier ou un concessionnaire Bombardier autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, veuillez contacter notre Centre d'assistance à la clientèle:

BOMBARDIER INC.
PRODUITS RÉCRÉATIFS
Centre d'assistance à la clientèle Sea-Doo®
Valcourt (Québec) JOE 2L0
Tél.: (819) 566-3366

* Les bateaux sport vendus au Canada sont distribués et entretenus par Bombardier Inc.

Mars 2003

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. ou de ses filiales.

© 2003 Bombardier Inc. Tous droits réservés.

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER — INTERNATIONALE: BATEAU SPORT SEA-DOO® 2004

1. PORTÉE DE LA GARANTIE

BOMBARDIER INC. («Bombardier») garantit chaque bateau sport Sea-Doo 2004 («Bateau Sport») vendu comme véhicule neuf et inutilisé par un distributeur/concessionnaire autorisé de Bateaux Sport Sea-Doo à l'extérieur des États-Unis et du Canada («distributeur/concessionnaire»), contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous. Si votre Bateau Sport est équipé d'un moteur Rotax® le moteur Rotax® est aussi couvert par la même garantie limitée décrite ci-dessous. Si votre Bateau Sport est équipé d'un autre type de moteur, ce moteur sera donc couvert par la garantie limitée du manufacturier de ce moteur et n'est pas couvert par la présente garantie limitée.

2. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la date de livraison au premier acheteur au détail ou la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, à la première d'une des deux dates mentionnées ci-dessus, et ce pour une période de:

- DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour soixante (60) mois consécutifs.
- QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour douze (12) mois consécutifs. Un Bateau Sport est considéré comme étant commercial lorsqu'il est utilisé pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi durant la période de garantie. Un Bateau Sport est aussi considéré comme étant commercial lorsqu'il est identifié ou immatriculé pour utilisation commerciale.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un distributeur/concessionnaire lors de la livraison d'un Bateau Sport neuf et inutilisé, est la même que celle applicable pour le Bateau Sport. La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

3. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement dans le pays où le Bateau Sport a été vendu et seulement après que l'acheteur et le distributeur/concessionnaire ait complété le processus d'inspection de prélivraison prescrit par Bombardier a été effectué et documenté et que le Bateau Sport soit enregistré auprès du manufacturier en bonne et due forme. Seulement le propriétaire original et les propriétaires subséquents qui habite dans le pays où la vente a été complété sont éligibles à la couverture de garantie décrite dans ce texte. De telles restrictions sont nécessaires afin que Bombardier puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public. Pour que la garantie soit maintenue, l'entretien de routine décrit dans le *Guide du conducteur* doit être effectué dans les délais prescrits. Bombardier se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

4. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser le distributeur/concessionnaire dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication et doit apporter le Bateau Sport incluant toutes pièces défectueuses au distributeur/concessionnaire dans un délai raisonnable durant la période de garantie. Si le Bateau Sport n'a pas été enregistré, le propriétaire devra présenter une preuve d'achat du Bateau Sport au distributeur/concessionnaire avant qu'il puisse effectuer les réparations sous garantie. Le propriétaire doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous garantie devient la propriété de Bombardier.

5. CE QUE BOMBARDIER FERA

Les obligations de Bombardier en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer ou remplacer les pièces du Bateau Sport présentant un vice de conception ou de fabrication, selon le jugement de Bombardier. De telles réparations ou remplacements seront effectués sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre, par un distributeur/concessionnaire autorisé Bombardier dans le pays où le Bateau Sport a été vendu. La responsabilité de Bombardier se limite à effectuer les réparations ou le remplacement des pièces requises avec des pièces d'origine Bombardier. Les frais de transport pour apporter le bateau chez le distributeur/concessionnaire sont la responsabilité du propriétaire. Si des réparations sous garantie doivent être effectuées à l'extérieur du pays où le véhicule a été vendu, le propriétaire sera responsable pour tous frais additionnels due aux pratiques normales locales, notamment: le transport, assurances, taxes, frais d'immatriculation, frais d'importation et tout autres frais financiers, incluant des frais imposés par les gouvernements, états, territoires et leurs agents respectifs. Bombardier se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les bateaux sports fabriqués auparavant.

6. EXCLUSIONS —

Ne sont pas couverts sous aucunes considérations:

- Remplacement de pièces dû à l'usure normale;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien, incluant, mais sans y restreindre: ajustements, huile, changement de lubrifiants et de liquide de refroidissements, remplacement de bougies, pompes à l'eau, et tout autre service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «*Guide du conducteur de bateaux sport Sea-Doo*»;
- Les dommages résultant de réparations, service et entretien incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces ou d'accessoires non manufacturées ou non approuvées par Bombardier, car ils sont jugées incompatibles avec les bateaux sports ou en affectent l'opération, la performance, la durabilité ou encore les dommages résultant de réparations qui ne sont pas effectuées par un distributeur/concessionnaire Bombardier.
- Les dommages résultant d'un usage abusif, négligence, compétition, mauvaise utilisation ou l'utilisation du Bateau Sport de façon inconsistante avec l'utilisation recommandée tel que décrit dans le *Guide du conducteur*.

- Les dommages résultant de dommages externes, submersion, ou ingestion d'eau ou d'un objet, accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- L'utilisation d'essence, d'huile ou de lubrifiants non recommandés pour votre Bateau Sport (voir le *Guide du conducteur*)
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion, et l'exposition aux éléments naturels.
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe.
- Les dommages reliés au revêtement colloïdal incluant mais sans y restreindre les boursoufflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursoufflures, rainures et fissures superficielles; et

Cette garantie sera annulée si:

- Le Bateau Sport est modifié d'une telle façon que son utilisation, sa performance ou sa durabilité en sont affectées de façon permanente.
- Le Bateau Sport est utilisé à des fins de course ou autre compétition et ce, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS, CONSÉQUENTIELS, DIRECTS, INDIRECTS OU TOUT AUTRE DOMMAGE NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE, INCLUANT MAIS SANS Y RESTREINDRE: frais d'essence, frais reliés au transport du Bateau Sport au distributeur/concessionnaire, frais de déplacement du technicien, frais pour transporter ou remorquer le bateau, frais de quais, remisage, frais de téléphone, cellulaire, télécopieur, télégramme; location d'un bateau de remplacement durant les réparations de garantie, taxi, hébergement, perte ou dommages à des objets personnels, incon vénients, frais d'assurance, paiements de prêt, perte de revenu ou de profits ou perte de jouissance ou d'utilisation du Bateau Sport. **CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU LES PROVINCES.**

Ni un distributeur, ni un concessionnaire Bombardier, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à Bombardier. Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que Bombardier soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante: Bombardier ou un distributeur/concessionnaire Bombardier autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. Le distributeur s'assurera d'aviser Bombardier du changement.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire. Nous suggérons que vous discutiez avec le gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si d'autres assistances est requises, le département de service du distributeur devrait être contacté afin de résoudre la situation.
- c) Si la situation n'est toujours pas réglée, veuillez contacter par écrit notre Centre d'assistance à la clientèle:

BOMBARDIER INC.
PRODUITS RÉCRÉATIFS
Centre d'assistance à la clientèle Sea-Doo®
Valcourt (Québec) J0E 2L0
Tél.: (819) 566-3366

Mars 2003

MC, ® Marques de commerce déposée de Bombardier Inc. ou de ses filiales.
© 2003 Bombardier Inc. Tous droits réservés.

SITES WEB

Site Web Sea-Doo de Bombardier: www.sea-doo.com

Garde côtière canadienne	www.ccg-gcc.gc.ca/obs-bsn/sbg-gsn/main_e.htm
Garde côtière américaine	www.uscgboating.org/regulations/boating_laws.htm
Alabama	www.dcnr.state.al.us/mp/menu.htm
Alaska	www.dnr.state.ak.us/parks/boating
Arizona	www.azgfd.com
Arkansas	www.agfc.state.ar.us/
Californie	www.dbw.ca.gov
Caroline du Nord	www.ncwildlife.org/fs_index_02_regulations.htm
Caroline du Sud	www.dnr.state.sc.us/etc/boating.htm
Colorado	http://parks.state.co.us/boating/
Connecticut	http://dep.state.ct.us/rec/prgactiv.htm
Dakota du Nord	http://www.state.nd.us/gnf/boating/
Dakota du Sud	www.state.sd.us/gfp/divisionwildlife/boating/index.htm
Delaware	www.dnrec.state.de.us/fw/fwwel.htm
Floride (eau douce)	http://floridaconservation.org/law
Floride (eau salée)	www.dep.state.fl.us/law
Georgie	www.boat-ed.com
Hawaii	www.hawaii.gov/dlnr/dbor/dbor
Idaho	www.idahoparks.org/rec/boating.html
Illinois	http://131.230.57.1/stat_rul/ILLREG.htm
Indiana	www.state.in.us/dnr/regulations
Iowa	www.iowadnr.com/
Kansas	www.kdwp.state.ks.us/boating/boating.html
Kentucky	www.state.ky.us/agencies/fw/boating.htm
Louisiane	www.w/f.state.la.us
Maine	www.state.me.us/ifw/rv/boatinglaws2002.htm
Maryland	www.dnr.state.md.us/boating
Massachusetts	www.state.ma.us/dfwele/dle/boatrvsafe.htm

Michigan	www.boat-ed.com/mi/handbook
Minnesota	www.dnr.state.mn.us/safety/boatwater
Mississippi	www.dmr.state.ms.us
Missouri	www.mswp.state.mo.us
Montana	www.fwp.state.mt.us/education/outdoorskills.asp
Nebraska	www.ngpc.state.ne.us/boating
Nevada	http://www.boatnevada.org/
New Hampshire	www.state.nh.us/safety/ss/links.html
New Jersey	www.state.nj.us/mvs/boats.htm
New York	www.nysparks.com
Nouveau-Mexique	www.emnrd.state.nm.us/nmparks/pages/question/regulate/rules/nmac172.pdf
Ohio	www.dnr.state.oh.us/odnr/watercraft
Oklahoma	www.boat-ed.com
Oregon	www.osmb.state.or.us
Pennsylvanie	www.fish.state.pa.us
Rhode Island	www.state.ri.us/dem/topics/boating.htm
Tennessee	www.state.tn.us/twra/boatmain.html
Texas	www.tpwd.state.tx.us/boat/boat.htm
Utah	www.nr.state.ut.us/parks/boating.htm
Vermont	www.boatsafe.com/vermont
Virginie	www.dgif.state.va.us/boating
Virginie-Occidentale	www.dnr.state.wv.us/law/boating.htm
Washington	www.parks.wa.gov/boating.asp
Wisconsin	http://www.dnr.state.wi.us/org/caer/cs/Registrations/Boats.htm
Wyoming	http://gf.state.wy.us

REMARQUE: Ces sites Web constituent des sources d'information pour le propriétaire du bateau sport et sont à jour au mois de mars 2003. Bombardier n'est pas responsable du contenu de ces sites et n'en fait pas la promotion.

LISTE DES DISTRIBUTEURS

AMÉRIQUE DU NORD

ÉTATS-UNIS (Sauf Puerto Rico)	BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA 7575, BOMBARDIER COURT C.P. 8035 WAUSAU, WI. 54401 Tél.: (715) 848-4957 Télécopieur: (715) 847-6879 http://www.bombardier.com
CANADA Alberta Colombie-Britannique Manitoba Ontario Québec Saskatchewan Territoires du Nord-Ouest Yukon Île-du-Prince-Édouard Nouveau-Brunswick Nouvelle-Écosse Nunavut Terre-Neuve	BOMBARDIER INC. PRODUITS RÉCRÉATIFS 75, RUE J.A. BOMBARDIER SHERBROOKE (QC) J1L 1W3 Tél.: (819) 566-3366 Télécopieur: (819) 566-3062 http://www.bombardier.com

Si votre bateau sport Sea-Doo doit être réparé sous garantie, rendez-vous chez un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo avec votre carte d'enregistrement de garantie ou tout autre document attestant la date d'achat. Advenant une question ou un problème ayant trait à la garantie, communiquez avant tout avec le gérant de service ou le propriétaire de la concession de bateaux sport Sea-Doo.

Pour connaître le concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo le plus près, composez le 1 800 361-5192.

REMARQUE: Si vous demeurez à l'extérieur du Canada et des États-Unis, consultez votre distributeur Sea-Doo local.



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX NORMES **CE**

Mise en application des directives du conseil:	94/25/CE — Embarcation récréative 89/336/CEE — Compatibilité électromagnétique
Normes de conformité:	ISO 7840, ISO 8469, ISO 8665, ISO 8846, ISO 8848, ISO 8849, ISO 9094, ISO 9097, ISO 10087, ISO 10088, ISO 10133, ISO 10240, ISO 11105, ISO 11591, ISO 11592, ISO 12215, ISO 12216, ISO 13592, COLREGS, ABYC H-5, ABYC H-8
Nom du fabricant:	Bombardier Motor Corporation of America.
Adresse du fabricant:	451 E. Illinois Ave Benton, Illinois 62812-0394
Nom de l'importateur:	Société ANF — Industrie S.A.
Adresse de l'importateur:	2, rue du Nouveau Bercy 94220 Charenton Paris, France
Organisme informé de la directive 94/25/CE:	Institut international de certification marine Centre de Trèves, rue de Trèves 45 1040 Bruxelles, Belgique
Organisme compétent concernant la directive 89/336/CEE:	UTAC Autodrome de Linas-Monthéry, B.P. 212 91311 Monthéry cedex, France
Type d'équipement:	Bateaux sport, à proximité de la côte, catégorie C
Noms et numéro(s) de modèle:	_____
	Nom de modèle

	Numéro(s) de modèle
Je, soussigné, déclare par les présentes que l'équipement mentionné ci-dessus est conforme aux directives et normes prescrites.	
Nom du signataire:	Fernando Garcia
Titre du signataire au nom de Bombardier Motor Corporation of America:	Directeur - Affaires publiques et réglementaires — bateaux sport Sea-Doo

Homologation et certification

Les bateaux mentionnés ci-dessus sont conformes aux normes qui suivent:

NORME	TYPE DE CERTIFICATION
Garde-côtière américaine	Autocertification
Garde-côtière canadienne	Autocertification
Registre des navires russes	Certifié par Registre des navires russes 8, Dvortsovaya Nab., 191186 St-Petersbourg, Russie
Directive 89/336/CEE du conseil sur la compatibilité électromagnétique	Contrôle de la production interne et contrôle exercé sous la responsabilité d'un organisme compétent. Organisme compétent: UTAC Autodrome de Linas-Montlhéry, B.P. 212 91311 Montlhéry cedex, France
Directive 94/25/EC du parlement européen et du conseil sur les embarcations récréatives	Contrôle de la production interne et contrôle exercé sous la responsabilité d'un organisme notifié. Organisme notifié: Institut international de certification marine Centre de Trèves, rue de Trèves 45 1040 Bruxelles, Belgique

Guide du conducteur confirmation de réception

Votre concessionnaire

Nom:	_____

Adresse:	_____

Il s'agit du représentant de notre société qui demeure à votre disposition pour vous aider à résoudre tout problème qui pourrait survenir.

Dès que vous prenez possession du véhicule, veuillez dater et signer le reçu et le remettre (ou le faire parvenir) au concessionnaire afin de valider la garantie.

Les conditions de garantie sont énumérées dans la section Garantie du présent guide.

----- Découper ici

Reçu
Nom: _____
Adresse: _____
Propriétaire de _____ N° du modèle _____
NIC (à faire remplir par le client ou le concessionnaire vendeur) _____
La présente garantie entre en vigueur le _____ (date).
Le concessionnaire dont le nom apparaît sur le présent document m'a clairement décrit l'utilisation, l'entretien, les caractéristiques de sécurité et la politique de garantie. Je suis également satisfait de la préparation de prélivraison et de l'inspection de mon bateau sport. De plus, on m'a remis un exemplaire du <i>Guide du conducteur</i> de mon bateau sport, ainsi qu'un <i>Guide de sécurité</i> et une <i>vidéocassette de sécurité</i> .
Signature: _____
Date: _____

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Prenez également note que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

BOMBARDIER INC. PRODUITS RÉCRÉATIFS

Service de la garantie
75, rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (Québec)
Canada J1L 1W3
Numéro de télécopieur
Au Canada: (819) 566-3590

CHANGEMENT D'ADRESSE

S'il y a changement d'adresse, veuillez remplir et poster la carte au bas de la page.

Un tel avis contribue également à votre sécurité, même après la date d'expiration de la garantie originale, puisque la société Bombardier sera ainsi en mesure de communiquer avec vous s'il est nécessaire d'apporter une modification au bateau.

REMARQUE: Ne remplissez le carton ci-dessous que dans le cas d'un changement d'adresse.

CARTE DE CHANGEMENT D'ADRESSE



CHANGEMENT D'ADRESSE

OS D'IDENTIFICATION
DU BATEAU SPORT

N° de modèle

N° d'identification de la coque (N.I.C.)

ANCIENNE ADRESSE: _____
NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

NOUVELLE ADRESSE: _____
NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

BATEAUX VOLÉS

Si votre bateau sport est volé, vous devriez aviser le Service de garantie du distributeur de votre région.

Veuillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification de la coque et la date à laquelle il a été volé.

La société Bombardier fournira mensuellement une liste des bateaux sport volés à tous ses concessionnaires autorisés de bateaux sport Sea-Doo, pour aider les propriétaires concernés à récupérer leur bateau sport.



AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS
SERVICE DE GARANTIE
75, RUE J.A. BOMBARDIER
SHERBROOKE (QUÉBEC)
CANADA J1L 1W3

CHANGEMENT D'ADRESSE

S'il y a changement d'adresse, veuillez remplir et poster la carte au bas de la page.

Un tel avis contribue également à votre sécurité, même après la date d'expiration de la garantie originale, puisque la société Bombardier sera ainsi en mesure de communiquer avec vous s'il est nécessaire d'apporter une modification au bateau.

REMARQUE: Ne remplissez le carton ci-dessous que dans le cas d'un changement d'adresse.

CARTE DE CHANGEMENT D'ADRESSE



CHANGEMENT D'ADRESSE

^{OS} D'IDENTIFICATION
DU BATEAU SPORT

N° de modèle

N° d'identification de la coque (N.I.C.)

ANCIENNE ADRESSE: _____
NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

NOUVELLE ADRESSE: _____
NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

BATEAUX VOLÉS

Si votre bateau sport est volé, vous devriez aviser le Service de garantie du distributeur de votre région.

Veuillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification de la coque et la date à laquelle il a été volé.

La société Bombardier fournira mensuellement une liste des bateaux sport volés à tous ses concessionnaires autorisés de bateaux sport Sea-Doo, pour aider les propriétaires concernés à récupérer leur bateau sport.



AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS
SERVICE DE GARANTIE
75, RUE J.A. BOMBARDIER
SHERBROOKE (QUÉBEC)
CANADA J1L 1W3

NUMÉRO DE MODÈLE
DU BATEAU SPORT _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DE LA COQUE (N.I.C.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR MERCURY
OU ROTAX (N.I.M.) _____

Propriétaire: _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

Date d'expiration
de la garantie _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire au moment de la vente.

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu le bateau sport SEA-DOO pour vous assurer qu'il l'a inscrit chez Bombardier.



**GUIDE DU CONDUCTEUR
SPORTSTER 4 -TEC
8192040**